

ANNEXE DE DOCUMENTS.

1 . LEBP. 2202 : SERMON SUR LES SOUFFRANCES Fin 1790 ou début 1791

Beati qui lugent quoniam ipsi consolabuntur.

Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés (Mt 5, 5).

Quelle doctrine, mes frères ! Qu'elle doit paraître étrange aux hommes de peu de foi ! En est-il beaucoup qui la suivent? En est-il du moins qui savent l'apprécier? En est-il un seul qui ne montre pour elle la plus constante opposition? On voit bien des hommes qui souffrent, en voit-on qui se croient heureux dans les souffrances? On voit bien des chrétiens qui fuient l'adversité, mais croient-ils en cela s'éloigner de la source du vrai bonheur? Hélas! ils le cherchent, le bonheur, dans une joie profane, dans des plaisirs mondains, dans des honneurs frivoles; et où est celui qui l'y ait trouvé? Ils regardent comme un malheur d'être affligés, humiliés, méprisés, persécutés, et ce malheur n'est que dans leur impatience. O hommes, en vain vous agitez-vous dans vos chaînes, votre agitation ne saurait les briser, elle ne sert qu'à vous en faire sentir toute la pesanteur, elle n'aboutit qu'à vous blesser plus grièvement! Restez-y avec résignation, portez-les avec patience, voilà le grand art d'en alléger le poids, Voilà l'ordre de la Providence et le voeu de la religion,

Les afflictions sont nécessaires, elles sont inévitables, elles sont avantageuses; la foi nous l'enseigne, l'expérience le confirme; et au seul nom d'affliction tous les coeurs se serrent, toutes les âmes sont révoltées. Le monde nous dit: heureux ceux qui nagent dans l'abondance, heureux ceux qui sont comblés de richesses et d'honneurs, heureux ceux qui peuvent s'abandonner à tous leurs penchants, satisfaire tous leurs goûts, contenter tous leurs caprices; et cette leçon perfide est reçue sans contradiction. On l'écoute avec avidité, on la suit avec transport. La foule se précipite sur cette ombre de félicité qui fuit; elle se dispute, elle s'arrache pour ainsi dire, une vaine image qui brille d'un éclat trompeur; et quand l'Ecriture nous dit: malheur aux riches, malheur à ceux qui se livrent à la joie, malheur à vous qui êtes rassasiés, où trouve-t-on des hommes persuadés de cette vérité? Où en trouve-t-on qui soient effrayés de ces malédictions?

Cependant, mes frères, il n'y a point à balancer, il faut choisir entre Jésus-Christ et Bélial. Si le monde dit vrai, le Fils de Dieu se trompe et l'Evangile n'est qu'un livre de mensonge; mais une telle supposition vous fait horreur, ce serait un blasphème de mettre en parallèle le langage de Jésus-Christ avec celui des suppôts de Satan. Il est donc incontestable qu'il n'y a d'heureux que ceux qui vivent dans les larmes, parce qu'eux seuls seront consolés. Beati qui lugent quoniam...

Ce n'est pas, mes chers auditeurs, que les souffrances opèrent par elles-mêmes la félicité. Il est des larmes infructueuses, il en est que Dieu méprise, il en est qu'il déteste, Antiochus arrosa la terre de ses pleurs et Antiochus fut réprouvé. Le malfaiteur qui souffrit à côté de Jésus-Christ n'échangea son gibet que contre un abîme de douleurs, et tandis que le compagnon de ses crimes trouvait dans ce juste supplice une mort paisible suivie d'une vie céleste, le malheureux n'y trouvait que le passage affreux de la rage du désespoir aux tourments de l'enfer; il ne suffit donc pas de souffrir pour être heureux, il faut souffrir de manière à être consolé (mériter d'); il ne suffit pas de souffrir avec Jésus-Christ, il faut souffrir pour Jésus-Christ, il faut souffrir comme Jésus-Christ. C'est ainsi que les Saints ont souffert et c'est par là que les afflictions passagères de ce monde leur ont produit un poids éternel de gloire.

Souffrons donc, puisque c'est notre devoir; je le prouverai dans une première partie, mais souffrons chrétiennement, puisqu'il n'appartient qu'à la religion de faire des souffrances une source de félicité, sujet de ma deuxième partie.

O Jésus, comment douter de l'obligation de souffrir, quand je vous vois attaché sur cet instrument de douleur ! Que cette croix me rappelle de devoirs! Que le sang qui a coulé de vos plaies est une voix éloquente pour mon coeur! Puis-je considérer cette tête couronnée d'épines, puis-je regarder ces mains percées de clous, sans m'écrier du fond des entrailles: O Dieu, mon Sauveur expire dans les tourments et je refuserais de souffrir ? Le Pontife innocent a bu jusqu'à la lie le calice d'amertume et mes péchés m'en dispenseraient? Ah! Seigneur, que le souvenir de votre passion ne s'efface jamais de notre esprit, c'est par elle que nous avons été rachetés. Sauvez-nous par sa divine vertu, sauvez-nous par les mérites de vos souffrances, sauvez-nous en nous apprenant à souffrir, nous vous en conjurons par les dernières marques de tendresse que vous donnâtes à la Mère des douleurs, à la Vierge sainte qui essuya vos premières larmes et qui, après avoir souffert à vos côtés sur le Calvaire, règne aujourd'hui avec vous dans le ciel pour vous présenter les gémissements des âmes affligées, pour recevoir l'hommage que nous lui adressons en répétant avec l'ange: Ave Maria.

PREMIERE PARTIE

Il faut souffrir..., langage bien dur à la nature, mais qu'il est doux, quand on le compare aux paroles foudroyantes que le Juge des consciences doit adresser aux réprouvés; qu'il est terrible de s'entendre dire: Allez, maudits, au feu éternel. Il faut pourtant s'y résoudre ou se déterminer à souffrir ici-bas. Il n'y a point de milieu, mes frères. Au dernier jour, vous serez placés parmi les boucs ou au nombre des brebis; et l'unique moyen de vous associer aux élus est d'employer la ressource des afflictions.

C'est par Jésus-Christ que nous serons sauvés, lui seul est la voie, la vérité, la vie. Lui seul est notre chef, notre guide, notre modèle, et l'on ne peut marcher sur ses traces qu'en portant sa croix, l'on ne peut aller à la vie que par la porte étroite, l'on ne peut être son disciple qu'en renonçant aux habitudes du vieil homme. Enfin le chemin du salut est essentiellement le chemin des tribulations. Jésus-Christ lui-même n'est parvenu au royaume des cieux que par la route des souffrances. Il a fallu, dit l'Écriture, qu'il souffrît pour entrer dans sa gloire. Faibles humains, prétendrions-nous être privilégiés? Croirions-nous pouvoir ravir le ciel sans nous faire violence? Voudrions-nous acquérir le vrai bonheur sans qu'il nous en coûte? Non, mes frères, il n'est ni avantageux, ni permis, ni convenable au Chrétien de vivre sans afflictions. Il n'est pas avantageux, parce que la prospérité est un fléau pour les hommes corrompus; il n'est pas permis, parce que l'homme pécheur ne mérite que des châtiments; il n'est pas convenable, parce qu'un Chrétien racheté par les souffrances de Jésus-Christ ne doit pas être mieux traité que son Rédempteur. Développons ces vérités.

1° - La prospérité temporelle est incompatible avec le bonheur de l'homme. Il est trop faible pour la soutenir, il est trop corrompu pour n'en point abuser et toujours il en abuse pour son malheur. Qu'est-ce qui nous rend malheureux, mes frères? Ce sont les passions qui nous tyrannisent, ce sont les vices qui infectent nos coeurs, ce sont les péchés qui souillent notre âme; or c'est la prospérité qui met en oeuvre ces instruments de nos maux; c'est de la prospérité qu'ils empruntent leur ressort et leur énergie: c'est la prospérité qui nourrit nos passions, qui les fortifie, les enflamme et nous consume; c'est la prospérité qui rend le vice hardi, entreprenant, indomptable. Un mortel enivré de ses faveurs ne connaît plus ni frein, ni

bornes. Il se croit tout permis, il ne sait plus rougir, Enfin c'est de la prospérité que naissent tous les péchés, enfants de l'orgueil et de la dépravation du coeur. Toutes les hauteurs de la présomption, tous les délires de la vanité, tous les excès de l'amour propre, tous les raffinements de la volupté, toutes les délicatesses de la chair, tous les débordements de la sensualité sont son ouvrage.

Ils ne participent point aux afflictions des hommes, dit le Roi-Prophète, voilà ce qui les rend superbes. Leurs crimes sont le fruit de leur abondance. Elle les livre à toute la fureur des passions: *In labore hominum non sunt: ideo tenuit eos superbia. Prodest quasi ex adipe iniquitas eorum, transierunt in affectum cordis.* Vérité affligeante mais attestée par une journalière expérience. Regardez autour de vous, mes frères, voyez où règne l'iniquité dans tout son éclat, avec tous ses scandales. Ce n'est pas sous cette humble chaumière habitée par l'indigent, l'on n'y voit rien qui puisse alimenter le vice, l'on n'y entend que le cri du besoin, l'on n'y voit d'autre joie que celle d'une bonne conscience. Ce n'est pas dans ces états pénibles où un travail continuel est la sauvegarde de l'innocence, où des jours prolongés par la fatigue coulent dans la simplicité, où le plus grand mal est le désir illusoire d'un sort plus fortuné. Ce n'est pas enfin dans ces conditions médiocres qu'un égal éloignement de l'opulence et de la détresse, qu'un certain mélange de bonheur et d'adversité, de succès et de revers rappellent sans cesse à la modestie, à la frugalité, à la tempérance, à la régularité. Non, mes chers auditeurs, il ne faut point accuser l'indigence et la médiocrité des excès révoltants qui déshonorent le Christianisme de nos jours.

C'est au contraire dans cette classe d'hommes dédaignés par la richesse, méprisés par l'orgueil, rebutés par le faste, que semble s'être réfugiée la sainte vertu. C'est là qu'on trouve encore des moeurs, de la probité, de la religion. On y rencontre sans doute des faiblesses, elles sont l'apanage de l'humanité; on y voit aussi des prévarications, car le joug du péché pèse sur tous les enfants d'Adam, mais il est réservé aux riches du siècle, aux heureux de la terre de nous montrer les passions dans leur véritable élément, le vice dans toute sa difformité, le crime avec toute son impudence. Je ne dis pas que les avantages de la prospérité ne puissent s'allier absolument avec la situation de l'homme de bien. Ce sont des dons de Dieu et il n'en fit jamais de perfides; mais je dis que cette alliance est bien difficile. Je dis qu'il faut des préservatifs bien puissants pour se prémunir contre un si dangereux poison. Je dis enfin que ces préservatifs ne se trouvent que dans les afflictions. Israël engraisé, comme parle l'Écriture, des bienfaits du Très-Haut, abandonna bientôt son bienfaiteur, et ne revint à lui que par la voie des calamités. David présomptueux, cruel, impudique dans la prospérité, ne reconnut son péché que quand la main du Seigneur l'eut frappé, Manassés armé de l'autorité qui peut tout, n'en connaît plus que les excès, environné de succès qu'il ne doit qu'à Dieu, il les tourne contre Dieu même, tous ses pas sont marqués par des atrocités, toute sa conduite est une suite d'abominations, un coup du ciel en fait un autre homme; un revers de fortune a dompté cette âme féroce et celui qui fut un tyran sanguinaire devint le modèle des bons rois. Celui qui fut pour Israël un sujet de scandale devint un exemple de piété pour tous les âges.

Ah ! mes frères. Combien de Davids dans le monde ! Combien de Manassés dans tous les états! Que d'hommes vicieux au faite des honneurs qu'il suffit de faire descendre pour les rendre vertueux! Que de mortels aveuglés par le faux éclat des agréments du siècle qui n'ouvrent les yeux qu'au flambeau allumé à la fournaise des tribulations! Il n'y a que l'amertume des afflictions qui puisse corriger la mortelle douceur des joies de la terre. Les vraies douceurs, la joie solide n'existent que dans la vertu, et la prospérité est le tombeau de la vertu. Elle efface jusqu'aux traces de ce feu divin qui donne la vie à nos âmes. Tout s'énerve, tout languit, tout se détruit sous sa funeste influence. Cet homme que la fortune a élevé

subitement est devenu tout à fait méconnaissable, esclave des plus honteuses passions, il ne sauve pas même les apparences: modeste dans l'humiliation, généreux, compatissant, religieux, tout a changé avec son rang; il est devenu méprisant, dur, impitoyable, impie. Que faudra-t-il pour le rendre semblable à son premier portrait? Un faux pas, une disgrâce, un accident fâcheux, une humiliation. Cette personne plus pieuse que fortunée, coulait dans l'innocence des jours sereins et tranquilles. Dans l'âge des passions elle était vertueuse, ses qualités extérieures embellissaient sa vertu, sans l'exposer à la séduction. Elle fuyait le monde et le monde la respectait. Tout à coup l'ennemi de son bonheur, déguisé sous le nom de fortune, s'empare de son coeur, une alliance prétendue avantageuse la met dans l'aisance et l'aisance la jette dans les plaisirs, dans le luxe, dans la vanité, dans le crime. Heureusement, la grâce qui veille à sa destinée ne l'a pas abandonnée; une maladie flétrira cette beauté fragile, un incendie dévorera cette maison de volupté, une faillite, la perte d'un procès tarira la source de cette abondance meurtrière, et celle qui disait à son âme: vous êtes riche pour longtemps, mangez, buvez, divertissez-vous, ne se nourrira plus que de ses larmes, et la main de Dieu, cachée sous ces événements imprévus, bénira ces pleurs, et là où abondait l'iniquité, surabondera la charité; voilà, mes frères, ce qui arrive tous les jours: et les hommes courent après ces biens malfaisants, et des Chrétiens redoutent la bienfaisante adversité. Ils ignorent donc le vrai secret du bonheur? On ne le trouve que dans la pureté de l'âme, dans la bonté du coeur et c'est l'affliction qui la purifie, c'est la prospérité qui la dénature. Voyez le mauvais riche, la prospérité ne le rend pas seulement coupable, elle étouffe encore en lui jusqu'au sentiment le plus naturel à l'homme, le plus digne de l'homme, le plus doux à son coeur; je parle de celui qui naît de cette précieuse sensibilité, de ce germe divin que nous portons au fond de nous-mêmes, qui coule avec notre sang dans nos membres, qui déchire mes entrailles à l'aspect d'un être souffrant, qui fait tressaillir mon coeur quand j'ai pu le soulager; je parle de ce sentiment céleste qui, guidé par la foi, soutenu par l'espérance, sanctifié par la charité, devient le principe des plus héroïques vertus. O sensibilité, charme des bons coeurs! mon Dieu, laissez-moi ce bien et privez-moi, s'il le faut, de tous les autres.

Ames sensibles, vous approuvez ce langage, vous applaudissez à mes vœux. Jamais, non jamais, vous n'avez goûté de jouissances plus pures, plus délicieuses que celles qui jaillissent de cet océan de bénédictions. Et à qui devez-vous ce bonheur? N'en doutez pas, aux afflictions. Il faut avoir souffert pour s'attendrir sur les maux de ses frères. Le Lazare rongé d'ulcères est soulagé par de vils animaux, tandis que l'homme couvert de pourpre ne daigne pas le regarder. Les miettes qui tombent de la table de l'homme de bonne chère suffisaient à la nourriture du malheureux souffrant, et ce faible secours lui est refusé. Ah! un jour viendra où ses yeux seront ouverts et il ne devra encore cette tardive lumière qu'aux souffrances, mais à des souffrances qui ne finiront jamais; alors le fortuné mortel maudira les jours qu'il a passés dans la joie, alors le misérable qui gémissait à sa porte bénira tous les moments où il fut affligé.

O Père des miséricordes, vous seul connaissez ce qui nous est avantageux; vous seul travaillez efficacement à notre félicité; c'est à juste titre que vous êtes appelé le Dieu de toute consolation et c'est en nous affligeant que vous le prouvez davantage; vos coups sont des grâces, vos afflictions une source de bonheur; frappez donc, Seigneur, affligez-nous en ce monde, mais consolez-nous dans l'éternité.

O vous qui souffrez, prenez courage; si le poids de l'adversité vous accable, pensez au fardeau mille fois plus pesant dont elle vous délivre, pensez aux péchés dont elle vous préserve, aux remords qu'elle vous épargne; croyez enfin qu'il ne vous est pas avantageux, je dis plus, il ne vous est pas permis de vivre sans affliction.

2° - C'est le péché qui a introduit les afflictions dans le monde, et c'est du péché que vient l'obligation de les endurer. Le 1er homme nous a laissé ce triste héritage et il n'est pas permis à aucun de ses enfants d'y renoncer. Les plus grands Saints sont obligés de souffrir, parce qu'ils ont tous été pécheurs, et si Dieu peut affliger ses amis, que doit-il à ses ennemis ? S'il peut appesantir son bras sur ceux qui l'adorent, faut-il qu'il le retienne sur la tête du coupable qui l'outrage ? Non, mes chers auditeurs, les afflictions ne peuvent plus nous être étrangères. Une loi irrévocable a fixé nos devoirs: nous avons péché et le pécheur ne mérite que des châtimens, n'aura que des tourmens. Ne dites donc plus dans les entraves de l'adversité: mes peines sont excessives, je ne saurais supporter les traverses. Je n'ai rien fait pour mériter ce chagrin. Dites plutôt: O miséricorde de mon Dieu qui me frappe pour me guérir, qui me châtie pour me sauver! *Misericordiae Domini, quia non sumus consumpti!*

Dieu est juste et sa justice doit nous châtier. Dieu est juste et sa justice ne peut nous infliger des châtimens trop rigoureux. Vous avez mérité d'être frappés du glaive de sa fureur, et il ne vous a fait sentir que la verge de l'équité. Vous avez mérité l'enfer, et que sont vos souffrances comparées à l'enfer? Ah! Chrétiens, nous ne douterions pas de l'obligation de souffrir, si nous pensions quelquefois aux causes pour lesquelles nous souffrons. Les maux passagers de cette vie nous paraîtraient bien légers si nous étions plus souvent occupés des peines de la vie future.

Vous êtes accablés d'infirmités, une santé brillante, dont vous aviez joui longtemps ne vous a laissé que le souvenir amer de votre ancien bonheur; vous gémissiez sur votre état, vos regrets sont extrêmes; mais vous est-il permis de regretter un bien dont vous avez si souvent abusé? Vous est-il permis de vous plaindre d'un mal que vous vous êtes attiré par votre sensualité, par votre intempérance, par vos débauches? d'un mal qui, en lui supposant même une cause innocente, n'a aucune proportion avec la peine due à vos péchés? Si vos douleurs sont cuisantes, transportez-vous par la pensée dans l'avenir. Descendez en esprit dans ce gouffre où il n'y a que pleurs et grincemens de dents. C'est là que votre place était marquée; vous deviez être précipités à jamais dans ce lieu d'horreur, et pour éviter un tel abîme vous trouveriez vos souffrances trop cruelles !

Un ennemi furieux vous persécute, un calomniateur atroce a flétri votre honneur; l'intempérie des saisons vous a mis à l'étroit, la mort d'un protecteur a ruiné vos espérances; une seule de ces disgrâces ferait le sujet d'une grande affliction, et toutes à la fois sont tombées sur vous. Votre situation, mon cher auditeur, est déplorable, mais pourquoi vous vois-je attristé dans vos malheurs sans en chercher le principe? Vous pleurez et vous ne pleurez pas vos péchés qui en sont la vraie cause. Au contraire, vous les multipliez par vos murmures, vous les aggravez par votre impatience, vous en comblez la mesure par un impuissant désespoir. O hommes affligés, persuadez-vous donc de la justice de votre destinée ! Souffrir est notre premier devoir, c'est une dette que nous avons contractée en naissant, qui s'accroît tous les jours de notre vie, qu'il faut accepter jusqu'à la mort. Heureux alors si le Sauveur veut bien abolir le décret de notre condamnation en l'attachant à sa croix !

Hélas ! mes frères, n'eussions-nous commis qu'un seul péché mortel, nous serions dignes de toutes ses rigueurs. Mère éplorée, tendre épouse, généreux ami, voilà la réponse à vos plaintes. Vous avez perdu ce que vous aviez de plus cher au monde; votre coeur a ressenti une plaie qui ne se fermera que dans le tombeau. A Dieu ne plaise que je condamne une affliction si légitime; la nature a des droits que la religion ne saurait méconnaître, mais la foi seule nous enseigne toute vérité, c'est d'elle que vous apprendrez à remonter jusqu'à la main qui vous a

blessés. Descendez d'abord dans votre conscience: voilà la source du mal; voilà où s'est formé l'orage qui a éclaté sur votre tête; voilà d'où est parti contre le ciel le trait que le ciel a tourné contre vous-mêmes. Oui, quand je parcourrais toutes les conditions, quand je fouillerais dans tous les coeurs, quand j'interrogerais toutes les consciences, je ne trouverais partout que des personnes affligées et pas une qui n'ait mérité de l'être. Recevez donc, mes chers auditeurs, recevez les tribulations comme la juste punition de vos iniquités; recevez-les comme un fléau dont il ne vous est pas utile d'être délivrés. Fussiez-vous dispensés de le porter à titre de justice, la reconnaissance vous en ferait un devoir, car, en troisième lieu, il n'est pas convenable que vous soyez exempts d'afflictions.

En effet, mes frères, convient-il à un Chrétien d'être mieux traité que Jésus-Christ? Le disciple est-il plus que son maître ? Le serviteur est-il au-dessus de son Seigneur ? Les membres ont-ils plus de privilèges que leur chef ? Jésus-Christ, Dieu-Homme a souffert et nous croirions être dispensés de souffrir? Il a souffert un infâme supplice et nous serions en droit d'éviter la plus légère incommodité ? Il a souffert pour nous et nous n'aurions rien à supporter pour son amour? Il a souffert comme notre modèle et nous refuserions de l'imiter? Ah ! loin de nous des sentiments indignes du nom que nous portons! Il serait étrange qu'un Dieu crucifié eût pour adorateurs des hommes abhorrant la Croix! qu'un Dieu qui n'avait pas où reposer sa tête regardât comme ses disciples ceux qui regardent les privations de l'indigence comme un malheur! qu'un Dieu mort entre deux malfaiteurs reconnût pour ses enfants des Chrétiens que le moindre outrage désespère!

N'est-il pas honteux, dit St Bernard, de voir des membres délicats sous un chef couronné d'épines? Et de quoi nous plaignons-nous ? Nos maux ont-ils égalé ceux du Fils de Dieu? Vous avez de grandes peines dans votre état, vos jours sont tissés de chagrins, des traverses de toute espèce sont semées sous vos pas, des enfants dénaturés vous paient d'ingratitude, un mari dissipateur vous ruine, une épouse déréglée vous a couvert d'ignominie, mais vous a-t-on trahi, vendu, livré à des assassins? vous a-t-on dépouillé pour vous couvrir d'un vêtement d'opprobre? vous a-t-on traîné par les rues comme un criminel? Une insulte prétendue grave, un affront peut-être bien mérité, des pertes, des injustices ont aigri votre humeur; vous éclatez en invectives, vous exigez des réparations, vous parlez de vengeance, vous êtes désolé. Mais Jésus-Christ a reçu des soufflets sans perdre sa douceur; on lui a craché au visage et il s'est tu; on l'a frappé de verges et il ne s'est point vengé; on l'a condamné injustement et il n'a point réclamé, On a versé tout son sang et il a prié pour ceux qui le répandaient. Hélas! mon cher auditeur, pouvons-nous compter ce que nous souffrons quand nous jetons les yeux sur le Calvaire? Ah! je crois entendre du haut de ce lieu de souffrance, je crois entendre ce divin Sauveur adresser à chacun de nous le reproche touchant qu'un chef idolâtre couché sur des charbons ardents, faisait au serviteur qui se plaignait à ses côtés (qu'un tel rapprochement ne vous scandalise point, mes frères, je ne prétends pas faire de comparaison): et moi, disait ce héros souffrant, suis-je sur des roses? O mes enfants, vous souffrez, vous êtes dans les angoisses, et moi, suis-je sur cette croix dans un lit de repos? Les hommes vous abandonnent dans votre affliction, et moi, ne suis-je pas abandonné par mon propre Père? On insulte à votre détresse, on ajoute de nouvelles blessures à celles qui font saigner votre coeur, et moi, trouvai-je de la compassion dans mes ennemis? éprouvai-je du relâche de la part de mes bourreaux? O vous tous qui êtes témoins de ma situation, soyez attentifs et voyez s'il est une douleur semblable à la mienne? *O vos omnes qui transitis per viam, attendite et videte si est dolor sicut dolor meus?*

Oui, c'est avec vérité que le Prophète appelle le Fils de Dieu un homme de douleurs; il n'est aucun genre de souffrances qui n'aient tourmenté son corps; il n'est aucune sorte

d'afflictions à laquelle son âme ne fut en proie; et pour qui a-t-il souffert? car il était innocent, pour nous, mes frères, qui sommes coupables, pour nous guérir par ses meurtrissures, pour laver nos souillures avec son sang. Et nous résistons quand il faut souffrir! Nous murmurons quand on nous afflige! Je suppose, mon cher auditeur, qu'un tendre ami devienne pour vous victime de sa tendresse; je suppose que, fidèle aux sentiments qu'il vous a voués, il les conserve jusque dans les tourments; c'est vous qui les avez mérités, c'est lui qui les endure; plutôt que de vous trahir il subit les plus affreux supplices; et vous, témoin de ce spectacle, vous voyez couler son sang, vous voyez déchirer ses membres, vous entendez son dernier soupir. Ah! mon frère, est-ce alors que vous seriez trop sensible aux plus accablantes disgrâces? Est-ce alors que vous trouveriez insupportables l'épuisement de la faim, les ardeurs de la soif, l'anéantissement de la misère? Est-ce alors que vous vous croiriez malheureux au milieu des plus justes sujets d'afflictions? Non, j'ai une meilleure opinion de votre coeur; l'image de votre ami souffrant ne s'en effacerait jamais; vous ne vous nourririez plus que d'un pain de douleur, vous ne vous abreuveriez que de vos larmes; votre existence deviendrait par choix un enchaînement de tribulations.

Eh bien ! voilà le modèle du portrait que j'ai tracé. C'est sur cet autel que repose l'ami divin qui a porté vos iniquités, qui s'est chargé de nos douleurs, qui a été brisé par nos crimes. C'est Jésus-Christ qui nous a donné l'exemple unique d'une tendresse que le sentiment humain n'atteindra jamais. Quelle reconnaissance, mes frères, nous recommande un tel bienfait? Et la reconnaissance envers un Dieu qui a souffert pour nous n'est-elle pas tout entière dans les souffrances? On ne lui plaît qu'en l'imitant. On ne l'imité que par les souffrances; il faut lui ressembler pour être digne de ses bienfaits. Nous ne lui ressemblons que par les afflictions.

Notre ressemblance avec lui n'est pas seulement un devoir de reconnaissance; elle est le fondement de notre salut; nous ne régnerons jamais avec Jésus-Christ, si nous ne souffrons avec lui: *si tamen compatimur, ut et glorificemur*. Et ce qu'il est essentiel de remarquer, les afflictions passagères et inséparables de notre nature ne suffisent pas pour nous conduire au royaume céleste, il faut nous en ouvrir l'entrée par des peines journalières, par des tribulations continues: *per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei*. Quelles dures conditions! et ce n'est pas tout! Quand vous souffririez tout ce que les forces humaines sont capables de supporter, rien n'est fait pour votre bonheur, si vous ne souffrez chrétiennement. Sujet de ma deuxième partie.

SECONDE PARTIE

Qu'on est malheureux quand on pleure sans espérance d'être consolé! Souffrir et ne point trouver d'adoucissement à ses peines, souffrir et ne point espérer de dédommagement de ses souffrances! Quelle situation, mes frères! Et c'est la vôtre, mon cher auditeur qui souffrez et ne souffrez pas chrétiennement. La nature est ici bien faible, la raison est insuffisante. Il faut d'autres ressources qu'on ne trouve que dans la foi; il faut d'autres motifs qu'on ne tire que de l'espérance. C'est la grâce qui donne du prix aux souffrances. C'est la récompense promise du bon usage de la grâce qui console les âmes affligées; il n'appartient qu'à la religion de rendre les souffrances méritoires, parce qu'elle seule inspire les vrais sentiments dans lesquels nous devons les recevoir. Il n'appartient qu'à la religion de rendre les afflictions consolantes parce qu'elle seule offre les moyens de consolation propres à les supporter.

1° - Tout le fruit que nous pouvons attendre des souffrances vient de la religion. La terre d'affliction qui nous est tombée en partage ne peut être cultivée que par la patience, et la vraie patience est l'ouvrage de la foi. Ce sont nos larmes qui doivent la fertiliser et les larmes sont

stériles quand elles ne sont pas teintes du sang de Jésus-Christ. Je pourrais d'abord vous demander, mes frères, à quoi sert l'impatience dans les afflictions? La résistance à un mal inévitable est-elle un moyen de l'éviter? Arrêtez-vous par vos cris ce torrent qui dévaste votre héritage ? ce fléau qui ravage vos moissons? cette contagion qui porte la mort dans vos foyers? Arrêtez-vous les guerres, la famine, toutes les rigueurs du ciel, tous les crimes de la terre? Non, sans doute, et s'il est impossible de rompre le cours de ces maux, est-il raisonnable d'opposer une digue inutile ?

S'il faut que l'adversité vous perce de ses traits, votre agitation, vos efforts en émuousseront-ils la pointe? Un malade consumé par l'ardeur de la fièvre est-il soulagé par ses murmures? un indigent dénué de tout est-il moins misérable parce qu'il se courrouce de sa misère? Cet homme avili par la calomnie a-t-il recouvré l'estime de ses concitoyens depuis qu'il se livre aux transports de ressentiment? Non, les personnes impatientes ressemblent toutes à ces animaux irrités qui, dans leur colère impuissante, mordent la pierre qui les a frappés. O hommes, que votre condition est digne de pitié! non par les afflictions, car elles sont nécessaires, mais par l'usage que vous faites des afflictions.

Puisque vous êtes si sensibles aux souffrances, consultez donc l'intérêt de votre propre sensibilité. C'est votre impatience qui l'irrite. Ce sont vos murmures qui l'augmentent. Vos plaintes n'ont d'autre principe que le désir d'étouffer la douleur et ce désir toujours trompé la rend plus vive. Loin d'adoucir vos peines, il les aigrit; loin de fermer vos plaies, il les envenime. En un mot, vous êtes impatients, parce que vous ne voulez pas souffrir, et parce que vous êtes impatients, vous en souffrez davantage. Ah ! plaignez-vous, si la nature le veut; plaignez-vous, la religion le permet, mais plaignez-vous en Chrétiens: plaignez-vous comme Jésus-Christ s'est plaint; dites avec lui, au Dieu qui vous afflige: O mon Père, s'il est possible, retirez de moi ce calice, mais que votre volonté soit faite et non la mienne. Voilà, mes frères, les seules plaintes que le ciel autorise: nous ne pouvons en former d'autres sans provoquer sa colère; nous ne pouvons résister à la volonté divine sans perdre le fruit de nos peines. La soumission aux ordres de la Providence, la résignation au bon plaisir de Dieu, l'union de nos souffrances avec celles de Jésus-Christ, tels sont les caractères essentiels de la patience chrétienne, telles sont les conditions indispensables pour la rendre digne du ciel.

Les peines de la vie sont des sacrifices que Dieu impose, et tout sacrifice doit être volontaire. Ils ne peuvent être salutaires pour nous que quand ils sont agréables à son coeur, et rien sous le ciel ne peut avoir cet avantage sans l'empreinte du nom qui est la source du salut.

Voyez donc, mon cher auditeur, quel trésor vous avez perdu dans le plus urgent besoin! Voyez dans quelle oisiveté vous avez vécu au milieu des plus pénibles travaux! Voyez combien de taches vous avez contractées au feu purifiant qui doit effacer les plus noires souillures! Un sentiment humble et soumis, un coup d'oeil affectueux sur la croix du Sauveur, un regard vers le ciel eut changé vos maux en mérites; vous les avez soufferts et vous restez les mains vides: vous avez semé dans les pleurs et vous ne moissonnez que des regrets! Vous devriez être martyr et vous êtes à peine chrétien! Ah! Pourquoi ne savons-nous pas mettre à profit le talent inestimable que le Père de famille nous a confié? il en coûte si peu et le gain est si sûr! Ces inquiétudes qui vous tourmentent, cet ennui qui vous dévore, ces fatigues qui vous abattent, ces contradictions qui vous chagrinent, ces injures qui vous blessent, enfin le moindre désagrément ouvrent devant vous une source d'eau vive qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle.

Si nous connaissions le don de Dieu, si nous étions attentifs à la main qui nous le

présente, avec quelle reconnaissance nous accepterions ce bienfait! Avec quelle ardeur nous en userions sous les yeux du bienfaiteur divin! Quel courage n'inspire pas à une âme affligée la pensée que Dieu voit ses souffrances, qu'il prend intérêt à ses peines, qu'il entend tous ses cris, qu'il compte tous ses soupirs, que tandis qu'il la frappe d'une main, il recueille de l'autre les pleurs arrachés par la douleur! C'est ici, mes frères, le fondement de la vraie patience; c'est le secours d'un Dieu miséricordieux qui la forme en nous et la confiance dans ce secours qui la soutient.

La raison peut bien en montrer la nécessité, la grâce seule peut la donner, la raison peut la désirer, la foi seule peut y compter. Qu'un infidèle craigne les souffrances, je n'en suis point étonné: il se croit seul; mais un Chrétien doit-il les redouter lui qui voit à ses côtés le Dieu de patience qui n'abandonne jamais les coeurs affligés? *Juxta est Dominus iis qui tribulato sunt corde*. Non, mon Dieu, je ne craindrai plus les afflictions, parce que vous êtes avec moi: *non timebo mala quoniam tu mecum es*. Votre appui sera toute ma force, votre bonté mon unique ressource. A l'ombre de vos ailes, je soutiendrai comme l'Apôtre les efforts réunis des plus rudes assauts: la faim, la nudité, les périls, la persécution, la violence, rien au monde ne pourra me séparer de votre amour. Dans l'excès de mon affliction, je me jeterai dans les bras de Jésus-Christ, je serrerai mon coeur contre son coeur; je mêlerai ses larmes avec les miennes, j'arroserai mes plaies de son sang, et ce sang vivifiant ranimera mon courage abattu. Ce sang inappréciable donnera un prix infini à mes souffrances. Ah! le sentiment de la douleur pourra encore troubler mes sens, mais mon âme sera toujours calme, la violence du mal pourra mettre dans ma bouche des cris de résistance, mais mon coeur sera toujours obéissant. C'est à ce calme intérieur, à cette obéissance du coeur que Dieu attache le mérite des afflictions. Il ne faut pas s'y tromper: tout ce qui ressemble à la patience n'est pas toujours elle-même.

L'insensibilité, l'orgueil, une fausse fermeté en porte souvent tous les traits. On admire la tranquillité de certaines personnes immobiles au milieu des secousses de l'adversité, rien n'altère leur sérénité, aucun nuage ne couvre leur front, aucun murmure ne souille leur bouche. Vous les voyez patientes. Elles ne sont qu'insensibles. Tel reçoit avec une contenance assurée des coups capables de terrasser les plus robustes mortels. L'orage gronde sur sa tête, il écoute sans sourciller. Le plus fâcheux événement semble à peine effleurer son âme. Est-ce patience? non, c'est orgueil. Il veut paraître ferme, mais Dieu voit son coeur.

Il est enfin des personnes qui savent, comme on dit, se faire une raison dans les afflictions, c'est-à-dire, qu'elles en éloignent la pensée par des considérations humaines, qu'elles en affaiblissent l'impression par des impressions étrangères, en un mot qu'elles font usage de palliatifs pour apaiser le mal, tandis qu'il faudrait y appliquer le feu pour les guérir. Ah! mes frères, ne cherchons point la guérison dans ces remèdes inefficaces. Sachons souffrir et nous guérirons.

Le mal dont il nous importe de guérir, c'est le péché; le remède, ce sont les souffrances. La santé qui nous intéresse le plus est celle de l'âme; le moyen de la conserver, c'est la patience. *In patientia vestra possidebitis animas vestras*. C'est par elle que le pécheur acquiert la justice, que le juste s'y maintient, que les pénitents la recouvrent, que les Saints en obtiennent la couronne. Oui, eussions-nous toutes les vertus, si celle-ci nous manque, nous manquons le but qu'on n'atteint que par elle, c'est une épreuve nécessaire pour constater leur solidité. C'est le creuset où l'or que nous achetons par les bonnes oeuvres doit être épuré par les souffrances.

Vous êtes quelquefois inquiets, mes frères, sur l'avenir que le ciel vous prépare. Vous voudriez savoir si vous êtes du petit nombre des élus. Ecoutez donc ce que je vais vous dire, ou plutôt ce que St Paul vous dit par ma bouche: Dieu seul connaît ceux qu'il a prédestinés, mais nous savons certainement qu'il n'a renfermé dans ce nombre heureux que les âmes souffrantes. Nous savons certainement que nous serons sauvés indubitablement si nous sommes conformes à l'image de Jésus-Christ souffrant. *Quos praescivit et praedestinavit conformes fieri imaginis Filii sui.* Voilà donc le caractère infailible de la prédestination. Souffrez-vous? Souffrez-vous pour Jésus-Christ? Souffrez-vous comme Jésus-Christ? Rassurez-vous, mes frères, votre confiance est établie sur la parole du Seigneur qui ne passera jamais. O mon Dieu, quelle paix, quel contentement nous goûterions dans cette vallée de larmes, si nous savions approfondir le mystère des souffrances, si nous savions connaître le prix de la patience, en un mot si nous savions être chrétiens! car la religion ne nous montre pas seulement une source intarissable de mérites dans les afflictions, elle est encore la seule qui puisse nous y consoler.

Oui, mes frères, en vain cherchons-nous hors de la religion les moyens de tempérer l'amertume de nos larmes. Dieu seul peut les adoucir, Dieu seul les adoucit. Consolations humaines, consolations frivoles! Dans le monde tout est vanité et affliction d'esprit. Dans nos âmes tout est faiblesse et impuissance. Où sont les hommes qui veulent nous consoler? Où sont ceux qui le puissent? Les uns jaloux de vos prospérités applaudissent à vos disgrâces, les autres compagnons fidèles de votre bonheur, vous abandonnent dans votre infortune. Ceux-ci vous plaignent dans vos peines, sans vouloir les soulager; ceux-là croient que vous les avez méritées et ne vous plaignent pas. Ici c'est un homme pusillanime qui n'ose entreprendre de fermer vos blessures, parce qu'il craint de les faire saigner en y touchant; là c'est un homme imprudent qui vous enfonce le poignard dans le coeur en voulant l'arracher.

L'empressement de ce consolateur indifférent vous fatigue; la sèche impression de cet homme heureux vous humilie; les attentions de cet ennemi secret vous outragent. La sensibilité même de vos amis est pour vous un surcroît d'affliction. Ah! si pourtant on pouvait attendre des hommes quelque consolation, c'est dans le sein d'un ami qu'il faudrait la trouver. On la trouve aussi, mon cher auditeur, mais quelle consolation? Consolation trompeuse qui nous abuse, consolation stérile et sans effet, consolation momentanée, consolation sans motifs et sans solidité! Que vous êtes ingénieux à vous tourmenter, me dit cet ami compatissant! Votre état n'est pas désespéré. Cette perte est facile à réparer, cette humiliation peut tourner à votre gloire. Je connais l'auteur de vos maux: c'est un homme vicieux qu'il faut mépriser, c'est un homme atroce que je déteste. Ah! perfide consolateur, vous m'inspirez de la confiance et le mal est à son comble; je ne suis que malheureux, vous voudriez que je devinsse coupable; est-ce en me bandant les yeux que vous me rendrez insensible aux épines sur lesquelles je marche? Est-ce en excitant mon coeur au ressentiment que vous calmez mon âme agitée? Vous prenez, dites-vous, la plus grande part à mon affliction: langage de convention, paroles quelquefois sincères et toujours peu consolantes. Quand je serai persuadé de toute votre tendresse, ma condition en sera-t-elle moins dure? Vos pleurs essuieront-ils mes larmes? Votre tristesse est-elle propre à m'inspirer la joie? L'humanité, la pitié, l'amitié peuvent bien vous attendrir sur mes maux, mais moi seul je les souffre. Vous goûtez peut-être la satisfaction qu'on éprouve à plaindre des malheureux et moi je n'éprouve que le malheur qui les fait plaindre. Il ne faut pourtant rien outrer, mes frères.

Il faut convenir qu'il y a dans les épanchements de l'amitié je ne sais quelle douceur qui se mêle à l'amertume des afflictions. Telle est la force du sentiment qu'une parole, un regard, la seule présence d'un ami fait souvent oublier les plus rudes traverses. Faible consolation!

consolation momentanée! L'instant qui la produit l'emporte avec soi et le moment qui suit en conserve à peine la trace. Vous avez fait un songe consolant: votre réveil en sera plus douloureux. Pour nous consoler solidement il faut des motifs, et quels motifs les hommes peuvent-ils nous présenter de leur propre fond? De froides maximes, des principes surannés, beaucoup de raisons et point de consolation.

J'ai perdu l'unique soutien de ma vie et l'on me dit que nous sommes tous mortels. Victime d'une horrible persécution, je gémissais dans l'opprobre, et l'on veut faire taire mes gémissements en invectivant contre la méchanceté des hommes. Je souffre et j'entends dire à mes côtés que l'homme est fait pour souffrir. Honneur, santé, fortune, tout a disparu pour moi, et l'on me console en me prouvant l'instabilité de ces biens fragiles. Que dis-je? un homme affligé peut-il être son propre consolateur? Où sont ses moyens? Quelles sont ses ressources? Est-ce la raison? est-ce la réflexion? J'en appelle à votre expérience. La raison vous a-t-elle jamais consolés? La réflexion n'a-t-elle pas toujours ajouté à votre affliction? N'est-ce pas en réfléchissant à vos peines que vous en êtes plus vivement affectés? N'est-ce pas la réflexion qui les porte au fond de votre âme, qui les insinue dans les plus secrets replis de votre cœur? N'est-ce pas la réflexion qui joint aux maux passés les maux présents, qui va chercher dans l'avenir des sujets d'affliction qui n'existent pas encore, qui peut-être n'existeront jamais? Hélas! Souvent toute la force de notre raison va échouer contre des peines imaginaires; que pourrait-elle contre des peines trop réelles, contre une affliction profonde, contre les souffrances.

O mon Dieu, je ne l'ai que trop éprouvé, les efforts de l'esprit sont trop impuissants contre les déchirements du cœur; concentré en moi-même, je m'épuisai en raisonnement pour me consoler; j'accusai ma faiblesse, je condamnai ma sensibilité, je répondis à mes plaintes, j'imaginai des secours, je conçus de l'espérance et j'oubliai, Seigneur, que vous êtes ma seule espérance dans les jours d'affliction, *Spes mea tu in die afflictionis*.

Oui, mon Dieu, vous l'avez dit, et vous ne sauriez nous tromper: c'est moi, c'est moi-même qui vous consolerais, *Ego, Ego ipse consolabor vos*. Quelle promesse, mes frères, quel consolateur! Avoir pour gage de consolation la parole d'un Dieu! être consolé par un Dieu! Est-il une consolation plus solide? Est-il une consolation plus parfaite? Si je disais avec certitude à ce malheureux enseveli dans les ténèbres d'un infect cachot: mon frère, prenez patience, vos fers vont être brisés; encore un jour et vous reverrez la lumière, vous retournerez dans la société de vos amis, vous y reparaitrez avec plus d'honneur, vous y jouirez d'une paix inaltérable. Quelle joie, mon cher auditeur, quelle consolation je répandrais dans son âme! Avec quelle reconnaissance il écouterait ma voix! avec quelle effusion de cœur il bénirait ses chaînes!

Eh bien! C'est de la part de Dieu que je dis ici aux âmes affligées: consolez-vous, consolez-vous! Voici le Seigneur qui vient dans sa puissance. Il porte avec lui des récompenses; il tient dans sa main le prix de vos souffrances. *Consolamini, consolamini. Ecce Dominus in fortitudine veniet et ecce merces ejus cum eo*. Consolez-vous, âmes persécutées. Le royaume des cieux est proche, et c'est à vous qu'il appartient. Consolez-vous, âmes humiliées, encore un moment et vous serez d'autant plus élevées que vous aurez été abaissées. Consolez-vous, ô fidèles que Dieu éprouve par les tentations. Bientôt vous recevrez la couronne de vie qu'il a promise à ceux qui les souffrent avec amour. Pauvres de Jésus-Christ, vous qui endurez la faim, vous qui pleurez maintenant, consolez-vous, le temps n'est pas éloigné où un Dieu riche en miséricorde vous consolera des richesses de sa gloire, où vous serez rassasiés d'un pain céleste, où votre tristesse sera changée dans une joie qu'on ne vous ravira jamais. Consolez-vous enfin, o vous tous, quelques soient vos peines! Voici le

consolateur qui vous tend les bras. Voici celui qui vous dit: Venez à moi et je vous soulagerai. O Jésus, à qui irions-nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle, les seules qui puissent nous consoler parfaitement.

Je sais, mon cher auditeur, que tandis que nous habiterons dans un corps mortel, nous gémirons, comme dit l'Apôtre, sous le fardeau de cette maison de boue. Je sais qu'il n'est point ici-bas de consolation sans mélange. Les souffrances sont toujours un mal. Les afflictions sont toujours des peines, mais que ce mal est léger, que ces peines sont consolantes, quand on envisage le bien souverain, le repos sans fin qu'ils nous procurent! Une éternité de bonheur! une éternité de gloire! une éternité de délices! O âmes souffrantes, avez-vous un coeur si vous n'en êtes pas touchées? avez-vous de la foi si vous n'en êtes consolées? Vous souffrez en paix les plus douloureux traitements pour conserver quelques années d'une vie passagère. Vous supportez avec satisfaction des travaux, des fatigues, des embarras innombrables pour acquérir des avantages périssables: de vains honneurs, une frêle réputation; et l'attente de l'immortalité, la vue d'un trésor incorruptible, la promesse d'une gloire infinie ne pourraient rien sur votre coeur!

O Religion sainte, est-ce à des Chrétiens à méconnaître votre pouvoir sur des coeurs affligés? n'est-ce pas vous qui avez comblé de joie les disciples du Sauveur, parce qu'ils furent jugés dignes de souffrir des opprobres pour son nom? N'est-ce pas vous qui avez mis dans la bouche de St Paul ces paroles touchantes sorties du fond de son âme: Je suis rempli de consolation, disait-il, je goûte un plaisir inexprimable, je tressaille d'allégresse, je nage dans un torrent de délices au milieu de mes afflictions. *Superabundo gaudio in omni tribulatione nostra*. N'est-ce pas vous qui avez imprimé sur le front des Martyrs cette joie rayonnante qui attirait l'admiration de leurs bourreaux? N'est-ce pas vous qui les faisiez courir au-devant des tortures, qui leur inspiriez le désir de prolonger leurs tourments pour augmenter leur bonheur? N'est-ce pas vous enfin qui répandez une onction mille fois plus douce que toutes les douceurs du monde, dans cette âme fidèle qui dépose ses peines au pied des autels, qui mêle ses soupirs aux gémissements ineffables de l'Esprit consolateur, qui reçoit dans son sein la Victime immolée pour notre éternelle consolation? O Religion consolante, si vous n'étiez pas descendue sur la terre pour nous sanctifier, le besoin de nos coeurs vous y appellerait pour nous consoler.

Voilà donc, mes chers auditeurs, toute la science du vrai bonheur. Sachons souffrir et nous serons heureux; le monde ne recherche que ses plaisirs, et ses efforts sont souvent inutiles. Le monde goûte quelquefois des plaisirs et les jouissances sont suivies de regrets. Le Chrétien au contraire ne trouve partout que des occasions de souffrir, et ses peines ne sont jamais sans consolation. Laissons donc les aveugles enfants du siècle se glorifier de leurs funestes avantages; nous qui sommes des enfants de lumière, ne nous glorifions que dans la Croix de Jésus-Christ. O Croix de mon Sauveur, vous serez désormais mon unique ressource. Vous servirez à mon âme comme d'une ancre ferme et assurée dans la tempête des afflictions; ceux qui veulent courir à leur perte peuvent vous regarder comme une folie, pour moi qui veux me sauver, vous serez la sagesse et la vertu de Dieu. Je ne me contenterai pas de vous révéler sur nos autels. Je ne me bornerai pas à tracer sur moi votre signe de bénédiction: je vous imprimerai dans mes entrailles, je vous placerai sur l'autel de mon coeur. C'est là comme sur un autre Calvaire, que je vous honorerai par mes souffrances, bien convaincu qu'après avoir été l'objet de mon culte dans la Jérusalem terrestre, vous deviendrez le sujet de mes hommages éternels dans la Jérusalem céleste. Ainsi soit-il.

2. BP 2199 : SERMON SUR LA FOI (écrit de la main du BON PERE, ce 20 février)

Mes amis et mes frères,

C'est un bonheur ineffable pour nous d'être malgré les impies dans le sein de la foi; mais ce n'est pas assez de connaître et de goûter ce bonheur; nous avons, comme vous savez, contracté avec elle des engagements; ils consistent en quatre différents hommages qu'elle exige de nous : hommage de soumission qui nous la fasse écouter avec docilité; hommage d'affection, qui nous la fasse aimer avec tendresse; hommage de zèle pour en défendre les intérêts avec ardeur; hommage d'action qui nous la fasse aimer et honorer par nos oeuvres; Dieu saint, auteur et consommateur de la foi, daignez m'éclairer de ses divines lumières et accordez-moi la grâce de persuader ces deux jeunes coeurs et de leur inspirer encore plus la fidélité avec laquelle ils doivent inviolablement remplir leur devoir envers la Foi.

1°- Soumission humble et douce; c'est le partage des véritables enfants de l'Eglise; la foi l'exige d'une manière si indispensable que si quelqu'un vient à la lui refuser, elle le méconnaît, elle le condamne et s'arme contre lui de tous ses anathèmes. Dès lors ce n'est plus qu'une brebis indocile; malheur à elle si, ainsi égarée, elle tombe sous la dent du loup ravisseur; dès lors ce n'est plus qu'une pierre de scandale qui ne peut trouver place dans l'édifice de la Jérusalem céleste; dès lors ce n'est plus que comme un membre pourri qu'il faut retrancher de peur qu'il ne communique sa contagion... Soumission ferme et inébranlable jusqu'au point de tout sacrifier, de tout souffrir, de tout perdre, plutôt que de perdre la foi, plutôt même que de s'exposer à la perdre; biens, honneurs, santé, liberté, vie même, tout cela est précieux; mais si tout cela se trouve en compromis avec la foi, tout cela doit céder à la foi; et s'il le faut, sur les débris de tout cela doit s'élever la foi triomphante.

Eglise sainte : que ma main droite soit retranchée, si elle trace jamais des caractères que mon esprit dément, que ma langue desséchée s'attache pour toujours à mon palais, si jamais elle prononce des paroles que mon coeur désavoue. Ma religion m'enseigne à parler et non à déguiser; ma foi m'apprend à mourir et non à mentir; une foi qui m'autoriserait à un tel déguisement n'aurait jamais de part qu'à mes anathèmes; allez, lui dirais-je, vous n'êtes point une foi chrétienne, la probité païenne vaut mieux que vous.

2° - Hommage d'affection qui nous la fasse aimer avec tendresse. L'Eglise est notre mère; en ce point le coeur parle sans que la bouche s'explique. A cette aimable qualité de mère, Eglise sainte, pourrions-nous vous méconnaître; et à combien de titres méritez-vous ce doux nom? C'est vous qui nous avez engendrés en J(ésus) C(hrist), qui nous avez reçus entre vos bras, qui nous avez nourris de votre lait; dans notre faim, vous nous avez rassasiés de la manne céleste et du pain des Anges. Vous nous avez rappelés avec bonté, si nous nous sommes égarés avec malice; vous nous avez reçus avec tendresse quand nous sommes revenus avec douleur. Que de prières adressées au Seigneur pour nous! que de sacrifices offerts sur les autels! que de secours préparés pour le ciel! Vous ne bornez pas là vos faveurs, Religion sainte, comme c'est dans votre seul sein que nous avons eu le bonheur de trouver grâce; c'est entre vos bras que nous espérons rendre notre dernier soupir; et à qui donnerions-nous notre tendresse si nous vous la refusions? Justice, reconnaissance, intérêt : ne sont-ce pas autant de voix éloquents qui sollicitent pour vous et qui demandent notre coeur ? Nous vous les consacrons donc, Eglise divine, ces coeurs et tous leurs sentiments pour toujours; nous vous donnons toute notre tendresse; mais à quelles marques pourrions-nous vous la témoigner?

A quelles marques, mes chers amis? Par notre zèle pour défendre ses intérêts; du zèle pour la foi, un chrétien réconcilié pourrait-il en manquer ? Nous croyons en avoir, mais l'avons-nous en effet? Jugeons-nous nous-mêmes? Ah! Seigneur, nous sommes fidèles et chrétiens de nom; le sommes-nous de conduite et de moeurs? Notre foi a des

commandements, elle a des lois, elle a des pratiques. Ces commandements, les observons-nous? Ces lois les respectons-nous ? Ces pratiques, les remplissons-nous ?... Voilà le zèle : pouvons-nous nous flatter d'en être animés? Notre foi a des intérêts, les avons-nous à coeur? Sur tout cela chacun doit répondre pour soi; mais pour nous, ne pouvons-nous répondre qu'en nous condamnant ? Notre foi a des ennemis à craindre, des persécutions à essuyer, des combats à soutenir; nous le savons : de quels sentiments sommes-nous touchés ? le zèle de la maison de Dieu dévore-t-il notre coeur, comme celui du Prophète? Parlons-nous, agissons-nous, vivons-nous pour elle ? Que si notre état ne nous permet pas de parler, du moins prions-nous pour sa conservation? prions-nous pour ses défenseurs? prions-nous pour ses ministres? pour ses enfants, pour ses ennemis ? Comme Moïse, élevons-nous les mains au ciel, tandis que les Josué combattent pour elle ? Sans essayer leurs travaux nous aurons part à leur victoire : O foi divine! Vous le trouviez autrefois dans les premiers chrétiens, ce zèle ardent, ils vous l'offrirent dans le témoignage de leur sang. Mais sans aller si loin, mes tendres amis, elle demande de vous l'hommage de vos oeuvres.. La foi et les oeuvres doivent toujours être unies ensemble et marcher de concert. Les oeuvres sans la foi sont des oeuvres stériles, et la foi sans les oeuvres est une foi morte. L'arbre se connaît par les fruits, disait le Sauveur du monde, et le chrétien se connaît par ses oeuvres. Sans qu'on nous interroge, nos actions doivent dire quelle est notre religion. Nous ne portons pas notre foi écrite sur notre front, mais nous devons la rendre respectable, par notre conduite, par des oeuvres qui honorent la foi, qui conservent et entretiennent la foi. Amour de Dieu, détachement de nous-mêmes, charité pour nos frères, édification mutuelle, tel est le glorieux témoignage que nous devons à la foi. Mais que serait-ce, ô mon Dieu, si au lieu d'honorer la foi par nos oeuvres, nous nous exposions à la perdre? et n'est-ce pas s'exposer à la perdre que d'écouter des discours où elle risque tout, de former des liaisons où elle n'est plus respectée? pensez-vous, disait le Sauveur du monde, que quand le Fils de l'homme viendra, un jour, il trouvera encore de la foi sur la terre? Hélas! Adorable Sauveur, sans attendre même à la fin du monde, si vous veniez à présent, en trouveriez-vous beaucoup parmi nous ? Ah! ne nous enlevez pas ce sacré dépôt, n'éteignez pas ce reste de flambeau céleste; ne nous privez pas de cette précieuse portion de votre héritage. Punissez-nous, nous le méritons; mais ne portez pas la punition jusqu'à éloigner de nous votre divin esprit et à nous soustraire ses lumières et le don de la foi; c'est, mes tendres amis, le désir que je forme pour vous. Ainsi soit-il.

3. RÈGLEMENT tracé par le BON PÈRE (1797 ?) LEBP. 2197

Dieu en nous faisant naître dans le sein de la religion chrétienne, nous a appelés à la sainteté; ce n'est donc point témérité à nous d'y tendre. Il nous faut un guide, un modèle, un protecteur. Dans Jésus nous trouvons tout; sa naissance, sa vie et sa mort : voilà notre règle. Son divin Coeur sera notre refuge et notre exil, la solitude où nous nous retirerons souvent pour qu'il daigne parler à nos coeurs.

Dieu est notre père, Jésus notre époux, l'Esprit-Saint notre lumière; la Sainte Vierge notre bonne mère, les saints Anges nos gardiens, saint Joseph notre patron...

Jésus est né d'une Vierge; sa préférence pour la virginité nous la fait embrasser. Il est né pauvre, nous voulons vivre pauvres; il a vécu retiré pendant plusieurs années; tel est notre projet, à moins qu'il ne nous fasse connaître que ce n'est pas sa volonté.

La dévotion au Sacré-Coeur. L'humilité et la douceur seront les vertus fondamentales de la Congrégation.

Depuis Pâques jusqu'à Saint Michel, on se lèvera à quatre heures et demie, et depuis la saint Michel jusqu'à Pâques à cinq heures et demie. En s'éveillant on entrera dans l'asile ordinaire pour l'adorer et le supplier de nous présenter à son Père. En s'habillant, on récitera le

psaume 62. Office de la Vierge à Laudes.

A six heures, l'oraison jusqu'à sept, de suite prime et tierce du Sacré Coeur et de la Ste Vierge; à 7 et demie la Messe, un 4 d'heure d'action de grâces et on récitera les prières ordinaires. On se retirera en silence, qui s'observera jusqu'à neuf heures. Cet intervalle sera employé à tenir sa cellule propre. A 9 heures, on se prosternera pour adorer mais sans cérémonie, on dira le **de profundis** pour ses confrères; on ne doit pas y passer plus d'un demi quart d'heure; on travaillera jusqu'à onze heures. Celles qui n'auront point d'occupation particulière se tiendront dans leur cellule.

A onze heures elles diront le dernier petit office; l'examen de suite, à onze et demie le diner, à midi l'**angelus** et les **gloria**; la récréation jusqu'à une heure; et jusqu'à deux, un quart d'heure de lecture, un de réflexion; un second de lecture et un second de réflexion; ce qui fait demi-heure de lecture et demi-heure de silence.

A deux heures, vêpres, les mêmes prières qu'à la fin de la messe, les litanies du Sacré Coeur, un quart d'heure d'adoration au Très Saint Sacrement de l'autel. Le temps qui restera jusqu'à trois heures sera employé selon sa dévotion. A trois heures elles se prosterneront et réciteront le **Miserere** pour honorer l'heure de la mort de notre Rédempteur. On se retirera dans le silence en sa cellule pour y travailler. A 4 heures le rendez-vous comme à 9. A 6 heures l'oraison jusqu'à sept, le chapelet; à 7 et demie le souper, récréation jusqu'à neuf. Silence jusqu'au lendemain 9 heures. Elles diront matines et laudes, l'examen, l'Evangile du lendemain, un ch(apitre) de l'Imitation de Jésus, ce qui pourra servir de sujet de méditation pour celles qui le voudront; on n'y sera pas assujetti. Il sera environ 10 h lorsque nous rentrerons dans nos cellules; on ne pourra pas y passer plus de demi-heure.

La nourriture. Tous les jeûnes de l'Eglise, elles ne mangeront ni huile, ni beurre, ni poisson, ni oeufs, ni lait, ni fromage. Outre les jeûnes d'obligation elles jeûneront les mercredis, vendredis et samedis, les veilles de fêtes de la Sainte Vierge, des Apôtres. Pour ces jeûnes-là, elles pourront manger du lait, des oeufs, du poisson, du fromage mais sans huile ni beurre. Les 4 autres jours elles feront gras et n'auront jamais que la soupe et le bouilli le matin; également la soupe chaude le soir et le bouilli froid, quelquefois de la salade où elles pourront mettre un peu d'huile.

Pour le vêtement, point de linge, chemise de laine, robe de dessous brune, une corde pour ceinture, les poches doivent y tenir, point de pourpoint; elles ne laisseront point cette première robe pour se coucher. Leur lit sera une couchette, une pailleasse, un chevet de même espèce, des draps de laine et une couverture brune. Elles n'auront de meubles qu'une table, une chaise, un prie-Dieu qui aura une petite armoire dans le bas, trois tableaux seulement qu'elles choisiront selon leur dévotion.

Ordre pour l'intention des prières. Elles suivront dans les différents temps et les différentes fêtes l'esprit de l'Eglise; ensuite elles pourront prendre les règles suivantes.

Le premier dimanche du mois sera consacré à rendre l'honneur et l'hommage à la Sainte Trinité; le 2ème à prier pour les âmes du Purgatoire; le 3ème pour adorer le Très Saint Sacrement et y réparer les outrages qu'il y reçoit; le 4ème pour se préparer à la mort; le 5ème quand il s'en trouvera, pour remercier Dieu de nous avoir fait naître dans le sein de l'Eglise.

Pour la semaine : le lundi, demander les lumières du S(aint) Esprit, le supplier de présenter au Père nos prières pour le soulagement des âmes du Purgatoire; le mardi, pour l'Eglise; prier les Anges gardiens de ceux qui la conservent et de ceux qui la persécutent, afin d'obtenir la persévérance des premiers et la conversion des seconds; supplier ces S(aints) Anges de présenter nos prières à Dieu; le mercredi, pour nos parents, nos amis et nos ennemis, nos confesseurs : ce jour-là est sous la protection de S(aint) Joseph; nous le prions de nous obtenir l'esprit d'oraison... Le jeudi nous supplierons les S(aints) Anges qui ont l'honneur d'entourer le Très Saint et Très Adorable Sacrement de l'Autel, de nous faire participer à l'esprit de respect, d'adoration et d'amour dont ils sont pénétrés à la vue de l'excès de l'amour

de notre Dieu pour des hommes ingrats; car ce n'est pas pour ces esprits célestes qu'il est venu habiter la terre, mais pour nous uniquement. Le vendredi pour honorer les souffrances de Jésus, surtout la plaie sensible de son divin Coeur, prier pour ceux qui sont en péché mortel... Le samedi, pour honorer la Sainte Vierge et lui demander sa protection, prier pour la persévérance des vierges et pour la conversion des autres.

Ces différentes intentions doivent se prendre à la prière du matin et sans beaucoup de temps. Pour les pénitences extraordinaires, aucune sans permission du confesseur.....

Tous les premiers vendredis du mois, elles choisiront une heure d'adoration dans le jour..... La veille, elles ne se coucheront qu'à minuit, pour passer depuis onze heures jusqu'à minuit, temps de l'agonie de notre divin Maître; ce jour sera un jour de silence dans la maison, point de récréation. Excepté les heures d'office, on sera libre. On choisira un autre jour de retraite dans le mois, la grande fête sera chômée.

Cor Jesu, salva nos, perimus.

Total: 7 heures de sommeil, 7 heures de prières, huit heures de travail, deux heures pour les repas.

ArchSSCC/F.1-70-3/R.1; LEBP.2197

4. LEBP. 192. A Mademoiselle, Mademoiselle Hélène de la Barre
Rue des Hautes-Treilles, N° 221 A Poitiers

Paris, 4 Août. Jour de Saint Dominique, qui a passé par le creuset des tribulations, pour une oeuvre semblable à celle qui fait, malgré mon exil, tout mon bonheur.

Oui, ma chère fille, je ne vis que pour cimenter, s'il le fallait, à un grand prix, l'oeuvre du Coeur de cet aimable Maître qui me comble de ses faveurs; si je suis ingrat, il m'aime encore, et je sens dans mon coeur qu'il m'aimera toujours, oui toujours.

Je serais inépuisable si je vous écrivais toute la force de sa grâce sur mon âme, toute l'étendue de sa puissance sur mon fond... Aimez-le donc sans partage et je vous répons que rien ne vous en séparera. Soit qu'on persécute, soit qu'on laisse en repos, soyons enfants de la croix; que nos sentiments brûlent du désir de l'immolation qu'il exige ou qu'il permet, et tout, oui, tout ira au gré de sa volonté, que je sens et veux sentir jusqu'à la mort, toujours adorable.

Je n'ai point encore eu de nouvelles positives de l'arrivée de ma fille aînée; je compte qu'elle viendra directement ici, j'ai un asile bien fait pour lui plaire, c'est chez une pensionnaire qui veut se rendre chez elle et arranger d'avance son temporel avec votre mère pour lui rester toute sa vie...

J'en aurai d'autres encore, si elles conviennent; et au moins, si l'enfer s'irrite contre moi chez les grands, il aura la fuite d'une autre part et Dieu en tirera sa gloire.

Soyez comme des colonnes chez vous, que rien ne vous en fasse sortir, parce qu'enfin la maison vous appartient; on peut bien vous empêcher de garder l'Epoux de vos âmes, mais on ne peut pas vous empêcher de l'adorer et de l'aimer sans partage. Ne vous fiez à aucun bras de chair, les meilleurs ne font que du bruit et leur feu même, dans le fort du travail, ne produit que de la fumée.

Je fais l'expérience que tout est fourbe ici-bas; heureusement j'ai pour moi la prudence et encore je n'ai été dupe de personne. S'ils m'ont nui je le voyais d'avance et m'y suis soumis; le sacrifice a toujours été fait avant qu'il fût exigé.

Dites à mon fils et à ses enfants que rien ne les ébranle, qu'ils soient circonspects, et si leur charité est éprouvée, ce ne sera pas pour longtemps.

Qu'ils tiennent à la croix et la croix a vaincu plus d'ennemis que je ne leur en connais. En un mot, qu'ils prient et qu'ils espèrent... Je suis tranquille encore, il est plus que probable que je ne serai pas digne des liens; il y a quatre jours que St Pierre en fut délivré, et je me rappelle sans cesse d'un tableau que vous devez avoir, qui fut le premier autel du 1er sacrifice que je fis aux Olérons ⁽¹⁾, il y a dix ans environ... C'est ce tableau ou plutôt celui qu'il représente ⁽²⁾, qui reçut mes premières résolutions et celles de bien d'autres qui bénissent avec lui maintenant le S(ain)t des Saints dans la gloire... Vous dirai-je encore de n'être pas trop malheureuse? Ma prière à ce sujet ne peut faire aucun changement à la volonté de votre tout aimable Sauveur, mais je veux au moins que vous sachiez bien que je souffre avec vous, que je pleure avec vous, que je suis où vous êtes, et dans la vue de tout partager et de tout adorer.

Adieu, ma chère fille; dites à Thérèse, etc, etc, etc, etc, que je leur suis aussi tendrement que respectueusement uni.

f. M. J.

P.S. Mme Emilie ⁽³⁾ est bonne, elle sait quelque chose, mais pas tout; il est bon de garder pour son Dieu ce qui lui plaît davantage.

1) C'est ainsi qu'il parle de la maison qui se trouvait alors dans la rue d'Oléron.

2) La précision fournie par le P.Coudrin peut donner à penser que ce tableau n'est pas celui **des Sacrés-Coeurs**, comme le dit le P.Perron dans sa biographie du fondateur à la page 129. Il s'agirait plutôt **du Sacré-Coeur** puisque le P.Coudrin parle de "celui" que représente le tableau. Dans les années 1794, c'était au Sacré-Coeur qu'était consacrée la société de Melle Geoffroy.

3) Selon une note du P.Hilarion il s'agirait de la soeur Emilienne Regner, qui fera profession en 1805.

5. LEBP. 1163. P.S. d'une lettre du bon Père au P. Alexis Bachelot, Préfet apostolique des île Hawaii. (Octobre 1826)

Que puis-je vous dire, mes très chers amis, sinon que mon coeur et mon esprit vous suivront, vous accompagneront, jusqu'au moment où nous aurons de vos nouvelles.

Aimez-vous bien les uns les autres. Supportez les petites peines qui seront indispensables à cause des différents caractères. N'ayez qu'un coeur et qu'une âme.

Les saints anges vous aideront, vous dirigeront, vous éclaireront, vous conduiront au port. Soyez doux et obéissants les uns envers les autres: que chacun ne tienne pas trop à son sentiment. Il est plus conforme à la volonté de Dieu de céder quelque chose pour le bien de tous, que de vouloir le mieux quand il y a des obstacles qui ne sont pas mauvais par eux-mêmes.

Adieu, chers, bons et dignes amis. Je vous trouve bienheureux d'être les premiers appelés de la Congrégation pour succéder au ministère de St Paul et de St Barnabé. Mais, en grâce, mes chers enfants, ne recevez jamais Notre Seigneur dans une conscience douteuse, et que la grâce et la paix de son divin Coeur soient avec vous tous.

Votre pauvre père. f.M.J. Coudrin, Supérieur général.

ArchSSCC.1-70-2/U.1163. Copie de la main du P. Bachelot. Copie du P. Hilarion: cahier MHM.1, p.86. LEBP.1163. Autre copie: +95(044)-7, XXI.

6. LEBP 1309 A Soeur Alix Guyot à Mortagne (1827 ou 1828)

Je n'ai pas le temps de lire ce qu'on vous mande, ma chère fille; mais ce que je sais bien, c'est que je prie le Bon Dieu pour que vous soyez sainte, et toutes mes chères filles des saintes.

Travaillez donc les unes et les-autres à bien servir et bien adorer ce très bon Maître. Si vous êtes bien heureuses d'être ses enfants, je le suis bien de votre bonheur. Dites-le bien à vos bonnes compagnes, à ces chères filles de son divin Coeur. Qu'elles s'aiment bien entre elles, qu'elles se supportent avec leurs infirmités dans la charité qui bannit la crainte. Que toutes leurs actions se fassent pour acquérir le Ciel. Qu'elles pensent bien qu'elles ne sont entrées en religion que pour mourir à elles-mêmes; qu'elles soient anges pour obéir promptement, vierges pour suivre l'Agneau et détachées de tout pour n'avoir rien de pesant quand l'Epoux ouvrira la porte du Ciel.

f. M. J. Coudrin

Salut et bonne paix à la bonne soeur Arsène et à toutes mes pauvres filles. Si la Croix est son partage, qu'elle fasse donc son bonheur et sa joie, voie précieuse, voie que Dieu lui a tracée de toute éternité et qu'elle doit suivre avec foi, espérance et amour. Une vocation de foi n'est-elle pas la meilleure ? Elle est bien appelée, cette chère fille, de son divin Coeur. Assurez-la bien de cette vérité. Dites-lui que je l'engage à redoubler de ferveur et à ranimer son courage, envisageant sans cesse la couronne qui est promise aux vainqueurs et non aux vaincus.

7. BM. 13. Billet au Bon Père (vers la fin de janvier 1801)

Il est sûr que les vœux de Mr. David seront très agréables au bon Dieu. Il veut qu'Il fasse le sacrifice du retard de son ordination, mais cela ne la retardera peut-être pas. Il dira à Mgr de Vienne qu'il est religieux, il lui fera l'explication de notre affaire, il dira qu'il n'y tient qu'autant que le Saint-Siège l'approuvera ou même le tolérera, et que nous sommes tous dans cette intention. Ce n'est plus seulement la Sainte Vierge qui veut cet ordre, mais il paraît être devenu un besoin pour le Cœur de Dieu, tant sa miséricorde pour nous est grande. Il m'est impossible de m'expliquer car je ne vous dis rien, en comparaison de ce que j'ai appris ou senti à ce sujet.

8. BM. 14. Billet au Bon Père (vers le 2 février 1801)

Une pluie de bénédictions tombe sur Lussa et Rochette, relativement à leur cérémonie d'habit et leurs.... la Sainte Vierge prie pour nous depuis minuit. J'ai encore vu le petit livre des vœux. Vous avez encore quelques chose à me faire faire, je ne sais ce que c'est.

9. BM. 18. Billet au Bon Père (7 février 1801)

C'est au ciel qu'est la Sainte Vierge, quand elle prie pour nous. Le petit livre y est aussi. C'est, je crois, pour nous faire voir qu'il ne nous arriverait rien qu'il m'a été montré ;

car Notre Seigneur m'a rappelé qu'il avait jeté un regard de miséricorde sur nous. Il m'a reproché de n'avoir pas de foi ; mais c'est à cet instant que j'ai vu le palais, et les deux hommes y menant je ne sais qui. Notre-Seigneur m'a remis dans la situation où je suis quand Il me fait connaître les secrets de son Cœur. Je suis descendue vous le dire, depuis que je suis là j'ai prié pour qu'il n'arrive rien. Notre-Seigneur m'a dit d'écrire. J'ai demandé de dire mon chapelet. Après cela, Il m'a rappelé qu'Il m'avait dit que sa Mère voulait notre affaire, qu'ensuite elle était devenue la sienne. Ensuite, Il m'a dit qu'Il voulait que j'écrive. J'ai vu mes papiers faisant un petit livre. Le bon Dieu s'est retiré tout à fait, voyant que je n'allais pas chercher l'écritoire. J'ai été forcée de partir.

10. Réponse à mon frère. (1795)

Si j'ai bien compris la demande que vous m'avez faite, vous désirez que j'écrive quelque chose sur ce que nous appelons **l'immensité**. Mais il faudrait un coeur capable de sentir, il faudrait un coeur dont quelques étincelles de l'amour divin eu(ssen)t fondu les glaces pour conduire la plume qui tracerait quelques lignes sur la Société qui se fait gloire de tenir de plus près au Coeur de Jésus. Coeur de Jésus, objet éternel de l'amour du Père, Coeur de Jésus, brûlant d'un amour infini pour le Père, Coeur de Jésus qui avez aimé les hommes jusqu'à faire vos délices de vivre parmi eux, Coeur de Jésus qui (ô comble de miséricorde) ne dédaignez pas de venir reposer auprès du mien: dissipez-en les ténèbres effrayantes, animez-en la stupidité; parlez si vous voulez que je parle. Que les traits de ma plume soient des traits de feu; qu'elle peigne, s'il est possible, la douce et aimable union de plusieurs coeurs que vous avez formés pour vous et, par une vocation particulière, appelés à n'en former qu'un seul pour vous aimer.

La Société du Coeur de Jésus représente en quelque sorte l'accord et la réunion bienheureuse des saints dans le Paradis. Les saints y chantent perpétuellement le cantique de l'Agneau: les Associés sont toujours en adoration devant l'Agneau immolé sur nos autels pour les péchés des hommes. Les saints n'ont d'autre occupation que celle d'aimer Dieu: telle doit être celle des Associés. Les saints de tout âge, de tout état ne se connaissent et ne s'aiment qu'en Dieu et pour Dieu: telle doit être la charité qui unit les Associés entr'eux. Cette comparaison est-elle trop forte? et ne faut-il pas, ô mon Dieu, s'élever jusque dans le séjour de votre gloire pour se faire une idée assez grande des êtres créés à votre image, qui ont consacré toutes les facultés que vous leur avez données à vous aimer et à vous servir?..

Si ces coeurs, conduits par celui du doux Jésus, quittent la contemplation de ses grandeurs infinies, qu'elles sont grandes les occupations extérieures auxquelles ils se livrent!... Soulager et consoler l'extrémité de la misère de ces vierges sur qui le fléau de la persécution a pesé d'une manière particulière; instruire des devoirs de la religion de jeunes coeurs que l'ignorance eut pu précipiter dans l'abîme de l'hérésie et du vice; assister les malheureux que l'infirmité, que la maladie affligent, pour qui une éternité de bonheur ou de malheur va s'ouvrir, qui, entourés de parents pauvres, indolents ou impies, seraient peut-être privés des secours que la religion et la charité offrent à leurs besoins. Si, grâce au ciel, la religion conserve encore de dignes ministres échappés à la fureur de l'impie mais exposés tous les jours à y être livrés de nouveau, ils trouvent dans la Société, des fidèles qui savent encore imiter le zèle des Aquilas et des Priscilles.

O mon frère, que m'avez-vous demandé? Ma main tremble et veut s'arrêter... Je frémis sur la grandeur et l'étendue de l'objet qui m'occupe...

En jetant un coup d'oeil sur l'ensemble qui forme cette heureuse Société, j'y vois des confesseurs de Jésus-Christ, dont les uns (ont) blanchis sous les fatigues du ministère ou les chaînes qu'ils portèrent pour lui, d'autres dont la force de l'âge et de la santé n'a pu résister à l'exil ou aux durs travaux auxquels ils se livrèrent, consacrer encore tous les jours leur existence à la gloire de Dieu, au salut des âmes. J'y vois des veuves et des femmes répandre au milieu du monde où elles sont obligées de vivre, la bonne odeur de J(ésus)-C(rist) et faire respecter la religion, même par ceux qui la blasphèment. J'y vois un grand nombre de filles heureuses d'avoir toute leur liberté pour la donner au doux Jésus; heureuses de ne pouvoir vivre que pour lui; mille fois heureuses de pouvoir consacrer toutes les facultés de leur âme, toutes les affections de leur coeur à le servir sans obstacles, à l'aimer sans partage, et de pouvoir espérer être libres de verser, s'il le fallait, tout leur sang, goutte à goutte, pour lui, pour lui seul et de se consumer par amour dans l'immensité de son Amour... La diversité de l'état, de l'âge, des moyens dans tous les membres de la Société représente, ce me semble, cette diversité merveilleuse qui embellit tous les ouvrages du Créateur et dont l'accord dans le séjour des bienheureux fera un ensemble si charmant.

O mon pays, affligé de maux si cruels, ce trésor, caché dans ce moment, le sera-t-il toujours? Ne verrez-vous pas luire le beau jour où la sainte dévotion du S(acré)-C(oeur) de Jésus triomphera des impies et des lâches chrétiens? ... Heureuse Société, formée au milieu des débris de nos temples et de nos autels, êtes-vous destinée à les relever?... S'il fallait, pour l'obtenir de la miséricorde du Seigneur, souffrir tous les maux que l'impiété projette encore, s'il fallait porter sur soi le poids de la justice de Dieu irritée, s'il fallait gémir dans les chaînes ou perdre la vie dans les supplices, à ce seul mot: **la gloire de Dieu l'exige**, qu'il n'y ait point un seul coeur dans la Société qui balance ou recule!... Eh! se serait-on formé une juste idée de l'esprit qui doit animer cette Société, si tels n'étaient (pas) ses sentiments?

Mon frère, je voudrais avoir quelque commerce avec les anges pour les prier de corriger ce que j'écris et de dire ce que je ne puis dire. Je ne sais s'il est jamais venu à l'esprit de personne de faire parler un aveugle sur les couleurs; en tout cas, vous avez fait à peu près la même chose. On prétend que les aveugles sont gais, mais je certifierai qu'ils ne le sont pas tous. Aussi il n'a point été en mon pouvoir d'obéir à la seconde partie de votre demande. Je conviendrais que si quelque chose pouvait engager à chanter les cantiques du Seigneur sur les bords du fleuve de Babylone, ce serait le spectacle des exilés qui ont leur refuge dans le Coeur de Jésus... Que le ciel, propice à mes vœux, comble ces âmes choisies de ses plus douces bénédictions, que mes frères et mes soeurs, n'ayant jamais d'autres larmes à verser que celles que peut faire répandre la joie et la dévotion, que tous les méchants se convertissent par leur exemple et leur prière, et que (la suite du texte est perdue)

ArchSSCC/F; 1-70-5/L.1.

11. QUELQUES REMARQUES SUR LE R. P. M. J.

1ère rédaction par le P. Hilarion LUCAS (1802)

1. F^c P^{pe} (1) disant un jour [1801] un Ave Maria que lui demandait une personne dit, au lieu de Sancta Maria, Sancte Joseph. Il se replit dans l'instant. "Ne vous reprenez pas, lui dit N.P., ils s'entendront bien"

On disait communément: Mr. J^{me} (2) apprend à aimer Dieu et Mr. P^{ue} à le prier. [Je tiens ce fait de Mr Roulleau]

Dans les commencements qu'il fut prêtre, il fut obligé de passer quelques mois caché dans un grenier, sans presque voir personne et dans une oraison continuelle. Ce fut là qu'il conçut le projet de devenir missionnaire et ce fut à cette intention qu'il quitta son grenier le jour de St Caprais auquel il se consacra le 20 Octobre.

2. Un jour [vers 1797] dans la rue (peut-être vers le 18 fructidor)⁽³⁾, il entendit des gens qui disaient avec inquiétude : "Mon Dieu, elle est prête à mourir et nous n'avons pas pu trouver Mr Fab..." (c'était le nom d'un intrus)⁽⁴⁾. Il s'arrête, leur demande avec confiance pourquoi ils allaient chercher l'intrus et leur dit qu'il est lui-même prêtre et qu'ils n'ont qu'à le mener où est la malade dont ils parlaient. Ils le conduisent: il la confesse et convertit toute la famille.

3. Au sortir de son grenier dont j'ai parlé, obligé de se cacher dans les bois, sans pouvoir rester une nuit dans le même endroit, il fut rencontré et arrêté par un gendarme : "Que voulés-vous faire de moi, lui dit-il avec cet air doux, cette noble confiance qui semble commander la pitié et que la vertu inspire? Je suis prêtre: c'est vrai". Frappé de ce courage, le gendarme lui offre un asile chez lui, l'y cache quelques jours et lui cherche lui-même une retraite.[1792 à 1793]

4. Dans le temps de la Terreur, il montra le plus grand courage. Il escaladait les murs des prisons pour y porter des consolations spirituelles. Il m'a dit lui-même qu'une nuit de Noël il avait escaladé un mur des Pénitentes ⁽⁵⁾ portant sur soi les ornements sacrés, un calice où étaient les ablutions, parce qu'il avait déjà dit la 1ère messe et alla offrir le saint sacrifice pour les personnes qu'on y avait mises en prison.

Voici encore un autre fait que je tiens de sa bouche: on l'appela dans le temps de la plus grande Terreur pour donner les sacrements à l'épouse d'un des plus fougueux patriotes. Il y alla. Cet homme était présent. Le P. M.J.⁽⁶⁾ n'eut pas plutôt prononcé quelques phrases en parlant du Bon Dieu avec ce ton énergique et touchant qui lui est particulier, que cet homme converti se jette à ses pieds en lui avouant que quelques instants auparavant il l'eut livré lui-même. Il ne sait si cet homme a persévéré, ne sachant ni qui l'y a conduit, ni dans quel endroit c'était, ni quelle était la personne.

4bis. Il nous disait un jour qu'on lui eut bien rendu service si on eut conservé quelques idées particulières que Dieu lui fournissait dans ses sermons."Dans les commencements, dit-il, je prêchai une retraite. Je n'en avais jamais vu : je savais à peine ce que c'était. Eh bien! je prêchais matin et soir, mais j'avais des phrases qui atterraient mon monde. Je voyais sensiblement l'effet qu'elles produisaient. Je voyais les têtes se baisser, s'enfoncer dans les capotes. J'en prononçais encore une autre : je les voyais s'enfoncer encore davantage. Et après le sermon je laissais ces personnes immobiles enfoncées dans leurs réflexions. "En effet des personnes qui l'ont entendu m'ont dit qu'il était tout de feu dans ces temps-là et qu'il en a beaucoup perdu et je tiens d'une personne qu'on l'a vu plus d'une fois être obligé de cesser parce qu'il était épuisé et s'arrêter comme mort, tant il était pénétré lui-même.

5. Un jour [je ne sais pas l'année]il fut appelé pour administrer * une dame qui se trouvait sans connaissance. Il y alla ayant sur soi un Sacré-Coeur avec lequel s'est opéré un miracle éclatant dont je parlerai dans la suite. Arrivé dans la maison, il lui parle, mais inutilement. Il fait sortir tout le monde, sous prétexte qu'il pourra tirer quelque chose de cette dame étant seul. Aussitôt il prend le Sacré-Coeur qu'il a, l'applique avec foi sur la malade qui recouvre la parole, reçoit les sacrements, et perd de suite la connaissance et meurt. [*Mlle de Rechine-Voisin, à Guron, à 5 lieues de Poitiers]

6. Il demeura quelque temps caché avec Mr Dodain, prêtre respectable et qui devint martyr. Ce saint prêtre disait toujours avant le Vendredi saint au P. M.J. : " Vous ne croiriez pas,

depuis quelques jours je trouve dans mon oraison que la guillotine est désirable pour moi. Ce sera pourtant bien difficile à couper ", ajoutait-il en portant la main à son col qui était fort court. Il fut pris deux jours après et fut guillotiné le Vendredi-saint-même, jour où il devait prêcher la Passion. Sa fermeté, son courage, son allégresse en allant à la mort firent trembler Planier, prêtre marié, et Bobin, ses juges et ses bourreaux. "Rappelle-toi, dit-il à ce dernier, que je serai ton juge. J'en prends l'engagement devant Dieu. Un jour je serai assis sur un des douze trônes d'Israël et je te jugerai ". Comme il n'avait pas dit ses Complies et qu'il avait un quart d'heure à attendre avant d'aller à l' échafaud, il demanda : " N'y aurait-il pas quelqu'un qui aurait la charité de me procurer un bréviaire pour dire mes complies "? Une dame lui en envoya un et lorsqu'il fut près de partir, il le remit à des personnes qu'il chargea de remercier de sa part cette dame charitable. Le bourreau le manqua trois fois et fut obligé de l'achever avec le couteau.[1793 à 1795]

7. Quelques jours après, le P. M.J. allant sur la place du Pilon dans la maison de Mlle Bâtard en ayant sur lui le Bon Dieu afin de pouvoir faire évader une malheureuse religieuse qui avait eu la coupable faiblesse d'épouser son oncle prêtre et qui se trouvait malade dangereusement. La porte n'étant pas ouverte de la maison où il allait, il se promena sur la place et pour n'avoir pas l'air de craindre il monta sur la guillotine encore teinte du sang de son cher Dodain et en se baissant il reconnut la voix de deux intrus qui causaient et avec qui il avait fait son séminaire. Heureusement ils ne le reconnurent pas.

"Dans ce temps-là, nous disait-il lui-même, j'étais tout de feu. J'ai été pendant plus de deux ans que, n'ayant pas de maison où je pusse laisser le St Sacrement, je le portais toujours sur moi, dans la crainte de trouver quelques malades. J'en administrais quelquefois des six à sept par nuit. Toute mon idée était que si j'étais pris je communierais en viatique. C'était là toute ma consolation. Je n'avais repos ni nuit ni jour. Je ne dormais presque pas, moi qui ai besoin de sommeil. Je courais sans cesse d'un bout à l'autre de la ville et souvent je suivais la garde qui faisait les visites".[1793-1794]

8. "Bien des fois avec Mr Fauvette⁽⁷⁾ j'ai escaladé les murs des prisons, des Carmélites, de St Pierre, des Pénitentes, pour porter des consolations aux personnes qui étaient renfermées. Les prisonniers ne savaient pas où nous passions et il n'y avait que deux dans la salle qui sussent les moyens que nous prenions. On nous conduisait dans des derrières : on nous faisait passer par dessus des murs. Nous trouvions au bas des personnes qui nous conduisaient dans la salle des personnes renfermées et nous nous en retournions de même. Le geôlier d'une prison avait coutume tous les soirs de sortir pour fermer son contre-vent et de laisser sa porte ouverte pendant ce court espace de temps. Nous nous étions donné le mot du guet avec des prisonniers et nous entrâmes ainsi pendant cet instant. Un chien qui était à la porte n'aboya pas et nous trouvâmes une personne qui nous attendait là et nous conduisit à la salle. Dans les commencements nous portions le St Sacrement sur nous dans des ciboires pleins d'hosties. Je fus le premier qui m'avisai de mettre tous les ornements dans une espèce de havresac et je n'avertis pas Aglaé⁽⁸⁾, mais lorsque nous fûmes arrivés, je lui dis que ce n'était pas tout et qu'il fallait dire la messe. Je la dis, je prêchai et on craignit épouvantablement que nous ne fussions entendus. Aussi Aglaé n'y dit-il pas la messe. Mon cher ami, me disait-il, tu nous exposes par tes imprudences".

9. "Une fois j'allais porter le Bon Dieu et administrer une malade dans une maison. Il y avait dans la cour un gros dogue, un valet et deux Westermann⁽⁹⁾ couchés. Deux femmes qui devaient m'attendre s'étaient endormies. J'arrivai et voulant pousser une grande porte, comme elle tenait mal sur les gonds, elle tomba sur le pavé avec fracas et par un miracle de la Providence, elle ne réveilla pas même le chien qui était couché dans la cour. J'entrai. Ces deux femmes me dirent: Ah! monsieur, qu'est-ce que ce bruit que nous venons d'entendre? Je

leur dis : mes bonnes amies, que voulez-vous? Je suis perdu, mais il faut pourtant que j'administre cette malade. Pendant ce temps là elles sortirent et remontèrent la porte sur ses gonds. Lorsque je sortis, je leur demandai qui avait remis cette porte. Elles me répondirent : Monsieur, c'est nous et nous n'avons pas eu beaucoup de peine. Alors je dis : Mon Dieu, vous voulez me garder. Je ne le mérite pourtant guère".

10. "Je confessais alors tous les prêtres de la ville. J'en avais plus de quarante. Je passais des trois ou quatre nuits à faire cette besogne".

11. "Ayant d'abord passé six mois en ville, je fis ensuite une espèce de promesse à Dieu, de rester à travailler dans les campagnes jusqu'à ce que je ne pusse plus y demeurer. Je me répandais donc dans les campagnes, jusqu'à ce que la plus grande Terreur vint. Je fus alors chassé de partout. J'écrivis à Fauvette que je n'avais pas d'asile. Je vins à Poitiers à travers une multitude de gardes, déguisé en boulanger, portant un pain de seize livres sur ma tête. Ils ne me demandèrent rien. J'abordai chez Mlle de Pleumartin. C'était en 1793. Mlle Chevalier, qui était alors réunie avec Mlle Bert, vint et m'offrit un asile pourvu que je leur assurasse la messe le dimanche et j'y demeurai".

12. "Je sortais sans cesse. J'avais alors beaucoup plus de courage que je n'en ai à présent. Je faisais beaucoup plus d'ouvrage. On me regardait tellement comme perdu qu'on tirait à la courte paille et qu'on abandonnait au sort pour savoir qui m'accompagnerait. Je me fâchais quand on voulait m'empêcher de sortir et je menaçais de sortir de la maison en plein jour et de n'y rentrer jamais. Comment, disais-je, on veut m'empêcher d'exercer mon ministère! Ah! je serai bien plutôt pris en ne l'exerçant pas".

13. Dans tout ce temps, il était pâle, défait, ne mangeait presque pas et était accablé par la fatigue sans jamais se décourager.

14. Lorsque les Grands Vicaires eurent reçu du Pape le pouvoir de recevoir les rétractations des prêtres jureurs, Mr de Brunn...(10) l'envoya recevoir du côté de Richelieu celles de tout un chapitre et d'un curé dans le temps où on n'osait même pas mettre le pied dehors.

15. Un jour qu'il disait la messe au Moulin à Vent, et que l'oratoire était plein de monde, des personnes arrivèrent pour faire la visite. Mlle de Lus...la Garélie regardant par la fenêtre aperçut les gardes et alla lui dire, comme il était à prêcher : les voilà. "Mes frères, dit-il à ceux qui l'environnaient, restez tranquilles. Je vais m'absenter, il n'arrivera rien ". Dans un instant il disparut et on ôta tout de la chapelle. Mlle Ber..et la Sr Th^{se} restèrent seules devant le St Sacrement et on fit entrer les gardes par une porte, pendant que les fidèles sortaient par l'autre. Lorsqu'ils vinrent dans la chapelle, ils demandèrent à la Sr Th^{se} pourquoi elle priait le Bon Dieu. Ils l'échauffèrent tellement qu'elle leur répondit avec fermeté : " Nous prions le Bon Dieu pour vous, contre vous et malgré vous ". Ayant demandé ce qui était là en montrant le tabernacle, Mlle Bert leur répondit avec fermeté : " le Saint Sacrement ". Même demande, même réponse. On croit même qu'elle ajouta: " votre Dieu et le mien ". Ils mirent dans leur procès verbal qu'elle leur avait dit qu'il y avait "un saint Sacrement", et se retirèrent.[après le 18 Fructidor]

16. Dans la Terreur, le P. M.J. fut obligé de se déguiser diversement pour empêcher qu'on le reconnût pour celui qu'on avait vu séminariste quelques années auparavant. Tantôt il se déguisait en boulanger, tantôt contraint par la nécessité il prenait un habit de gendarme ou d'officier et plus d'une fois des soldats le saluèrent, le regardant comme tel. Tantôt il se cachait sous un habit de paysan et ce fut ainsi qu'il passa chez une dame respectable quinze jours en qualité de domestique. C'est qu'on craignait les bavardages d'une domestique de la maison, bonne catholique mais fort indiscreète. Seulement pour ne pas se trouver toujours avec

cette fille, il était convenu avec la dame qu'il mangerait avec elle et que, pour que la fille dont on se méfiait ne se doutât de rien, il prétextât qu'il voulait user du bienfait de la nation qui prétendait que tous les hommes étaient égaux. Ce qu'il y avait de plus plaisant dans cette aventure, c'est que cette fille voulait l'envoyer vendre à la place des pois qu'ils avaient recueillis de leur campagne et, comme il ne le voulait pas, "Notre dame, disait-elle à sa maîtresse, notre drôle, il est fier au moins, il ne veut pas aller vendre des pois à la place". Elle le tourmentait continuellement et lui se tenait toujours dans une réserve qui l'étonnait. Elle le frappait rudement quand il ne faisait pas à son gré les emplois les plus vils de la maison. Enfin vint un jour où il devait dire la messe. Le p. Lamothe⁽¹¹⁾, qui était dans la même maison, lui dit de célébrer le premier le saint Sacrifice. Il monte à l'oratoire et s'habille. Cette fille qui entrait dans le moment, apportant de la lumière, veut l'écraser avec les pincettes qu'elle tenait à la main en criant: "notre drôle qui se moque avec des habits sacrés". Le P. M.J. se tourne alors avec une gravité vraiment sacerdotale, lui parle du malheur des temps qui force les prêtres à prendre ces formes étrangères et cette fille est si vivement frappée de voir un prêtre dans celui qu'elle n'avait regardé jusqu'alors que comme le pauvre Joseph, qu'elle tombe évanouie. Elle est morte depuis.[1792]

17. Bien des fois, sous le même habillement et sous le même nom de Joseph, il accompagnait le père Lamothe, la lanterne à la main, et lorsque celui-ci rencontrait un des plus fameux terroristes, il disait tout haut: "Joseph, éclaire-moi".

18. Il alla dans les cachots confesser Mlles Goffreau qui y étaient renfermées. La plus âgée était alors dans un cachot. Il lui donna le Bon Dieu.[1793-1795]

19. Pendant plus de dix-huit mois, il ne quittait le St Sacrement ni jour ni nuit, parce que, à tout moment, il avait des malades à confesser.

20. Cinq ou six jours après la mort de Mr Dodain, il alla confesser une malade dans la maison même de celui qui avait fait prendre ce saint martyr. Ce fut cet homme lui-même qui lui ouvrit la porte, le prenant pour le parent d'une personne de soixante et quelques années, qui pour cacher la chose, lui sauta au col en lui souhaitant le Bon Jour comme à son parent. Un chirurgien, fameux terroriste, était alors dans la chambre de la malade et Dieu permit que, pensant que le P. M.J. voulait parler à sa parente qui demeurait dans la même chambre, il se retira en lui disant qu'il craignait de le gêner. En peu de temps la malade fut confessée, reçut l'Extrême Onction par une seule onction et le St Viatique. Le P. M.J. sort et il ne venait que de fermer la porte de la maison, lorsque la femme du malheureux qui avait montré un furieux patriotisme, femme qui n'avait pas moins de fureur, crie à son mari: "c'est un prêtre qui s'en va". Il lui répond: "Tu aurais dû me le dire plus tôt. Je l'aurais fait prendre". Mais la victime était déjà loin.

21. On pourrait citer plusieurs traits du fanatisme républicain. Des personnes sont venues se confesser au P. M.J. en lui disant: M. P., nous vous avons choisi exprès, parce que, comme nous ne vous connaissions que sous le nom de Marche-à-terre, nous vous avons veillé, un fusil à la main, pour vous tuer, croyant rendre un grand service à la république "

22. Comme le P. M.J. était chez Mme Favre, une femme pauvre vint dire à Mlle Favre: "Si vous vouliez, vous avez l'air d'une personne bien honnête, vous pourriez bien me rendre service". Et Mlle Favre lui demandant en quoi: "Eh, mon Dieu! dit-elle On dit qu'il y a beaucoup de prêtres dans cette rue. On donne cinquante francs à ceux qui en font prendre. Si vous pouviez m'en découvrir". - "Eh quoi, lui dit Mlle Favre étonnée, vous ne vous feriez donc pas de peine de tourmenter ainsi le monde". - "Eh, dit l'autre d'un ton fort tranquille, quand on est pauvre! Et puis ces gens font tant de mal à la nation" - "Quand j'en connaîtrais,

lui dit Mlle Fav., je ne vous le dirais pas "- "Je ne croirais pas faire mal, répliqua cette femme. Je voudrais bien en savoir, mais je ne voudrais pas dénoncer des maisons dont je ne serais pas sûre".

23. Une autre fois, le P. M.J. alla confesser des infirmes et une malade à neuf heures du soir, habillé en pauvre des Incurables, dans une maison où il y avait à souper vingt-deux terroristes. La domestique qui l'attendait lui avait dit qu'à neuf heures elle se trouverait derrière la porte et qu'il n'avait qu'à frapper. Il frappa en effet avec son bâton; mais elle était dans le haut de la maison. La femme entend, met la tête à la fenêtre, et demande qui est là. Il s'enfonce aussitôt dans la porte, elle ne l'aperçoit pas, et dit à son mari: "ce n'est rien; je croyais avoir entendu frapper". La domestique se rappelle alors ce qu'elle avait promis. Elle descend, le conduit à la chambre où étaient les personnes qu'il devait confesser. Il y avait un gros chien dans la cour, qui non seulement n'aboie pas, mais même va lui lécher les pieds. Ainsi les animaux rendaient hommage à la vertu persécutée par les hommes. Le P. M.J. reste une heure à confesser, descend ensuite, repasse par la même cour. Le chien l'accompagne jusqu'à la porte et lorsqu'il est une fois sorti, recommence à aboyer à son ordinaire.

24. Quelques jours après la mort de Mlle Babin, il alla confesser à Montbern..., mais cette exécution sanglante avait jeté l'effroi dans tous les coeurs. Personne ne voulait le loger. "Monsieur, lui disaient ces pauvres gens, vous avez trop de charité pour nous exposer. Nous avons des enfants". Il était alors avec le mari de la Guste. "Mon pauvre ami, dit-il, personne ne veut me recevoir. Je ne coucherai pas dehors. Il faut me reconduire dans la ville". Cet homme lui représenta qu'ils ne pouvaient passer que par le Pont-Neuf et qu'il y avait onze ou douze gardes qui ne laissaient passer personne sans passeport. "A la garde du Bon Dieu", dit le P. M.J., et ils convinrent qu'il irait derrière cet homme, qui, si on voulait l'arrêter, se nommerait, et que, comme il faisait très noir, le P. M.J. passerait pendant tout ce temps là. Comme ils étaient proches, la garde cria: "Qui vive". L'homme répondit: "Citoyen". A une seconde demande, le P. lui-même répondit la même chose. Tous les fusiliers, à l'exception de la garde, étaient dans le corps de garde et lui crièrent: "Prends bien garde, examine bien les passeports". La garde répondit: "Ne craignez pas, c'est un bon citoyen". Lorsque le P. passa, il lui tendit la main et serra la sienne en lui disant: "Ah! monsieur, que vous échappez d'un grand danger!" C'était un homme qu'il avait confessé deux jours auparavant. Il l'avait reconnu à la voix.

25. Une anecdote fera connaître toute la noirceur de ces jours affreux. Mrs. Chartres frères - qui furent pris dans un bois taillis appartenant à Mlle Babin - furent mis en prison, et ne déclarèrent rien. Mais on savait qu'ils étaient timides et pour leur arracher la vérité on ourdit une trame infernale. On fait imprimer une espèce d'arrêté qui porte que ceux qui découvriront la vérité auront leur grâce. On le leur porte en prison. On leur ajoute que s'ils découvrent les personnes chez qui ils ont été reçus, chez qui ils ont passé, qui leur ont rendu service, que leur grâce est prête, qu'il n'y a rien à craindre du reste pour toutes ces personnes; qu'on les mettrait peut-être pour huit jours en prison, afin de tromper les yeux de la loi, mais qu'on les mettrait ensuite en liberté; qu'au reste s'ils avaient de la religion, comme ils paraissaient en avoir, ils devaient préférer se conserver pour le salut des peuples, plutôt que de mourir en fanatiques. Ainsi trompés, ces prêtres trop scrupuleux crurent par un principe de conscience devoir tout découvrir.

Sur les indices qu'ils donnèrent, Mlles Goffreau furent mises sur l'échafaud, la Sr. Ave condamnée à 15 ans de fers pour les avoir recelés et avec eux C. dit Marche-à-terre. Mlle Babin, chez qui ils avaient été pris est emprisonnée. Aussitôt on les conduit à l'interrogatoire. " Mr est condamné à mort comme traître à la patrie. Mr est condamné à mort comme traître à la patrie. La C^{ne} Babin est condamnée à mort pour les avoir recelés ". A ces paroles,

ceux qui s'attendaient à la voir mettre en liberté joignirent les mains en signe de douleur. Aussitôt on leur coupa les cheveux et on les mit sur la charrette qui devait les conduire au supplice. "Nous pardonnez-vous bien?", disaient à Mlle Babin ces prêtres respectables aussi horriblement trompés. Elle les encourageait à la mort en leur disant: "Allons, messieurs, prenez courage. La seule grâce que je demande au bourreau c'est de me guillotiner la première". En effet on les fit monter tous trois ensemble sur l'échafaud et ils la virent exécuter devant eux.

26. Le P. M.J. a rendu beaucoup de services à presque tous les prêtres qui sont venus dans cette ville, soit par lui soit par d'autres. Il leur a fourni un asile, leur a envoyé ou fait envoyer des farines et d'autres secours nécessaires à la vie; et personne n'a été calomnié plus que lui. On l'a calomnié dans ses connaissances, en le traitant d'ignorant, d'imbécile même, au point qu'il y a eu de ses confrères assez peu ménagés pour se réunir comme dans une partie de plaisir et le faire venir sous prétexte d'affaires importantes, afin de s'en amuser toute une soirée. Le P. M.J. souffrait tout cela en esprit de sacrifice et offrait à Dieu toutes ses peines. "Car, nous disait il un jour en nous parlant de tout cela familièrement comme un père à ses enfants, j'étais alors beaucoup meilleur que je ne suis". Il ne pouvait pas ouvrir la bouche qu'on ne rit d'avance, tant on le regardait comme insensé. D'autres prêtres fidèles, non moins zélés et non moins respectables, n'avaient pas moins d'ennemis et n'étaient pas moins outragés indignement. Tel était Mr Henri qui dans les premiers instants de la révolution rendit tant de services, travaillant nuit et jour, confessant sans cesse en surmontant tellement le sommeil qu'il était obligé lorsqu'il confessait d'avoir auprès de lui un verre plein d'eau, afin de s'en frotter les yeux pour s'empêcher de dormir. Aussi a-t-il eu de là une maladie qui lui a laissé de continuelles infirmités; tel fut encore dans la suite Mr Perp...⁽¹²⁾; tous trois eurent à supporter les mêmes injures et on disait ordinairement: "Voilà ce bêtard d'Henri, cet insensé de Jér..., et cet imbécile de Perpe..".

27. Le P. M.J. fut encore attaqué dans sa foi. On le fit passer pour hérétique. On lui reprocha de soutenir des opinions erronées, au point que par une démarche insidieuse et perfide on lui envoya une liste de propositions fausses qu'on l'accusait de soutenir, en lui demandant son avis. Il sentit le piège et répondit en les renvoyant à l'auteur qu'il voyait bien le piège qu'on lui avait tendu, qu'au reste, puisqu'on lui demandait son avis, qu'il les condamnait, qu'il les abjurait toutes et chacune en particulier et qu'il oserait presque ajouter, qu'il abjurait jusqu'à la main qui les avait écrites.

28. Il fut calomnié dans son zèle qui fut traité d'hypocrisie ou [pour le moins] de témérité coupable. Les Sup...ecclé..., envenimés par de faux rapports, tout en approuvant intérieurement son zèle qu'ils ne pouvaient s'empêcher d'admirer, lui reprochaient sans cesse ses prétendues imprudences. On fut jusqu' à l'appeler "le bourreau de ses confrères". Toujours humble, il était tenté de se condamner lui-même. Une fois enfin, un généreux courage l'emporta sur la crainte et il répondit avec une force sacerdotale à Mr d. Brun...alors chargé de l'administration du diocèse. Il mit en tête de sa lettre ces paroles: Sacerdos Christi ad gubernatorem dioecesis pictaviensis ⁽¹³⁾. Et dans le corps de sa lettre ces premiers mots :Sacerdos Christi furent plus d'une fois répétés. Il en appela à la conscience de ce vertueux grand V...; il lui dit, en conservant toujours le respect dû à sa place, qu'il rendrait compte à Dieu d'avoir enchaîné le zèle d'un prêtre; que si les autres n'en avaient pas eu le courage ou la force, ils n'eussent pas du moins dû empêcher le peu qu'il faisait pour J.C.; que ces prêtres qui lui reprochaient avec tant d'amertume ses imprudences, ne trouvaient pas qu'il s'exposait trop dans le temps de la Terreur, lorsque n'ayant pas la force de sortir pour se rendre mutuellement service, ils le faisaient tous venir pour les confesser; qu'il pouvait au reste l'interdire et qu'il irait travailler dans un autre diocèse. C'est que plusieurs administrateurs de deux ou trois

diocèses, édifiés de son zèle, lui avaient envoyé des pouvoirs. Mr de Brun...lui-même sentait bien toute la force de ses raisons et un jour que tous les prêtres renfermés avec lui à la Trinité s'assemblèrent autour de lui pour le forcer presque par leurs instances à l'interdire, il leur répondit: "Mrs, je peux bien faire des représentations à ce jeune homme; mais ma conscience me reprocherait d'arrêter ainsi entièrement son zèle". Trois jours après, le P. M.J. fut forcé d'escalader les murs de la Trinité pour aller les trouver pour une affaire importante qui regardait leur propre vie et qu'il ne pouvait confier à personne.[vers le 18 Fructidor]

29. Il fut calomnié dans son obéissance. On lui imputa d'avoir violé la défense de chanter qu'avaient portée les Sup...du diocèse et personne ne fut plus strict que lui à observer cette défense. Depuis ce temps, on n'a pas chanté une seule fois. En général il fut le plus soumis de tous aux ordres portés par ceux qui avaient l'autorité en main et qu'il regardait toujours comme ses maîtres et comme ceux dont il devait suivre aveuglément les décisions.[Depuis 1799]

30. Je ne parlerai pas de ces imputations odieuses contre les moeurs. Ici un éternel silence doit couvrir toutes ces impostures qui ne peuvent que jeter un affreux vernis sur leurs coupables auteurs. Mais malheureusement pour eux cet oubli n'est pas possible. Les calomnies ont été publiques. La vertu a été flétrie ouvertement. Puisse le ciel toucher ces coeurs criminels et leur faire sentir la grandeur de leur faute.

31. Dans la plus grande Terreur, le P. M.J. disait la messe à plus de quinze cents personnes en pleine campagne à Montbern.... et tous chantaient ensemble le beau cantique: "Mère de Dieu, du monde Souveraine", en sorte qu'on entendait sur la place royale ⁽¹⁴⁾ à deux heures après minuit le bruit sourd qui venait des dunes ⁽¹⁵⁾. Il s'en allait ensuite à deux lieues de là.[1793 à 1795]

32. Pendant les jours de carnaval, il donna dans ce faux bourg les 40 heures et pour leur faire faire le sacrifice de la bonne chère à laquelle on se livre d'une manière si coupable dans ce temps, il leur dit en les prêchant, que puisque leur faux bourg avait montré tant de foi, il fallait encore qu'il se signalât d'une autre manière, qu'il leur demandait pour cela une grâce. Et il continua son sermon sans leur dire ce que c'était, afin d'exciter leur curiosité et de les disposer à mieux faire ce qu'il voudrait. Enfin après leur avoir répété plusieurs fois cette exhortation générale, il les pria au nom du Seigneur, de jeûner ces trois jours et de ne pas boire de vin entre les repas pour expier les crimes qui se commettaient pendant ces jours de désolation pour l'Eglise. Il leur en coûta: mais ils firent ce qu'il leur avait ainsi demandé et s'étant promené dans le faux bourg, le jour même de Carnaval, il vit dans plusieurs maisons qu'ils s'étaient rassemblés en grand nombre et qu'ils riaient ensemble, mais sans boire de vin.

33. Mlle Mars...s'étant enfoncé des ciseaux dans la main de manière que les nerfs s'étant retirés, les doigts retraits dans la main; on la regardait comme estropiée de manière qu'on voulait l'envoyer à Paris et qu'un chirurgien lui avait dit qu'elle pourrait bien être estropiée pour sa vie. Un jour Notre Père lui lia un Sacré Coeur sur la main en lui disant: "Si vous aviez de la foi, Mademoiselle, vous guéririez". Elle lui répondit: "M. P., je ne demanderais pas mieux". Comme il faisait des prières, en lui tenant la main, un homme entra. Le P. M.J. retira sa main, craignant ce que cet homme pouvait penser. Elle s'en fut devant le Bon Dieu jusqu'au soir et au soir sur les dix et onze heures, il la fit venir pour prier. Il lui dit en présence de Mlle Lussa, de Renne et de S.Th.: "voyons donc votre main; nous voulons voir comment elle est". Il avait dit déjà à Mlle de Lussa: "Que cet homme m'a fait grand tort. Elle serait déjà guérie". Il lui prit la main et lui tira les doigts avec effort. "Ah! Monsieur, lui dit-elle, que vous me faites grand mal". Il lui dit: "Allons donc : vous êtes guérie". Dans le moment elle fit un petit cri en disant: "Je me trouve mal". Il lui répéta encore: "Allons donc, vous êtes guérie". Et il

passa sa main sur celle de cette Dlle et il ne s'y trouva plus de mal. On fut de suite dire dans la chapelle un Salve Regina.

34. Comme le P. M.J. demeurait à St Pierre (¹⁶) il dit un jour à Mlle la Garélie de Lussa, de ne le pas avertir quelque personne qui le demandât, parce qu'il était occupé à une affaire délicate de son ministère et qui l'ennuyait beaucoup. Il ajouta qu'il craignait, s'il sortait, qu'il ne lui arrivât quelque accident. Remarquons qu'on le guettait tous les soirs dans la rue de St Savin. Comme on ne pouvait pas le prendre, on résolut de le sacrifier en employant son zèle pour le faire donner dans le piège. Un homme déguisé arrive et frappe à la porte. On lui demande, avant d'ouvrir, à qui il en veut. Il répond qu'il demande Mr Marche-à-terre pour sa femme qui est bien malade. Après quelques embarras, Mlle de Lussa ouvre. Elle lui demande son nom : sa voix embarrassée, un nom de femme supposé, tout annonce que c'est un fourbe. Il insiste en disant que sa femme est très malade. Il ajoute même le lieu de la demeure de plusieurs autres prêtres pour lui donner confiance. Il lui nomme sa femme. Mlle de Lussa lui dit d'aller chez l'apothicaire chercher des remèdes et qu'en attendant on prendra des informations. Elle va parler au P. M.J. qui lui dit qu'il connaît cette femme. Pendant tout ce temps une autre personne arrive. Elle était parente de la femme qu'on supposait malade et dit qu'elle était très bien portante. On sut depuis qu'ils étaient quatre cachés et qu'un d'entre eux dit que toutes ces dévotes étaient plus menteuses que d'autres et qu'elles ne voulaient pas dire où demeuraient les prêtres.[vers 1797]

35. Le P. M.J. naquit d'Abraham Coudrin. Son père était très pieux et depuis très longtemps ce père vertueux dit tous les jours les sept psaumes de la pénitence pour demander à Dieu la grâce que ses enfants ne fassent pas de péché mortel pendant la journée. Il passait volontiers des quatre à cinq heures de temps devant le St Sacrement. Dès son enfance le jeune Pierre C. eut un penchant à la prédication. Il travaillait, il étudiait tout le jour, et le soir il expliquait à sa famille des choses saintes, de sorte que sa soeur disait à Mlle de Lussa: "il valait dès ce temps-là un prédicateur".

36. Il a été élevé chez Mr Riom, son oncle, frère de sa mère. Ce vicaire respectable avait été mis dans un vicariat où personne ne pouvait demeurer avant lui parce que le curé, peu réglé dans sa conduite, n'était pas supportable. Mr Riom y demeura cependant et quand on lui offrit une cure, il la refusa sur les avis de Mr d'Aviau, alors grand V... de Poitiers et maintenant archev...de Vienne. Il est mort dans la Révolution sur les vaisseaux, manquant de tout, mangé par les vers.

37. Tel fut le guide des premières années du jeune C.... Il eut pour confesseur le curé de St Pierre de Maillé (¹⁷). Il a vu aussi journellement le vicaire de ce S. pasteur. Ce vicaire était un jeune homme très léger. On l'envoya chez Mr Fournet pour tempérer sa légèreté par la sévérité de celui-ci. Mr Fournet le laissa pendant quelque temps se livrer à la musique, mais peu à peu il lui fit faire le sacrifice de tous ses instruments de musique. Bientôt il en vint au point de coucher sur la planche, de faire plus de mortifications que Mr Fournet lui-même. Un jour on l'appela dans les plus grands froids pour porter le St Viatique à une femme malade. Il y va, tenant le St Sacrement dans sa main et le froid était tel que sa main gela et qu'on fut obligé de la faire dégeler peu à peu sur un réchaud de feu. Il trouva la malade beaucoup mieux et debout. Il voulut cependant la confesser, ensuite il lui dit de se mettre au lit et de recevoir l'Extrême-Onction et le St Viatique. Elle s'y opposait en lui représentant qu'elle se trouvait bien et qu'elle avait pris quelque chose. Il insista en lui disant qu'elle ne savait pas ce qui devait arriver. En effet dès qu'il l'eut administrée, lorsqu'il pliait encore les ornements sacrés, elle expira.[1792-24=1768: 24 ans]

38. Lorsqu'il fut sur le point d'expirer, il était extrêmement décharné; il fit venir les ivrognes

de la paroisse et d'autres de cette espèce et leur dit: "Voyons, mes frères, ce que c'est que la mort d'un pécheur".

39. Tels étaient ceux parmi lesquels le P. M.J. fut élevé. Il fut ensuite à Poitiers dans diverses pensions, et ce qui fait assez son éloge, il était de la société du "fucum".

40. Ce fut en 1792 que le P. M.J. fut ordonné prêtre. Il alla pour cela à Paris. En chemin il trouva toutes sortes de ressources, de chevaux pour son voyage, des personnes honnêtes pour le défrayer et il ne lui en coûta rien. Il fut ordonné par l'illustre évêque de Clermont, dans le séminaire des Irlandais, dans la bibliothèque. On les y avait renfermés pendant que l'on faisait la visite en bas; de sorte que l'on était obligé de parler à mi-voix. L'impression que la cérémonie de la consécration de ses mains fit sur lui fut étonnante. Le jour où il fut ordonné prêtre avait été le jour le plus heureux de sa vie jusqu'au jour de Noël 1800 qui a été, comme je le tiens de sa propre bouche, un jour encore plus beau que lui.

41. Lorsqu'il fut ordonné, il revint chez son père. Le curé du lieu fut si content de voir un jeune prêtre ordonné par un évêque catholique, qu'il lui fit dire la messe publiquement. Au sortir de la messe, la municipalité furieuse vint lui demander qui l'avait consacré. Il répondit que si on avait confiance à Mr le curé, on devait croire qu'il était prêtre; que d'ailleurs il n'était pas obligé de dire son secret. Alors ces patriotes fougueux vinrent, armés de bâtons, de piques, pour le chercher chez son père et tout briser si on ne le livrait pas. Le p. Abraham avait d'autres enfants, qu'il ne pouvait pas sacrifier pour un seul. Son fils fut obligé de sortir de la maison paternelle et d'aller dans le grenier dont j'ai parlé, sans pouvoir en sortir, ni pour manger, ni pour satisfaire aux besoins de la nature.

42. Rentré dans la ville, après avoir été sauvé par le gendarme dont j'ai parlé, il demeura aux Incurables ⁽¹⁸⁾. Il sortit ensuite pour travailler dans la campagne, comme nous l'avons dit.

43. Comme c'était au fort de la persécution, il n'allait que la nuit et déguisé. Il demeurait à deux ou trois lieues de Poitiers, dans le bourg de Mont-Moreau ⁽¹⁹⁾. Il n'allait qu'à huit heures du soir dans l'hiver au Mont-B...La première fois qu'il y alla, il dit la messe à minuit en présence d'un grand nombre de paysans. Lorsqu'il fut à l'élévation, il entendit tous ces gens s'écrier en même temps, "O mon Dieu, qu'il y a longtemps que nous ne vous avons vu". Il venait à huit heures, confessait, disait la messe et s'en allait à une heure après minuit, quelque temps qu'il fit, parce qu'il était obligé de se rendre à trois heures, d'autant qu'il était forcé de passer par une grange d'où les métayers venaient après trois heures soigner leurs bestiaux, et ces métayers étaient patriotes. Le mari de la Guste l'accompagnait.

44. Une de ces nuits, le P. M.J. étant accompagné et s'en retournant par ***, ils s'égarèrent dans le bois parce qu'il faisait une grande obscurité. Remarquons que le P. M.J. avait sur lui le St Sacrement à son ordinaire. Comme ils ne savaient quel chemin prendre, et qu'ils étaient fort embarrassés, ils virent paraître une lumière assez considérable. Cet homme lui dit: "Voyez-vous, Monsieur, cette lumière?" - "Oui, oui, disait-il, oui, mon bon ami". Elle marchait devant eux ; ils la suivirent et elle ne disparut que lorsqu'ils furent arrivés à la porte de leur demeure. Le P. M.J. recommanda à cet homme de n'en pas parler, en lui disant: "mon bon ami, vous êtes simple et crédule. Ne parlez pas de cela. Ça pourrait être un phosphore".

45. Ce fut au retour de la campagne qu'il alla chez Mlle Chevalier. Mais il n'y demeurait guère que le dimanche. Le reste du temps il le passait souvent dans différentes maisons, comme chez Mlle Goffreau, chez Mlle de Paligny, etc...Ce fut peu de temps après que Mlle Bert et Mlle Chevalier, qui avaient demeuré chez Mme Babinet, vinrent demeurer aux Olérons avec la S.Thérèse ⁽²⁰⁾ qui, demeurant avec ses soeurs dans la maison voisine, passait par la porte du jardin et restait la plupart du temps avec les autres. La S.Thérèse avait été un peu livrée à la

frivolité et, un jour qu'elle allait à un concert, Mr Fauvette lui dit: "Vous feriez bien mieux, Mlle, de faire un peu pénitence". Elle lui dit: "Mr, je ne demande pas mieux". Il la confessa et la mit bientôt après entre les mains du P. M.J. en lui disant: "mon cher ami, voilà un coeur que j'ai mis dans de bonnes dispositions, perfectionnez-le".

46. Ce fut là qu'il commença à établir la société extérieure du Sacré Coeur. Presque toutes les nuits, surtout des grandes fêtes, il se trouvait un grand nombre de monde. Ils se réunirent un grand nombre de prêtres qui formèrent la grande société. Ils se trouvèrent un jour au nombre de 6 : Mr de Brunev..., Mrs. Aglaé, Fauvette, Henri, Louis, et le P. M.J. D'autres se sont réunis dans la suite, comme f. P^{pe}, Mrs de la Fère, Ricner, prêtre étranger, Pascal,⁽²¹⁾ Pruel, Michel. Ceux qui se trouvèrent le 1er jour y eurent une délibération sur le bien de cette société naissante.[1793 à 1794]

47. Plein d'un zèle ardent, le P. M.J. donna là une retraite à laquelle il assista beaucoup de monde. Il y fit faire aussi la rétractation d'une dame protestante, ce qui attira encore un grand nombre de fidèles, la nuit de Noël. Il avait été dire ses deux premières messes dans deux maisons différentes, une entre autres dans le cul de sac de St Didier chez Mme La Ronde, et la première chez Mr La Barre. En passant vers les Jacobins, accompagné de Charles fils, l'entrepreneur, ils entendirent des pas de plusieurs personnes qui venaient du côté où ils allaient et d'autres qui allaient du côté opposé. "Ah! mon cher Charles, dit le P. qui crut que c'était deux patrouilles, nous voilà perdus" - "Monsieur, lui dit cet homme plein de foi, de quelque côté que nous allions, nous courons le même risque, à la garde du Bon Dieu". Il se trouva que c'était des personnes qui allaient elles-mêmes à la messe. Il revint dire sa troisième messe aux Olérons où il fit faire cette rétractation.

48. Plus d'une fois il alla visiter en plein jour des malades, tandis que ces dames priaient en l'attendant et saisies de frayeur. C'était dans ces occasions qu'on abandonnait au sort à décider qui l'accompagnerait. [aux Olérons en 1793]

49. Ce fut après les Olérons qu'ils allèrent au Moulin à vent,[vers 1795] d'où ils sortirent pour passer à St Pierre depuis la Notre Dame de Mars jusqu'à la St Michel de la même année qu'ils se sont établis à la Grand-Maison. [1797 vers la fin]

50. Lorsqu'il demeurait un jour entier aux Olérons, l'oraison, qui d'ailleurs était son occupation favorite, prenait la plus grande partie de son jour. Il n'avait de temps de repos que le repas. Encore ses conversations pendant ce court espace étaient des espèces de sermons. Le reste était partagé entre l'oraison, la confession, la visite des malades. Ses prédications étaient pleines de feu. Il faisait des sermons sur l'oraison, sur la passion, qui étaient un sujet d'admiration. Il en fit en particulier deux, un sur la fin d'une religieuse parfaite, l'autre sur la fin de la religieuse imparfaite, qui touchaient les coeurs.

51. Mlle Rochette ⁽²²⁾ étant fatiguée d'une surdité étonnante, de manière qu'on ne la faisait entendre avec peine et qu'on croyait bien qu'elle n'en reviendrait pas, elle fit une neuvaine aux bons Anges, principalement à St Michel le jour de sa fête. Le 9è jour, le P. M.J. partant pour visiter des malades, elle demanda à se confesser. Elle se disposa autant qu'elle le put à faire le sacrifice et de tous les remèdes qu'il faudrait prendre, quelque pénibles qu'ils fussent, et de sa surdité même, si Dieu le voulait. Elle lui dit entre autres choses que s'il le voulait, il la guérirait. Il renvoya bien loin cette observation. Lorsqu'il eut fini, elle le pria de lui dire un évangile. Il le dit, et elle n'eut que le temps de descendre dans la salle : elle se trouva la tête embarrassée, comme quelqu'un qui va se trouver mal et tout à coup elle entendit clair, tellement qu'elle trouvait quelquefois qu'on lui parlait trop haut, ce qui dura six mois, jusqu'à la mort de la S.Th....dont elle fut si frappée que cela lui occasionna une seconde surdité dont

elle a été encore guérie.[en 1800]

52. Quant à son caractère, il est très avancé dans la pratique de la mortification intérieure. Les personnes qui l'ont connu particulièrement remarquent qu'il embrasse avec une joie intérieure les choses qui lui font le plus de peine. Les occupations qui le fatiguaient le plus, qui le contrariaient le plus, étaient toujours privilégiées et lorsqu'il les quittait, il sentait ce calme intérieur, il annonçait extérieurement cette paix douce et tranquille qui caractérise la vertu. "Il porte la paix du Bon Dieu avec lui", disait la S.Thérèse.

53. Que dire de sa patience à supporter les plus humiliants reproches, les plus outrageantes injures. Je l'ai conduit moi-même dans une maison où on l'avait fait venir pour des affaires très pressées. On lui fit un rapport exact de tous les vices, de tous les crimes abominables qu'on lui imputait, et la personne qui le faisait agissait par un motif de charité. "Que voulez-vous, lui dit le P. M.J., que dise un prêtre à de pareilles imputations? Il ne peut que se taire". Il me dit en se rendant: "J'y aurais accepté la collation qu'on m'a offerte, c'était un jour de jeûne, mais j'ai voulu me rendre au Salve Regina, pour faire un sacrifice à la Ste Vierge de tout ce qu'on m'a dit".[à la fin de 1800 ou au commencement de 1801]

54. Il est si estimé par toutes les personnes qui le connaissent que son père, sa mère et toute sa famille s'adressent à lui pour le sacrement de pénitence et il vient des personnes de vingt lieues pour se confesser à lui. Il a fait faire la rétractation à un très grand nombre d'ecclésiastiques qui avaient malheureusement tombé dans l'erreur, et des prêtres respectables citaient même comme un modèle la conduite qu'il tenait à l'égard de ces ministres infidèles de l'Eglise.

55. Que dire de sa profonde humilité? On l'a tant repris sur sa manière de prêcher pleine d'effusion qu'on la lui a fait perdre en partie. Il s'est persuadé qu'on avait raison et comme St Bernard, il avait presque résolu de cesser entièrement ses prédications. Heureusement comme lui, il les a reprises pour l'avantage des fidèles et surtout de ses enfants qui l'entendent.

56. Cet amour du Bon Dieu, cette patience, cette douceur angélique, il les tient de ses ancêtres. On peut citer un trait bien frappant de son aïeul qui avait également une grande piété. Des méchants lui ayant suscité un procès injuste, il le gagna. Ils en vinrent à ce point d'atrocité de le faire arrêter, comme il revenait, par un grand nombre d'hommes qui, le tirant avec effort par les quatre membres, l'écartelèrent et les lui déchirèrent tellement qu'il n'en guérit jamais et qu'il demeura vingt ans infirme, marchant avec des béquilles. Il connaissait parfaitement les auteurs de ce traitement horrible. Cependant il leur pardonna absolument, ne conservant pas même l'apparence de la rancune et répondant à ceux qui l'excitaient à former des plaintes en justice : "Mes amis, au jugement de Dieu, rira bien qui rira le dernier".

57. Héritier de leurs vertus, le jeune Coudrin exprima dans toute sa conduite les exemples qu'il avait reçus de ses pères. Dans sa jeunesse, il aimait la musique. Il s'était procuré un violon et un autre instrument de musique, mais lorsqu'il voulut entrer au séminaire, il comprit qu'il fallait quitter entièrement tous ces amusements inutiles et il sacrifia tout. On peut juger de la grandeur du sacrifice qu'il faisait alors, puisque même maintenant, lorsqu'il entend jouer de quelque instrument, il en ressent les plus vives impressions et son cœur saigne involontairement, comme il me le disait lui-même, du sacrifice qu'il a fait autrefois.

58. Dans la révolution, toute sa famille a eu beaucoup à souffrir à cause de son attachement pour la véritable religion, pour l'Eglise catholique. Quant à lui, il n'est pas besoin de dire ce qu'il eut à supporter. Mais il ressentait un grand plaisir.

59. "Lorsque je fus chassé de chez mon père, nous disait-il une fois, je fus extrêmement

content de me voir dans cet état de dénuement absolu. J'étais dans la joie d'avoir à souffrir pour le nom de Jésus".

60. "Dans mon grenier, j'étais placé de manière que je ne pouvais pas me tenir debout. Je descendais quelquefois par une espèce de trappe dans le cabinet de Momain (c'était le nom de celui chez qui il était caché)⁽²³⁾ où j'avais tout au plus trois pieds de large pour me promener. Le défaut d'exercice m'avait fatigué extrêmement. Ce que je mangeais était presque toujours froid par la difficulté de me l'apporter dans ma cache, ce qui gênait encore ma respiration. J'étais devenu sec, maigre, au point que la peau était collée sur les os et mon corps répandait une telle odeur que je m'empoisonnais moi-même. Cependant, pendant les cinq mois que j'y ai resté, je ne me suis pas ennuyé un seul instant. Tous les jours je disais la messe à minuit et quoique j'eusse grand soin de purifier le corporal, je croyais toujours avoir laissé quelques particules des saintes espèces et avoir ainsi le Bon Dieu avec moi. Ma messe une fois dite, je remontais dans mon grenier où je passais toute la journée à la lecture de l'Histoire ecclésiastique et à faire oraison. Seulement quand Momain revenait, je passais quelque temps avec lui. Il me disait souvent que tout allait revenir, que Mr de Bouillé⁽²⁴⁾ devait tout réduire en cendre. Car Momain était extrêmement aristocrate. Mais je lui disais de se désabuser; que tout ne finirait pas sitôt⁽²⁵⁾. Mon cher ami, ajoutais-je, il ne faut pas vous y tromper. Tout ce qu'il y a à faire dans ce moment, c'est de se donner au Bon Dieu. Il faut vous confesser. Je confessai d'abord la pauvre Renne⁽²⁶⁾ et ensuite lui-même. C'était les premières personnes que je confessais depuis mon ordination, excepté cependant une seule que je confessai à Poitiers, lorsque je vins pour recevoir l'approbation de la part des Supérieurs".

61. "Je fus ainsi renfermé cinq mois entiers, sans pouvoir sortir, sans pouvoir me confesser. Mais le Seigneur m'avait fait la grâce de ne ressentir aucune inquiétude, et je jouissais d'une grande paix de conscience. Il est certain que le Bon Dieu fait de grandes grâces dans ces moments-là".

62. "Ce fut là qu'un jour, monté dans mon grenier, après avoir dit la messe, je me mis à genoux auprès du corporal où je croyais toujours avoir le St Sacrement. Je vis alors ce que nous sommes à présent. Il me sembla que nous étions plusieurs réunis ensemble; que nous formions une troupe de missionnaires qui devaient répandre l'Evangile partout. Comme je pensais donc à cette société de missionnaires, il me vint aussi l'idée d'une société de femmes, mais non pas d'une communauté telle qu'elle existe, puisque je n'avais jamais vu de religieuses. Je me disais : nous n'aurons ni argent ni revenus; nous serons mangés de poux, et autant que je puisse me rappeler, car je ne l'assurerais pas, crainte de mentir, je me disais encore : il y aura une société de femmes pieuses qui auront soin de nos affaires pendant que nous irons en mission".

63. "Ce désir de former une société qui portât partout la foi ne m'a jamais quitté. J'ai voulu commencer avec Henri. Il m'a quitté. J'ai élevé dans cette intention Mrs de Prin. Lorsqu'ils ont été instruits, ils m'ont abandonné".

64. "Quand je sortis enfin de chez Momain, je me prosternai au pied d'un chêne qui n'était pas loin de la maison et je m'y dévouai à la mort. Car je m'étais fait prêtre dans l'intention de souffrir tout, de me sacrifier pour le Bon Dieu et de mourir s'il le fallait pour son service. Cependant j'avais toujours un certain pressentiment que je me sauverais et quelquefois que Momain me disait: "Mais comment ferez-vous pour vous échapper?" - "Allez, lui répondais-je, le Bon Dieu me gardera bien".

65. "Dans l'exercice de mon ministère, je me trouvais chargé de conduire quarante prêtres, d'en faire rétracter autant, de diriger plus de 900 personnes, sans moyen d'étudier, et

cependant il ne m'est presque jamais arrivé de m'écarter des principes. J'allais quelquefois consulter Mr de Brun...et lui parlant de décisions que j'avais données, je lui demandais si j'avais bien décidé. "Oui, me répondait-il, ce sont là les principes; allez et suivez avec confiance l'esprit de Dieu qui vous dirigera".[1793 à 1795 et plus]

66. Les personnes qui ont connu dans ce temps-là le P. M.J. disent toutes d'un commun accord qu'il était étonnant combien il faisait d'ouvrage. Embrassé du feu de la charité, il le communiquait aux autres. On ne pouvait le voir, l'entendre, sans être touché, sans être brisé. Le danger de la mort qui menaçait sans cesse ébranlait les consciences et disposait d'avance. Aussi faisait-il faire en très peu de temps des confessions générales, sans cependant rien omettre d'essentiel.

67. J'ai parlé (n° 44) de l'apparition de la lumière suivant que me l'avait rapporté Mlle de Lussa, qui ne se rappelait pas du nom de la personne qui accompagnait le P. M.J. Le voici maintenant comme il m'a été raconté par lui-même.

"Dans la grande Terreur, dans le temps que la guillotine allait, je demeurais à Mont-Moreau, à deux lieues de Montbernage où je venais souvent la nuit dire la messe et confesser. Je confessais une partie de la nuit. Souvent les personnes étaient toutes dans la même chambre, car on y était forcé. Ensuite je disais la messe, je prêchais. Je sortais à deux ou trois heures, tout couvert de sueur, à la nage, et je me rendais à mon gîte portant dans un bissac mes ornements, mon calice, mon corporal et ayant sur moi le St Sacrement, après avoir donné la bénédiction au peuple. Plus d'une fois il pleuvait à verse. Cependant je ne m'enrhumais pas et j'étais très heureux".[1793]

"Ce fut dans une de ces nuits que je vis un phosphore. J'étais accompagné par Etienne Puisaye qui s'était dévoué à cette bonne oeuvre. J'avais le St Sacrement sur moi. Je me sentis en route de pressants besoins, et n'osant garder le St Sacrement, ce que j'aurais dû pourtant faire; mais enfin. Je mis sur une pierre un méchant mouchoir que j'avais. Je mis la-dessus mon bréviaire. Je posai là le St Sacrement en disant à cet homme de se mettre à genoux et de prier le Bon Dieu. Il se mit donc à genoux dans l'eau, car il mouillait à verse, et je me retirai à l'écart; dans le même moment il parut une petite lumière brillante qui entourait le St Sacrement. J'en eus de la frayeur. Je dis à cet homme: "La voyez-vous ?" - "Oui me répondit-il, je la vois". Et comme il avait beaucoup plus de foi que moi, il me dit: "Monsieur, ayez confiance, c'est votre bon ange". Nous la vîmes ainsi tous deux. Je repris ensuite le Bon Dieu et nous nous retirâmes.

68. "Une autre fois que nous nous rendions encore tous deux, je vis aussi bien que lui comme à travers les bois une lumière pas plus grande que celle d'une chandelle qui venait horizontalement devant nous avec une rapidité étonnante, de sorte qu'elle paraissait faire mille pas, tandis que nous n'en faisons que deux, et devoir fondre dans l'instant sur nous. Lorsqu'elle se trouvait derrière quelque chêne, les rayons en devenaient divergents; mais dans l'instant même, le chêne était passé et la lumière reparaisait dans la même position. Cependant, quoiqu'elle parut aller si vite, elle ne s'avancait pas de manière que je pusse craindre de la voir fondre sur moi. J'avais pourtant une très grande peur. Je crus que c'était peut-être quelque patriote qui venait avec rapidité pour chercher des prêtres, pour faire du mal. J'étais si effrayé que je ne pouvais pas marcher. Cet homme toujours plein de confiance me dit que c'était notre bon Ange, que si je voulais, il resterait et qu'il en verrait la fin. Je lui répondis que non, qu'il ne fallait pas s'exposer. Enfin nous arrivâmes à la porte de la maison. Je frappai promptement et dès qu'on eut ouvert j'entrai avec lui et je refermai vite la porte sur moi. Il y avait deux prêtres là à qui j'en parlai. Nous sortîmes et nous ne vîmes plus rien. Etait-ce un miracle ou non, je ne le sais pas. J'ai soupçonné que ça pouvait être quelque lumière venue d'une maison qui serait dans les bois".

69. Le P. M.J. avait d'abord demeuré quelque temps à Montbernage même. Lorsqu'il en fut chassé, il se retira à Mont-Moreau, où ils étaient plusieurs prêtres. On les retirait la nuit dans deux maisons qui pensaient très bien. Ils étaient très mal couchés, forcés d'être deux ou trois dans un lit très étroit, et comme on craignait les visites, on les envoyait le matin dans le bois, en leur donnant un gros morceau de pain de baillarge où il y avait des balles. Car c'était dans le temps du maximum et on avait bien de la peine à avoir du pain. Ils n'avaient d'ailleurs avec cela que du fromage, et pour boisson que de mauvaise piquette, encore pas autant qu'il leur en eut fallu. Comme les autres prêtres ne voulaient pas qu'on y dise la messe crainte d'être pris, et qu'ils voulaient même qu'on laissât dans une cache toujours les bréviaires, le P. M.J., qui n'avait pas voulu consentir à cette dernière précaution, s'en alla un Mardi de Pâques 1793. "Comment, Seigneur, disait-il, je serais prêtre et je ne dirais pas la messe!".[1792 à 1793]

Une fois les gendarmes vinrent faire la visite et passèrent dans un pré pendant qu'il était caché dans la fosse de ce même pré à travers les épines avec un autre de soixante et quelques années et ils ne furent pas pris.

70. Comme il parlait de la peine qu'il avait eu de passer sans pouvoir se confesser cinq mois dans son grenier, il nous disait: "Il est vrai que dans ce temps-là on ne faisait pas beaucoup de fautes volontaires. Le peu de fautes qu'on commettait, l'amour de Dieu les brûle. S'il y en avait quelqu'une d'un peu plus saillante, on gémissait devant le Bon Dieu, on s'excitait le mieux qu'on pouvait à la contrition parfaite, on disait la messe et on n'y pensait plus. Je n'avais pas plus besoin de me confesser au bout de ces cinq mois, que je n'en ai à présent au bout de huit jours".

71. Un jour, étant aux Incurables, il vit une des nièces de la Soeur Ave. Cette respectable Fille de la Sagesse l'avait fait venir pour la disposer à embrasser le même état, mais la jeune personne ne s'y sentait aucun attrait. Comme elle le disait au P. M.J., il lui dit: "Mlle, je vous assure que vous serez Fille de la Sagesse. Tenez, je vais prier le Bon Dieu et dire pour cela un Ave Maria dans la chapelle". Il ne lui eut pas sitôt parlé ainsi que, subitement changée, elle va trouver sa tante et lui dit qu'elle veut absolument suivre le même genre de vie. En effet elle a persévéré et a été à St Laurent pour faire profession et est revenue pour se perfectionner sous les yeux de sa tante dans les connaissances qui lui sont nécessaires pour avoir soin des malades.[en 1800]

72. Je ne parlerai pas de ses mortifications extérieures. Que dire de la chaîne, du cilice : instruments de pénitence que saisit cette victime je dirais presque innocente. Mais la mortification intérieure lui plaît encore davantage. Il en sent tout le prix et voilà pourquoi son grand soin dans la conduite des âmes est de les disposer intérieurement aux sacrifices, et à l'abnégation de tout leur être.

73. Dans la grande Terreur, il allait, comme je l'ai dit, dans diverses maisons. Il y prêchait matin et soir. Il venait beaucoup de monde. Lorsqu'il avait ainsi passé le jour dans une maison à prêcher et à confesser, il s'en allait le soir et allait dans une autre faire la même chose.[1793-1794]

74. Zélateur de l'Amour des SS.C. d. J. et M., Père et Sup. génér.. de cet ord... naissant, il sent tout le prix de l'état qu'il a embrassé. "Oui, nous disait-il un jour en parlant du bonheur qu'il y goûtait, oui, si le Seigneur lui-même me disait : vous pourrez vous sauver également dans tel autre état où vous n'aurez pas à souffrir, où vous serez heureux, estimé et en même temps vous ferez votre salut : je vous l'offre, je lui dirais : Seigneur, laissez-moi dans mon état : il fait mon bonheur, il est tout pour moi. Et très certainement, si le Souverain Pontife me disait : il n'y a qu'un seul endroit où vous puissiez observer vos obligations et cet endroit est dans la

Cochinchine, je partirais tout à l'heure pour y aller".[1801]

75. Comment dépeindre sa simplicité admirable? Un jour que quelqu' un lui parlait de sa propre conscience et des idées mauvaises qui lui venaient quelquefois au sujet de diverses personnes, le P. M.J. lui dit avec bonté et pour l'encourager à chasser toutes ces idées: "Je ne juge jamais personne. Il ne m'arrive pas trois fois par an de faire un jugement téméraire. Je n'ai même pas beaucoup à combattre sur ce sujet. Dieu m'a fait en cela une grande grâce".[1801]

76. Une autre grande qualité dans le P. M.J. c'est sa grande dévotion à la Bonne Vierge Marie. Il en est dévoré. Aussi lorsqu'il parle de Marie, son coeur semble tressaillir d'allégresse. Il transmet aux autres ce sentiment qui l'anime. Aussi on peut dire avec raison qu'il est le "Fils chéri du Coeur" de cette Sainte Mère.

77. Il faudrait presque être lui-même pour exprimer l'ardeur de sa charité. Son coeur brûle d'amour pour le Bon Dieu et pour son prochain. "Un prêtre chargé d'un ministère tel que le mien peut-il être un moment sans affliction", disait-il un jour qu'un de nous lui témoignait sa peine de ce qu'il paraissait affligé. Voilà pourquoi il a opéré tant de conversions. Les soupirs de l'âme pure d'un enfant de Marie a tant de pouvoir sur le Coeur de Dieu.

78. Mr Hallier,⁽²⁷⁾ Sup.^r du Séminaire, chérissait le P. M.J. Il voulut même obtenir une dispense pour qu'il put être prêtre à 22 ans. Ajoutons que Mr Hallier fut un prêtre respectable par ses vertus, par ses talents supérieurs et devenu plus vénérable encore par son martyre. Il a été guillotiné à Niort.

Un jour en sortant de l'office et parlant de ce passage de Tobie que l'Eglise applique à St Hilaire: "quia acceptus eras Deo necesse fuit ut tentatio probaret te"(Tob.12,13), il dit au f. P.^{on} ⁽²⁸⁾: "avez-vous remarqué que lorsqu'on fait quelque chose de bien, il y a toujours des peines au bout. Ou le monde nous mange, ou nous avons des peines intérieures, ou nous sommes persécutés. Pour moi je n'ai jamais rien fait d'un peu bien ou du moins de moins mauvais qu'à l'ordinaire que je ne l'aie éprouvé".[15 ou 16 janvier 1802]

Une religieuse frappée d'un sermon qu'il fit étant sous-diacre chez Mr Fournet revint longtemps après lui avec bonne volonté de se convertir.

ArchSSCC/F.1-70-5G 4a.

Ces "Quelques remarques sur le R.P.M.J." sont le premier écrit du P. Hilarion Lucas que nous possédions en nos archives. C'est un carnet de 32 pages (16 feuilles) dont le texte s'arrête au 1^{er} tiers de la page 26. Les dates et autres indications entre [] figurent dans la marge du texte du P. Hilarion. Les précisions entre () sont de la main du P. Hilarion.

NOTES

- 1 - Frère Polycarpe: abbé Jean Brumauld de Beauregard, futur Evêque d'Orléans.
- 2 - Le P. Coudrin dit Jérôme ou Marche-à-terre.
- 3 - 4 Septembre 1797.
- 4 - Prêtre de l'Eglise constitutionnelle et schismatique.
- 5 - Couvent converti en prison
- 6 - Le P. Marie-Joseph Coudrin..

- 7 - Abbé Soyer, futur Evêque de Luçon (cf. Lestra, I, P. 123).
- 8 - Abbé Martin, dit Aglaé ou Auguste ou Marie-Jeanne, prêtre d'Angoulême (cf. Lestra, ib.).
- 9 - Soldat d'un corps, commandé par un général de ce nom, destiné à la lutte contre les Vendéens.
- 10 - Abbé de Brunneval, dit le Général.
- 11 - Abbé de Montrebeuf ou Monfrebeuf, dit Lamothe, doyen du chapitre d'Amboise (cf. Lestra, ib.).
- 12 - Chanoine du Chastenier ou Chasteignier dit Perpétue, qui adhéra par la suite à la "petite Eglise" (cf. Lestra, ibid.).
- 13 - (Traduction) Un prêtre du Christ à celui qui gouverne le diocèse de Poitiers.
- 14 - Aujourd'hui Place du Maréchal Leclerc.
- 15 - Plaine élevée dominant Poitiers à l'Est.
- 16 - Maison située face à la Cathédrale St Pierre; Lussa de la Garélie, la future Soeur Claire, décédée à Mende le 21 décembre 1803.
- 17 - St André Fournet.
- 18 - Hôpital pour infirmes chroniques à Poitiers, aujourd'hui hôpital Pasteur, confié aux Filles de la Sagesse.
- 19 - Vaumorêt, grange sur la route entre Anxaumont et Montamisé, à l'Est de Poitiers.
- 20 - Soeur Thérèse de la Garélie, soeur de Lussa et de Rochette, décédée le 23 avril 1801 à Poitiers, à l'âge de 35 ans.
- 21 - Henri : Abbé Arsonneau, prêtre de Saintes; Louis : Abbé Murat; Pascal : Abbé Perrin, missionnaire montfortain .
- 22 - Rochette de la Garélie, soeur donnée.
- 23 - Le P. Hilarion Lucas écrit "Momain", mais l'orthographe correcte est "Maumin", comme on peut le voir dans P. Médard Jacques, "Lettres et Ecrits du T.R.P. Marie-Joseph Coudrin, I, Correspondance avec sa famille", Rome, 1976.
- 24 - Bouillé, chef fidèle à la Monarchie, qui avait passé la frontière vers l'Allemagne.
- 25 - En effet il lui répétait souvent qu'il n'y avait pas de schisme qui n'eut duré dix ans: et Momain lui disait un jour devant nous: "J'ai répété depuis à bien des personnes ce que vous m'aviez prédit à ce sujet".
- 26 - Cette fille était celle que j'ai déjà dit avoir été présente au miracle de la guérison de la main de Mlle Marsault. Elle était très bonne chrétienne et avait élevé Mlle Viart, aujourd'hui Sr Françoise, dans de grands sentiments de piété. "Cette fille, disait-elle, m'a empêché bien des fois de faire des fautes". Elle a été quelque temps avec Mlle de Lussa, ensuite elle s'est mariée avec un homme de campagne et elle est morte vers 1800. Elle était de la grande société du Sacré-Coeur.
- 27 - Louis Hayer, Lazariste, directeur spirituel au Séminaire jusqu'à la Révolution.
- 28 - A cette date, il ne peut s'agir que du frère Hilarion.

Les "noms de guerre" de certains prêtres cachés à Poitiers pendant la Terreur sont extraits d'un dossier spécial déposé aux archives de l'évêché de Poitiers.

12. Cérémonial. Calendrier propre et messe du S. Coeur.

Ainsi que nous l'avons vu en son lieu, [p. 327], le Cérémonial de la Congrégation a été approuvé en 1825 et promulgué avec les Constitutions le 11 février 1826.

Contrairement au propos du P. Gonzalez, qui ne donne que les textes lui paraissant les plus significatifs, on trouvera à la suite le cérémonial dans son intégralité.

A- LE CÉRÉMONIAL.

a - RÉCEPTION D'UN NOVICE

Le postulant étant à genoux, un cierge allumé à la main, le célébrant entonne le

Veni Creator qui est chanté par le chœur. Puis le célébrant dit l'oraison :
Seigneur notre Dieu, par l'illumination de l'Esprit Saint, tu as instruit les cœurs de tes fidèles : rends-nous dociles à cet Esprit pour apprécier ce qui est juste et pour éprouver toujours le réconfort de sa présence. Par le Christ Notre Seigneur.

On fait alors une instruction relative à la cérémonie. Après, le postulant étant à genoux, le célébrant bénit la soutane blanche :

V/ Notre secours est dans le nom du Seigneur

R/ Qui a fait le ciel et la terre.

V/ Le Seigneur soit avec vous

R/ Et avec ton esprit.

Prions. Seigneur Jésus-Christ qui as bien voulu revêtir notre condition mortelle, nous te prions: veuille en ta largesse sans mesure bénir et sanctifier cet habit, symbole d'une vie d'innocence et de pureté. Puisse ton serviteur qui l'aura revêtu mériter de te revêtir toi-même et s'efforcer d'honorer, de célébrer ton Coeur Sacré et le Saint Coeur de la bienheureuse Vierge Marie, ta mère. Toi qui vis et règnes.....

Le célébrant jette de l'eau bénite sur la soutane et l'encense. Le postulant se retire pour revêtir l'habit religieux, pendant que le chœur chante le psaume 113, In exitu Israel de Aegypto.

Quand le postulant est revenu au chœur, il se met à genoux, tenant son cierge allumé, et le célébrant chante les oraisons suivantes :

Seigneur, prends pitié. O Christ, prends pitié. Seigneur, prends pitié. Notre Père...

V/ Et ne nous laisse pas succomber à la tentation.

R/ Mais délivre-nous du mal.

V/ Sauve ton serviteur.

R/ Il espère en toi, mon Dieu.

V/ Envoie-lui, de ton sanctuaire, du secours.

R/ Et de Sion protège-le.

V/ Que l'ennemi n'ait aucune prise sur lui.

R/ Que le fils de l'iniquité n'ose point lui nuire.

V/ Sois pour lui, Seigneur, une tour forte.

R/ Contre l'ennemi.

V/ Seigneur, écoute ma prière.

R/ Et que mon cri parvienne jusqu'à toi.

V/ Le Seigneur soit avec vous

R/ Et avec ton esprit.

Prions. Seigneur, Dieu de toutes perfections, toi qui es la clémence et la miséricorde mêmes, nous te supplions de purifier ton serviteur de tout ce qui est vieilli et corrompu et de le rendre capable d'un renouveau de sainteté. Par Jésus le Christ Notre Seigneur. - Amen.

Sois attentif, Seigneur, à nos supplications et veuille bénir ton serviteur à qui nous avons imposé, en ton saint nom, l'habit religieux : par ta grâce, qu'il demeure voué au Coeur Sacré de Notre Seigneur Jésus-Christ et au Saint Coeur de la bienheureuse Vierge Marie. Par le Christ Notre Seigneur. -Amen.

Ensuite le célébrant s'assied sur un siège préparé exprès, et le postulant, à genoux et tenant le cierge allumé à la main, prononce la formule suivante :

" Moi, Frère N., prends la résolution de vivre dans la pauvreté, la chasteté et l'obéissance, pour obtenir la grâce de faire, un jour, profession dans la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. Au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit. Amen."

Pendant que le novice demeure à genoux, le Prêtre se lève et chante les oraisons suivantes :

Prions. Dieu de miséricorde, Dieu de clémence, à qui plait tout ce qui est bon, sans qui rien de

bien ne commence, rien de bien n'atteint la perfection, écoute en ta tendresse nos humbles prières : défends ton serviteur contre toute vanité mondaine, toute entrave du siècle et tout désir illicite; accorde-lui, dans ta bienveillance, d'avoir la force de persévérer dans sa résolution, appuyé sur les mérites du Coeur Sacré de Notre Seigneur Jésus-Christ et aidé par l'intercession du Saint Coeur de Marie; puisse-t-il, après avoir obtenu la rémission de ses péchés, rejoindre heureusement la communauté de tes élus. Par le Christ Notre Seigneur. – Amen.

Dieu tout-puissant, toi qui as placé tous les trésors de la science et de la sagesse et la plénitude de toutes grâces dans le Coeur Sacré de ton Fils N.S. Jésus-Christ, répands, nous t'en supplions, dans l'âme de ton serviteur qui renonce à la vie du monde, l'abondante grâce de ta miséricorde; qu'il puisse ainsi parcourir l'étape de la vie présente de manière à recevoir de toi la récompense; lui qui désire se joindre aux communautés consacrées et s'engager dans la vie en commun, puisse-t-il, avec tes élus, recevoir de toi, rémunérateur de tous biens, les récompenses que tu as promises. Par le Christ Notre Seigneur. - Amen.

Après la dernière oraison, le nouveau novice se lève et s'approche du Supérieur; il se met à genoux et le Supérieur lui donne le baiser de paix. Le Novice donne ensuite le baiser de paix aux Frères profès. Pendant ce temps le choeur chante le psaume 132 : Ecce quam bonum. Après, le célébrant chante l'oraison suivante :

V/ Coeur de Jésus, brûlant d'amour pour nous,

R/ Embrasse notre coeur d'amour pour toi.

Prions. Coeur de Jésus parfait modèle de pureté, fais que nous ayons le coeur pur, pour vivre, faire pénitence, nous renoncer, enseigner, reposer et mourir en union avec Toi, Sauveur du monde, qui vis... - Amen.

Vive le Coeur Sacré de Jésus dans les siècles sans fin. - Amen.

b - PROFESSION DES VOEUX

Tous les Frères, en entrant dans le choeur, chantent le psaume 121, Laetatus sum. Puis on chante l'hymne Veni, Creator, le novice étant à genoux, un cierge allumé à la main.

Après l'hymne, on dit les prières qui suivent :

V/ Envoie ton Esprit et tout sera créé

R/ Et tu renouvelleras la face de la terre.

Prions. Seigneur notre Dieu, par l'illumination de l'Esprit Saint, tu as instruit les coeurs de tes fidèles : rends-nous dociles à cet Esprit pour apprécier ce qui est juste et pour éprouver toujours le réconfort de sa présence. Par le Christ Notre Seigneur. - Amen.

Le novice s'assied et on fait une instruction relative à la cérémonie. Puis le prêtre bénit le cordon, le scapulaire et le manteau.

1 - Bénédiction du cordon

V/ Notre secours est dans le nom du Seigneur

R/ Qui a fait le ciel et la terre.

V/ Le Seigneur soit avec vous, etc...

Prions. Bénis, Seigneur, Dieu Tout-Puissant, ce cordon dont sera ceint ton serviteur notre frère : qu'il s'attache pour toujours à toi, au Coeur Sacré de N.S.J.C. et au saint Coeur de la Bienheureuse Vierge Marie, et qu'il se reconnaisse lié à jamais à ton service. Par Jésus Christ, ton Fils, Notre Seigneur. Amen.

Le prêtre jette de l'eau bénite sur le cordon et l'encense.

2 - Bénédiction du scapulaire

V/ Notre secours est dans le nom du Seigneur

R/ Qui a fait le ciel et la terre.

V/ Le Seigneur soit avec vous, etc...

Prions. Regarde, nous t'en prions, Dieu plein de miséricorde, le Coeur Sacré de ton Fils bien-aimé, qui a toute ta faveur, et le Saint Coeur de la bienheureuse Vierge Marie, que tu as voulu pur de toute faute et orné de toutes les vertus. Et bénis et sanctifie ce scapulaire : que ton serviteur, le portant incessamment sur la poitrine, mérite de devenir conforme aux très doux Coeurs de Jésus et de Marie et d'être, en toi-même, consommé dans l'unité. Par le Christ Notre Seigneur. - Amen.

Eau bénite et encens.

3 - Bénédiction du manteau

V/ Notre secours est dans le nom du Seigneur

R/ Qui a fait le ciel et la terre.

V/ Le Seigneur soit avec vous, etc...

Prions. Dieu éternel et Tout-Puissant, veuille bénir et sanctifier ce manteau. Comme l'esprit d'Elie descendit sur le prophète Elisée, ainsi descende sur ton serviteur ton Esprit Paraclet. Que ce manteau soit pour lui une défense contre toutes les ruses et les méchancetés de l'ennemi. Qu'il le protège de tous les maux de l'âme et du corps. Que ton serviteur soit fervent dans la louange, humble dans le service, persévérant dans l'adoration. Le Coeur de Notre Seigneur Jésus-Christ ton Fils lui soit une intarissable source de mérites, le Saint Coeur de Marie un trésor de sainte espérance, et qu'ainsi ton serviteur soit comblé de grâces et de vertus. Par Jésus-Christ Notre Seigneur. - Amen.

Eau bénite et encens.

Le Novice se revêt du cordon, du scapulaire et du manteau, pendant que le chœur chante le psaume 83 : *quam dilecta tabernacula...*

Le Supérieur s'assied à côté de la table où est ouvert, le livre des Evangiles. Le Novice, tenant toujours son cierge allumé, se met à genoux devant lui et prononce la formule suivante, pendant que le Supérieur lui tient les mains entre les siennes :

" Moi, N. (ici le nom de religion) conformément aux constitutions, statuts et règles approuvés par le Saint Siège apostolique, le 17 novembre 1817, et confirmés par le Décret apostolique du 26 août 1825, fais, pour toujours, entre vos mains, mon très révérend Père, voeu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, comme Frère de la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, au service desquels je veux vivre et mourir. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen."

Après avoir prononcé ses voeux, le nouveau Profès met les mains sur le livre des Evangiles, qui est ouvert, et dit : *Ainsi Dieu m'aide et son saint Evangile.*

Il se prosterne alors devant l'autel et on étend sur lui le drap mortuaire qui est tenu par 4 frères profès; 4 autres frères profès ont à la main des cierges allumés.

Le prêtre, debout, commence, et le chœur continue le psaume *Miserere mei, Deus*, à la fin duquel il chante les oraisons suivantes :

Kyrie eleison, Christe eleison, Kyrie eleison. Pater noster.

Pendant que le prêtre continue le Pater noster à voix basse, il jette de l'eau bénite sur le nouveau Profès, qui demeure toujours prosterné. Puis il dit les prières suivantes :

V/ Et ne nous laisse pas succomber à la tentation

R/ Mais délivre-nous du mal.

V/ Sauve, Seigneur, ton serviteur.
 R/ Il espère en toi.
 V/ De ton sanctuaire envoie-lui du secours.
 R/ Et de Sion protège-le.
 V/ Que l'ennemi n'ait aucune prise sur lui.
 R/ Que le fils de l'iniquité ne puisse pas lui nuire.
 V/ Sois-lui, Seigneur, une tour forte.
 R/ Contre l'ennemi.
 V/ Seigneur, écoute ma prière
 R/ Et que mon cri parvienne jusqu'à toi.
 V/ Le Seigneur soit avec vous
 R/ Et avec ton esprit.

Prions. Dieu qui punis sévèrement les fautes, mais ne repousses pas les larmes de ceux qui les pleurent, à nous qui avons connu le poids de tes corrections, accorde de ressentir la grâce de ton amour paternel.

Dieu éternel et tout-puissant, tu nous demandes que, morts au monde, nous vivions dans le Christ : dirige tes serviteurs sur la voie du salut éternel. Que leur vie soit cachée dans le Christ, pour que ta bonté leur fasse désirer ce qui te plaît et accomplir ta volonté de toutes leurs forces. Par le Christ Notre Seigneur. Amen.

Le nouveau Profès se lève et le célébrant entonne le Te Deum. Pendant qu'on le chante, le nouveau Profès se met à genoux devant le Supérieur, qui lui donne le baiser de paix; il va ensuite donner le baiser de paix aux frères profès. Le Te Deum fini, le nouveau Profès se met à genoux et le célébrant chante les oraisons suivantes

Prions. Dieu éternel et tout-puissant, tu nous as prescrit de tenir les promesses que nous te faisons et de nous acquitter de nos vœux : veuille bénir et sanctifier ton serviteur ici présent, consacré au Coeur sacré de N.S. Jésus-Christ et au Saint Coeur de Marie, pour qu'il persévère dans sa résolution de vie selon la Règle.

Dieu, hôte et gardien des coeurs chastes et des âmes pures, jette un regard de bonté sur ton serviteur. Qu'il soit un adorateur perpétuel du Coeur Sacré de Jésus-Christ. Qu'il s'applique à honorer toujours le Saint Coeur de Marie. Qu'on trouve en lui, par la grâce de l'Esprit Saint, une prudente modestie, une sage bonté, une forte douceur, une chaste liberté.

Qu'il brille de charité et n'aime rien en dehors de toi. Qu'il te glorifie par la sainteté de son corps et la pureté de son âme. Sois-lui, toi, l'honneur, toi, la joie, dans la tristesse la consolation, dans le doute le conseil, dans l'adversité la patience, dans la pauvreté l'abondance, dans le jeûne la nourriture, dans la maladie la médecine : qu'en Toi il ait tout. Qu'il réprime les désirs charnels, qu'il vainque le monde et son prince, et qu'ainsi orné des fleurs des vertus, il attende l'Epoux céleste avec une réserve d'huile dans sa lampe et qu'il demeure sans fin dans le cortège éternel de l'Agneau.

Dieu dont la miséricorde est sans bornes et infini le trésor de bonté, nous remercions ta Majesté pleine de bienveillance pour les grâces que tu nous as accordées, et nous te prions, toi qui exauces ceux qui t'adressent leurs demandes, de ne pas les abandonner mais de les disposer aux récompenses de la vie future. Par le Christ Notre Seigneur. - Amen.

Le chœur chante le Sub tuum :

Sous l'abri de ta miséricorde nous nous réfugions, Sainte Mère de Dieu. Ne méprise pas nos prières quand nous sommes dans l'épreuve, mais de tous les dangers délivre-nous toujours, Vierge glorieuse, Vierge bienheureuse.

V/ Prie pour nous, Sainte Mère de Dieu

R/ Pour que nous soyons rendus dignes des promesses du Christ.

Prions. Dieu plein de bonté, viens au secours de notre faiblesse: puisque nous faisons mémoire de la Vierge Marie, que son intercession nous aide à nous relever de nos fautes. Par

le Christ Notre Seigneur.- Amen.

Le célébrant chante ensuite :

V/ Coeur de Jésus brûlant d'amour pour nous

R/ Embrasse notre coeur d'amour pour toi.

Prions. Coeur de Jésus parfait modèle de pureté, fais que nous ayons le coeur pur pour vivre, faire pénitence, nous renoncer, enseigner, reposer et mourir en union avec toi, Sauveur du monde, qui vis et règnes... - Amen.

Enfin on récite ou chante la strophe suivante :

Joseph fils du roi David, souviens-toi du troupeau du Christ au jour du jugement.

V/ Le Seigneur l'a établi maître de sa maison.

R/ Et chef de tout son domaine.

Prions. Seigneur, dans ta mystérieuse providence tu as voulu que St Joseph devint l'époux de Marie, ta sainte Mère: fais qu'en nous tenant ici-bas sous sa protection, nous l'ayons pour intercesseur dans le ciel. Toi qui vis ...

Vive le Sacré Coeur de Jésus pour les siècles sans fin. -Amen.

c – RENOVATION SOLENNELLE DES VOEUX.

On chante l'hymne Veni Creator, etc ., avec le verset et l'oraison. On fait ensuite une instruction relative à la cérémonie.

Le Supérieur renouvelle le premier ses voeux ; après lui, le Prieur, le Maître des Novices, le Frère Procureur et les autres, suivant l'ancienneté de leur profession. Les Frères convers renouvellent leurs voeux après tous les autres Frères. Chacun prononce distinctement la formule suivante :

" Moi, N. (ici le nom de religion) conformément aux constitutions, statuts et règles approuvés par le Saint Siège apostolique, le 17 novembre 1817, et confirmés par le Décret apostolique du 26 août 1825, renouvelle, entre vos mains, mon très révérend Père, les voeux perpétuels que j'ai faits de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, comme Frère de la Congrégation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, au service desquels je veux vivre et mourir. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen."

Le Supérieur Général seul omet ces mots « entre vos mains, mon très révérend Père ».

Si le Supérieur Général n'est pas présent à la Rénovation des voeux, à ces mots on substitue ceux-ci : entre les mains de notre très révérend Père, Supérieur Général.

Après que tous les Frères ont renouvelé leurs voeux, on chante le Te Deum, avec les oraisons suivantes :

Deus, largitor pacis, et amator castitatis, da famulis tuis, qui vota professionis renovaverunt, ut renoventur in spiritu vocationis suae, illosque tua facias pietate concordés.

Dieu qui dispense la paix et aime la chasteté, accorde à tes serviteurs, qui ont renouvelé les voeux de leur profession, d'être renouvelés dans l'esprit de leur vocation et unis dans la piété envers toi, qui vis et règnes...

Deus cujus misericordiae, etc... comme à la profession des voeux.

Dieu dont la miséricorde est sans bornes et infini le trésor de bonté, nous remercions ta Majesté pleine de bienveillance pour les grâces que tu nous as accordées, et nous te prions, toi qui exauces ceux qui t'adressent leurs demandes, de ne pas les abandonner mais de les disposer aux récompenses de la vie future. Par le Christ Notre Seigneur. - Amen.

On chante le Sub tuum praesidium, l'oraison au sacré Coeur de Jésus, et on récite la prière à St Joseph, comme à la profession des voeux.

Vive le Sacré Coeur de Jésus pour les siècles des siècles. Amen.

d - CHAPITRE DE COULPE

Le Chapitre de culpabilité fut le premier rite du Cérémonial à atteindre sa forme définitive. C'est de lui que le P. Coudrin dit dans son Mémoire du 24 octobre 1824 : "Ces prières ont été en usage chez nous depuis le berceau de la Congrégation, c.à.d. depuis quelque trente ans, comme étant plus propres à favoriser l'humilité sans laquelle il n'y a pas de religion" (cf. Ann. 1963, p. 279).

Voici le Cérémonial.

Viens, Esprit Saint, remplis le coeur de tes fidèles, allume en eux le feu de ton amour.

V/ Envoie ton Esprit et tout sera créé.

R/ Et tu renouvelleras la face de la terre.

Prions. Seigneur notre Dieu, par l'illumination de l'Esprit Saint, tu as instruit les coeurs de tes fidèles; rends-nous dociles à cet Esprit pour apprécier ce qui est juste et pour éprouver toujours le réconfort de sa présence. Par le Christ N.S. - Amen.

V/ Coeur de Jésus brûlant d'amour pour nous.

R/ Embrasse notre coeur d'amour pour toi.

Prions. Coeur de Jésus, parfait modèle de pureté, fais que nous ayons le coeur pur pour vivre, faire pénitence, nous renoncer, enseigner, reposer et mourir en union avec toi, Sauveur du monde qui vis et règnes, Dieu, pour les siècles des siècles. Amen.

V/ Par ton Coeur Sacré, Vierge Marie,

R/ Puissions-nous être rendus dignes des promesses du Christ.

Prions. Dieu, tu as voulu régner toujours dans le très pur Coeur de la Vierge, Mère de ton Fils unique, donne-nous par ses mérites et son intercession d'avoir un coeur purifié de toute souillure pour qu'il te plaise toujours et obtienne les éternelles récompenses. Par le Christ Notre Seigneur. - Amen.

Prière à S. Joseph

Joseph, fils du Roi David, souviens-toi du troupeau du Christ au jour du jugement.

V/ Le Seigneur l'a établi Maître de sa maison.

R/ Et chef de tout son domaine.

Prions. Seigneur Jésus, dans ta mystérieuse providence tu as voulu que S. Joseph devint l'époux de Marie, ta mère très aimante : fais que, en nous tenant ici-bas sous sa protection, nous l'ayons pour intercesseur dans le ciel. Toi qui vis et règnes... - Amen.

Seigneur, ne nous rends pas selon nos péchés, ne nous traite pas selon nos offenses. Seigneur, ne te souviens pas de nos fautes passées : vite, que tes miséricordes se hâtent à nos devants, car nous voici devenus pauvres à l'excès. A notre aide, Dieu notre Sauveur, et pour la gloire de ton nom délivre-nous. Sois propice à nos péchés à cause de ton nom.

V/ Montre-nous, Seigneur, ta miséricorde.

R/ Et ton salut donne-le nous.

Prions. Dieu, tu châties sévèrement les fautes, mais tu ne repousses pas les larmes de ceux qui les pleurent, accorde-nous, après avoir connu le poids de tes corrections, de ressentir la faveur de ton amour paternel. Par le Christ N.S. - Amen.

Vive le Sacré Coeur de Jésus pour les siècles sans fin. Amen.

Ensuite on suit les règles des Constitutions.

Prières après le Chapitre de culpabilité.

Sub tuum, V/ et R/

Prions. Dieu plein de bonté, viens au secours de notre faiblesse: puisque nous faisons mémoire de la Vierge Marie, que son intercession nous aide à nous relever de nos fautes. Par le Christ N.S. - Amen.

Le Supérieur se lève et bénit les Frères en disant:

Que la bénédiction de Dieu tout-puissant, Père, Fils et St-Esprit, descende sur vous et y demeure à jamais.

Il se remet à genoux et l'on dit les prières suivantes :

Salve Regina

V/ Ils imploreront tes faveurs

R/ Tous les grands du peuple.

Prions. Dieu éternel et tout-puissant, tu as préparé, avec le concours de l'Esprit-Saint, le corps et l'âme de Marie, la glorieuse Vierge Mère, à devenir une demeure digne de ton Fils; puisque nous avons la joie de faire mémoire d'elle, accorde-nous par sa maternelle intercession d'être libérés des maux qui nous pressent et de la mort éternelle. Par le Christ Notre Seigneur.

- Amen.

Ps. 132 : Ecce quam bonum

Coeur de Jésus brûlant d'amour pour nous et Oraison comme plus haut.

Prière à St Joseph, aussi comme plus haut.

Ps. 129 : De profundis

Prions. Dieu riche en pardon et qui veut le salut de tous, nous implorons ta grande bonté : à nos frères, parents et bienfaiteurs qui ont quitté ce monde, accorde par l'intercession de la Vierge Marie et de tous les saints d'avoir part au bonheur du ciel pour l'éternité.

Seigneur notre Dieu, tu es le créateur et le rédempteur de tous ceux qui croient en toi; accorde à tes serviteurs le pardon de tous leurs péchés : que nos prières fraternelles leur obtiennent l'indulgence qu'ils ont toujours espérée. Par le Christ Notre Seigneur. - Amen.

Vive le Sacré Coeur de Jésus pour les siècles sans fin. - Amen.

e - BENEDICTION DU MANTEAU ROUGE,

dont les Frères se servent pour l'Adoration.

V/ Notre secours est dans le nom du Seigneur,

R/ Qui a fait le ciel et la terre.

V/ Le Seigneur soit avec vous,

R/ Et avec votre esprit !

Prions. Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, daigne bénir ce manteau que revêtent nos frères pour l'adoration de ton Coeur sacré. Répands sur lui, Seigneur, par la vertu de la sainte croix+, une bénédiction céleste et qu'il reçoive une telle bénédiction par le signe de la sainte croix+, que s'écartent les princes des ténèbres, qu'ils tremblent de peur et fuient épouvantés avec tous leurs suppôts, devant nos Frères, revêtus de ce manteau et adorant ton très sacré Coeur, et qu'ils n'aient pas l'audace d'inquiéter ni de molester tes serviteurs alors qu'ils répandent leurs ferventes prières devant toi Dieu tout puissant qui vis et règnes avec le Père et le Saint Esprit pour les siècles des siècles. Amen.

Le prêtre jette de l'eau bénite sur le manteau rouge et l'encense.

Domine Jesu Christe, Fili Dei Vivi, pallium istud, quod induent Fratres nostri, ad Cor tuum sacratissimum adorandum, bene+dicere digneris. Infunde ei, Domine, per virtutum sanctae Crucis + benedictionem coelestem, talemque benedictionem signaculo sanctae crucis + accipiat, ut a Fratribus nostris hoc pallio indutis tuumque Cor sacratissimum adorantibus, discedant principes tenebrarum, et contremiscant, et fugiant pavidum cum omnibus ministris suis, nec praesumant inquietare aut molestare servientes tibi, dum pias preces effundunt, coram te omnipotente Deo, qui cum Patre et Spiritu sancto vivis et regnas, per omnia saecula

saeculorum. Amen.

B - Le Calendrier.

- Janvier: 23. Les Epousailles de la B.M.V. Double Majeur.
- Février: 2. Purification de la B.M.V. II Classe, avec Octave.
11. S. Siméon, Prophète. Double.
13. S. Isidore l'Egyptien, Confesseur. Double.
23. Ste. Marguerite de Cortone. Semidouble.
Vendredi après les Cendres: Commémoration de la Passion de N.S.J.C. Double Majeur.
- Mars: 6. Ste Colette, Vierge. Double Mineur.
18. S. Gabriel Archange. Double Majeur.
Vendredi après le 1^{er} Dimanche de Carême: Couronne d'Epines de N.S.J.C. Double Majeur.
Vendredi après le 2^{ème} Dimanche de Carême: La Lance et les Clous de N.S. Double Majeur.
Vendredi après le 3^{ème} Dimanche de Carême: Cinq Plaies de N.S.J.C. Double Mayor.
Vendredi après le 4^{ème} Dimanche de Carême: Le Précieux Sang de N.S.J.C. Double Majeur.
- Avril: 3^{ème} Dimanche après Pâques: Patronage de S. Joseph. Double Majeur 1^{ère} classe, avec Octave.
- Mai: 13. S. Jérémie, Prophète. Double.
14. S. Pacome, Abbé. Double Mineur.
15. S. Isidore Laboureur. Double.
17. S. Jean Népomucène, Martyr. Double.
21. S. Félix de Cantalicio, Confesseur. Semidouble.
24. B.M.V. Auxiliatrice des Chrétiens. Double Majeur.
30. S. Fernand, Roi. Semidouble.
- Juin: 16. S. Jean-François Régis, Confesseur. Double II^a Classe.
21. S. Louis de Gonzague. Double.
Vendredi après l'Octave du Corps: Fête du Sacré Coeur de Jésus. Double I^a Classe avec Octave.
- Juillet: 3. S. Martial, Evêque et Confesseur. Double Mineur.
9. Fête de la B.M.V. de la Paix. Double II^a Classe (Comme à la Fête de la Conception de B.M.V.).
- Août: 4. St. Dominique, Confesseur. Double.
20. St. Bernard, Abbé. Double.
28. St. Augustín, Evêque et Docteur. Double.
Dimanche après l'Octave de l'Ascension de la B.M.V. Solennelle commémoration du Sacré Coeur de la B.M.V. Double de II^a Classe, sans Octave. (Comme en Ste Marie des Neiges).
- Septembre: 4. Sante Rose de Viterbe, Vierge. Double.
25. Office du Très Saint Rédempteur. Double Majeur.
- Octobre: 20. S. Caprais, Evêque, Martyr. Double Majeur.
24. S. Raphaël, Archange. Double Majeur.
30. Saintes Reliques. Double.
II^{ème} Dimanche d'Octobre: Maternité de la B.M.V., Double Majeur.
III^{ème} Dimanche d'Octobre: Pureté de la B.M.V., Double Majeur.
IV^{ème} Dimanche d'Octobre: Patronage de la B.M.V., Double Majeur.
- Novembre: 21. Présentation de la B.M.V., Double Majeur.

- Décembre: 10. Translation de la Sainte Maison de Loreto. Double Majeur.
 17. St. Lazare Ressuscité. Double.
 18. Attente de la délivrance de la B.M.V., Double Majeur.

C - MESSE DU SACRÉ COEUR

Il est probable que la Communauté des Fondateurs utilisa, pour honorer le Sacré Coeur, la messe Gaudeamus que l'on croyait due aux cercles de Paray alors qu'elle est de St Jean Eudes. La voici.

Introït. Réjouissons-nous tous dans le Seigneur, faisons fête en l'honneur du Coeur très aimant de Jésus-Christ notre Rédempteur; les Séraphins adorent son Amour en psalmodiant unanimes: regardez, son empire demeure pour l'éternité.

Ps (110) - Je te louerai, Seigneur, de tout coeur dans la réunion des justes, dans leur assemblée. Gloire. ..

Prière. Père des miséricordes et Dieu de toute consolation, par l'extrême charité dont tu nous as aimés, tu as, dans ton ineffable bonté donné à ton Fils un Coeur si aimant envers nous pour que nous t'aimions parfaitement unis à lui en un seul Coeur ; accorde à notre prière que, nos coeurs étant consommés dans l'unité entre eux et avec le Coeur de Jésus, tout ce qui est à nous trouve accomplissement dans son humilité et sa charité et que par son intercession se réalisent les justes désirs de notre coeur. Par J.C. ton Fils, N.S.

Lecture du prophète Ezéchiël (36, 23-27)

Je montrerai la sainteté de mon grand nom profané parmi les païens, que vous avez profané au milieu d'eux, et les païens sauront que c'est moi le Seigneur - oracle du Seigneur - quand je montrerai ma sainteté en vous. Je vous recueillerai parmi les nations, je vous rassemblerai de tous les pays et je vous ramènerai sur votre sol. Je répandrai sur vous une eau pure qui vous purifiera, de toutes vos souillures et idôlatries je vous purifierai. Je vous donnerai un coeur nouveau et je mettrai en vous un Esprit nouveau; j'arracherai de votre chair le coeur de pierre et vous donnerai un coeur de chair. Je mettrai en vous mon Esprit.

Graduel (Ga 3, Ph 2, Ep 5) Parce que vous êtes ses fils, Dieu a envoyé son Esprit et le Coeur de son Fils dans vos coeurs, où il crie : Abba, Père. Ayez dans vos coeurs les dispositions du Coeur de Jésus et marchez dans l'amour comme lui vous a aimés.

V/ (Jn 15) Comme mon Père m'a aimé, moi aussi je vous ai aimés, et voici mon commandement : aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. Demeurez donc dans mon amour.

Prose

Gaudeamus exultantes
 Cordis Jesu personantes
 Divina praeconia.
 Haec est dies veneranda
 In qua Patris adoranda
 Laudamus praecordia.
 Cor amandum Salvatoris

Soyons dans la joie, exultons
 En faisant retentir du Cœur de Jésus
 La divine louange.
 C'est le jour vénéré
 Où du Père nous louons
 L'adorable intérieur.
 Le Coeur du Sauveur qu'on doit aimer,

Mellis fontem et amoris
Corda cuncta diligant.
Cor beatum summi Régis
Cor et vitam novae legis
Omnes linguae concinant.
Sit laus plena, sit immensa
Sit perennis, sit accensa
Ardoribus pectoris!
Laudet, canat orbis totus
Colat, amet tota virtus
Et cordis et corporis!
Ora, mains, sensus, vigor,
Fides viva, gurus amori
Cor divinum consonent!
Flammis sacris inflammata
Corda, voces atque facta
Cor amoris praedicent!
Cor mirandum Redemptoris
Coadunans terram coelis
Unitatis speculum.
Digna sedes Trinitatis
Plénitudo Deitatis
Amoris miraculum.
Amoris Evangelium
Puri cordis incendium
Magna Dei gloria.
Coeli nectar vivi fcans
Cordis manna deificans
Amor et laetitia
Cleri sacri praesidium
Rector benigne cordium
Nostra rege pectora.
Fons aeternae pietatis
Ardens fornax charitatis
Corda flammes devora.
Domus amoris sures,
Turris amantum flammes,
Coetus nostri lex ignea,
Fons perennis gratiae.
Cor, thesaurus sanctitatis,
Abyssus humilitatis,
Thronus Dei voluntatis,
Et centrum clementiae.
Paradisus Beatorum,
Consolator afflictorum,
Pax et salus peccatorum,
Cor omnibus omnia.
O Jesu, raptor cordium,
Amor flagrans mentium,
Cor tuum trahat omnium

Fontaine de miel et d'amour,
Que l'aiment tous les coeurs!
L'heureux Coeur du roi suprême,
Coeur et vie de la loi nouvelle,
Le chante toute langue!
Los plénier, los sans fin,
Los pérenne allumé
Aux feux du dedans.
Que l'univers le loue et chante,
Qu'il l'honore, l'aime de toute la force
Et du coeur et du corps.
Que bouches, mains, sens, vigueur,
Foi vive, pur amour
Célèbrent le divin Coeur!
Embrasés de saintes flammes
Que les coeurs, les voix, les actes
Proclament ce Coeur d'amour!
Merveilleux Coeur du Rédempteur
Unissant terre et ciel,
Miroir de l'unité.
Digne demeure de la Trinité,
Plénitude de la Dêité,
Et miracle d'amour.
Evangile de l'amour
Embrasant le coeur pur,
Grande gloire de Dieu.
Du ciel nectar vivifiant,
Du coeur manne déifiante,
Amour et joie.
Protection du clergé consacré,
Doux conducteur des coeurs,
Régis-nous au-dedans
Source d'éternelle piété,
Brûlante fournaise de charité,
En tes feux dévore les coeurs.
Maison d'or de l'amour,
Tour flambante des aimants,
De notre réunion loi de feu,
Pérenne source de grâce.
Coeur, trésor de sainteté,
Abîme d'humilité,
Trône de la divine volonté,
Et centre de clémence.
Paradis des Bienheureux,
Consolateur des affligés,
Paix et salut des pécheurs,
Coeur tout à tous
O Jésus, ravisseur des coeurs,
Brûlant d'amour pour les âmes,
Que ton Coeur attire de tous

Mentes et praecordia!
O Cor, summa benignitas,
Immensa liberalitas,
Incomprehensa charitas,
Cordis vers felicitas,
Cor esto supplicibus!
Fac nos, Jesu, flammescetem
Cordis tui charitatem
Et divinam pietatem,
Summam quoque sanctitatem
Sanctis sequi moribus.
O Beata Trinitas!
Cordis Jesu charitas,
Immensae clementiae
Immensae sint gratiae,
Aeterna sit gloria.
Amen dicant omnia!
Amen. Alleluia!

Les esprits et les coeurs>
O Coeur, souveraine bonté,
Générosité sans borne,
Incompréhensible charité,
Vrai bonheur du coeur,
Sois le coeur de tes suppliants!
Fais, Jésus, que de ton Cœur
La flamboyante charité,
La divine piété
Et la suprême sainteté
Nous suivions saintement.
O bienheureuse Trinité,
Charité du Coeur de Jésus,
A ton immense bonté
Immense action de grâce,
Eternelle gloire.
Que tout dise Amen!
Amen. Alleluia!

Alleluia (Ps 56) Mon coeur est prêt, Seigneur, mon coeur est prêt pour faire toujours de tout coeur et d'un esprit résolu ce qui est à ton gré.

Évangile. Jn. 15, 9 – 17.

En ce temps-là Jésus dit à ses disciples: comme mon Père m'a aimé, moi aussi je vous ai aimés; demeurez dans mon amour. Si vous observez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour comme, en observant les commandements de mon Père, je demeure dans son amour.

Je vous ai dit cela pour que ma joie soit en vous et que votre joie soit parfaite. Voici mon commandement : aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. Nul n'a d'amour plus grand que celui qui donne sa vie pour ceux qu'il aime. Vous êtes mes amis si vous faites ce que je vous commande. Je ne vous appelle plus serviteurs, car le serviteur reste dans l'ignorance de ce que fait son maître. Je vous appelle amis parce que tout ce que j'ai entendu auprès de mon Père, je vous l'ai fait connaître. Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis et institués pour que vous alliez, que vous produisiez du fruit et que votre fruit demeure, si bien que tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous l'accordera. Ce que je vous commande, c'est de vous aimer les uns les autres.

Antienne d'Offertoire. Veuille le Seigneur se rappeler tout ton sacrifice; qu'il trouve exquis ton holocauste. Qu'il te donne selon ton coeur et seconde tous tes desseins.

Prière sur les offrandes. Dieu tout-puissant, répands dans nos coeurs l'Esprit et le Coeur de Jésus, ton Fils très aimant : ainsi, ayant un seul coeur entre nous et avec lui et offrant une seule et même victime, nous mériterons de nous immoler nous-mêmes et tout ce qui est à nous.

Préface de la Nativité

Antienne de Communion. Jésus très aimant, par ton Coeur déchiré à en mourir par la violence de la douleur et de ton amour pour nous écoute ceux qui crient vers toi: sois-nous miséricordieux et empare-toi de nos coeurs pour l'éternité.

Postcommunion. Ecoute, nous t'en supplions, Père plein de bonté, les prières de ta famille prosternée de tout coeur en ta présence et accorde-lui sa demande : que la très ardente charité du très aimant Coeur de ton Fils bien aimé se répande au plus intime de notre coeur, nous obtienne ta divine faveur et nous y fasse puissamment participer; alors, avec l'intervention de ce Coeur Sacré, nos coeurs te seront toujours immolés par le feu de ton amour et la flamme de ton éternelle charité et se réaliseront leurs justes désirs.

D - Office du Sacré-Coeur.

S'agissant de l'office en usage dans la communauté, nous ne disposons que d'informations trop rares et fragmentaires pour avancer une affirmation. Nous disposons de l'office inclus dans le « Bréviaire romain » à l'usage du P. Coudrin, édité par Belin-Mander à Paris en 1828. Il se présente comme un « Supplément », approuvé par Clément XIII en 1766, pour la confrérie de Rome et pour la Pologne, il correspond à la Messe « Miserebitur » qui ne se répandit pas en France avant la moitié du XIX^{ème} siècle. Il ne faut pas oublier que la fête du S.C. n'est pas entrée dans la liturgie de l'Eglise universelle avant 1856. [Présentation dans le livre du P. Gonzalez]

13. P. Alexis Bachelot à sa soeur Sr St Augustin, 22 septembre 1827.

Je terminerai, ma bonne St Augustin, cette lettre beaucoup plus longue que je n'avais l'intention de faire, par un petit épisode qui contribue un peu à nous encourager dans nos petites peines. Quelque temps avant notre départ de Paris, notre mission se présentait sous les auspices les plus avantageux (je parle humainement, car comme oeuvre de Dieu ils ne sauraient encore être plus heureux). On ne voyait même pas quel genre de protection humaine devait nous manquer ici, du moins à notre arrivée. Cependant la B(onne) M(ère), sur les paroles de laquelle nous avons été souvent fondés de nous appuyer comme bien d'autres, dit qu'elle avait vu des missionnaires de la famille dans une île, destitués de tout secours humain et souffrant bien des peines et des privations, mais qu'après quelque temps la Sainte Vierge avait secourus et qui s'étaient trouvés bien ensuite. Mr Delétang (fr.Joachim) qui l'avait entendue, en fut effrayé pour nous et vint nous le rapporter en pleurant. Comme tout alors était riant et que cela pouvait regarder d'autres que nous, tout en nous préparant à tout parce que nous ne le jugions point impossible, nous en fûmes toutefois peu frappés. Mais l'abandon s'étant réalisé, en a réveillé le souvenir et nous a fait renouveler notre sacrifice.

14. P. Alexandre Sorieul. A propos du voeu de chasteté. (selon les notes du novice Bartélemy Huillery. 1848)

La chasteté est une vertu qui règle les affections des hommes, en relation avec les plaisirs de la chair. C'est le deuxième voeu que le religieux promet par voeu. Parce qu'il est contenu, pour ainsi dire, dans le voeu de pauvreté ; en effet, ce ne serait pas observer parfaitement le voeu de pauvreté si l'on ne pratiquait pas la chasteté. Notre divin Sauveur voulut qu'elle fut

pratiquée par Lui-même, par sa Sainte Mère, par St Joseph, par ses apôtres et disciples. Ainsi, premièrement, parce qu'elle est un complément nécessaire de l'abnégation de soi-même : deuxièmement, comme imitation de notre divin Sauveur, renoncement à soi-même ; troisièmement comme libération de tous les empêchements qu'apporte le mariage : quel que soit le motif pour lequel une communauté est réunie, elle fait toujours la résolution ou le vœu de chasteté ;

Garder la chasteté sans vœu est déjà beau, mais l'observer par un vœu est encore plus beau. Le vœu peut être individuel, ou conditionnel, ou temporel.

On appelle « vœu simple » celui qui n'est pas reconnu par l'Eglise comme solennel ; pour qu'il y ait vœu solennel, il est nécessaire que celui qui le fait, ait l'intention de le faire solennel, et que l'Eglise le reconnaisse comme tel. De ce vœu solennel, on ne peut presque jamais être dispensé, tandis que du vœu simple, les évêques peuvent parfois dispenser.

L'obligation découlant de ce vœu consiste dans le fait que si quelqu'un manque à ce vœu, il commettrait un double péché, car : 1) toutes les actions contraires à cette vertu sont déjà prohibées par le Commandement de Dieu, et en plus : 2) il pécherait contre la vertu de religion, il commettrait un sacrilège.

En ce qui concerne la perfection de la vertu. Elle a sa source dans la volonté, dans l'habitude et dans les moyens à prendre ; car plus forte est la volonté, plus éprouvée est l'habitude et meilleurs les moyens : plus parfaite sera la vertu.

1) La volonté est la faculté qui doit commander à tout le reste, et c'est de foi qu'elle a toujours la force d'être la maîtresse en nous. Ainsi, quand nous péchons, c'est parce que nous le voulons. Il ne faut pas s'imaginer qu'on est parfait dans la vertu de chasteté quand nous ne commettons aucune faute contre elle. Il y a une autre manière d'être chaste, c'est de l'être dans la mémoire, dans l'imagination, dans toutes les facultés ; une personne qui serait arrivée à ce point, aurait obtenu le plus haut degré de chasteté. Le moyen de contenir notre mémoire, notre imagination, nos sens, c'est la volonté, et la volonté aidée par la grâce, et nous pouvons toujours vaincre.

Nous avons donc à nous attacher à fortifier toujours plus notre volonté, et cela en renouvelant de bons propos, en considérant tout ce qu'il y a de vil dans le vice, et tout ce qu'il y a de beau dans la vertu. Pour posséder cette vertu, il ne s'agit pas uniquement de poser de temps à autre des actes vertueux, mais il faut encore les renouveler souvent. Est nécessaire « l'habitude ».

2) L'habitude se forme peu à peu. Plus fréquents sont les actes, plus rapidement s'enracine l'habitude. Une fois arrivé à cette habitude, l'on peut dire qu'on est arrivé à posséder quelques degrés de la dite vertu. L'autre moyen, ce sont les combats, les victoires ; pour savoir de quoi l'on est capable, il faut combattre. L'Esprit Saint lui-même nous le dit : « Que sait l'homme qui n'a pas passé par la tentation ? » C'est pourquoi Dieu parfois laisse aux âmes sincèrement converties des tentations contre cette vertu.

3) Quant aux moyens, ils sont de trois types. Sans le comprendre, nous sentons qu'il y a en nous deux volontés : l'une qui veut le bien, et l'autre qui veut le mal. D'où les premiers moyens : 1. ceux qui peuvent contribuer à augmenter le principe qui nous porte au bien ; 2. affaiblir la volonté qui nous porte au mal. 3. La troisième classe : tous les objets qui peuvent contribuer à nous faire prendre les précautions pour éloigner le danger.

La deuxième espèce de moyens c'est tout ce qui peut contribuer à affaiblir tout ce qui nous porte au mal : la mortification intérieure et extérieure, la fuite des occasions, la vigilance des sens.

La troisième renferme les recours grâce auxquels on peut éloigner le danger. Qui aime le danger, dit Notre Seigneur, y périra. Dans la mortification des yeux, c'est là ce qu'il faut faire : « exiger un peu plus de ce qui est commandé. »

15. RÉPERTOIRE DES LIVRES CITÉS DANS LES ÉCRITS DES FONDATEURS, ET PRÉSENTS DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE LA MAISON GÉNÉRALE
(précédés d'une astérisque, ceux qui sont cités)

D'ALBERT DE LUYNES, PAUL, Evêque de Bayeux. *Instructions sur la Dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, avec pratiques et prières, et des offices propres de cette Dévotion.* Caen, 1749.

* ALFIERI, *Histoire de l'Eglise*, [BP.778].

D'ANDILLY, ARNAULD (Traducteur), *Vies des Saints Pères des Deserts, et de quelques Saintes, écrites par des Pères de l'Eglise.* Mons, 1688.

ANSART, ANDRE-JOSEPH, *L'esprit de Saint Vincent de Paul.* Paris, 1780.

AUGUSTIN, Saint, *Les livres de la Doctrine Chrétienne.* Paris, 1701.

AUGUSTIN, Saint, *Les Confessions.* Paris, 1687.

AUGUSTIN, Saint, *Sermons sur les Psaumes.* Paris, 1739.

AVRILLON, P. (Minime), *Reflexions, sentiments et pratiques sur la divine Enfance de Jésus-Christ; tirés de l'Ecriture et des Pères de l'Eglise.* Paris, 1790.

BAR, CATHERINE [Soeur Mectilde du Saint-Sacrement], *Le véritable esprit des religieuses Adoratrices Perpétuelles du Très Saint Sacrement de l'Autel.* Versailles, 1853.

BAUDRAND, L'Âme Intérieure, ou Conduite spirituelle dans les voies de Dieu, et des pratiques pour visiter le Saint Sacrement. Lyon, 1830.

BAUDRAND, L'Ame Religieuse élevée à la perfection par les exercices de la vie intérieure. Lyon, 1802.

BAUDRAND, L'Âme élevée à Dieu par les réflexions et les sentiments, pour chaque jour du mois. Lyon, 1780.

BEAUVAIS, (de) P., *La vie de Monsieur de Bretigny, Prêtre, Fondateur des Carmelites de Sainte Thérèse en France.* Paris, 1747.

BEDAE VENERABILIS, *In Proverbia libri tres; — In Cantica libri septem.* Johannis Parui, 1636.

BELLARMINI, ROBERTI, Cardinalis, *De ascensione mentis in Deum per scalas rerum creaturarum.* Moguntiae, 1758 [à usage personnel du BP.]

* BENOIT (Saint), *Vita et Regula*, Paris, 1771; *La Règle*, Paris, 1698; *La Règle et la pratique de la Règle de S. Benoît*, Paris, 1680; *Regula et Constitutiones Sancti Mauri*, Paris, 1770 [BP.25, 474, 475, 477, 2137, 2241, 2242, 2243, BP.2287, 2319,

2322. BM.139. FV.220]

BIROAT, JACQUES O.S.B., *La Vie de Jésus-Christ dans le Saint Sacrement de l'Autel, prêchée durant l'octave du S. Sacrement 1657*. Paris, 1668.

BLASI, CAMILLO, *Lettere Italiane aggiunte all'antirretico, in difesa della dissertazione commonitoria sopra l'adorazione, e la Festa del Cuore di Gesù*. Roma, 1772.

BONA, Cardinalis, *De Sacrificio Missae, tractatus asceticus*. Parisiis, 1772.

BOSSUET, JACQUES-BENIGNE, Evêque de Meaux, *Discours sur l'Histoire Universelle à Monsieur le Dauphin*. Paris, 1681. * *Histoire des Variations des Eglises Protestantes*, Paris, 1688. [HL.Mem.151] *Oeuvres de ...* (18 volumes), Paris, 1772-1788.

BOUHOURS, *La Vie de Saint Ignace, Fondateur de la Compagnie de Jésus*. Paris, 1679.

BOUHOURS, *La Vie de Saint François Xavier*. Avignon, 1817.

* BERUGER, *Le Peuple de Dieu*. [BP.806bis]

CASSIEN, *Les Conférences* Traduites par De Saligny. Lyon, 1680.

CATHERINE DE GENNES, *La Vie et les Oeuvres Spirituelles de Sainte Catherine d'Adorny, de Gennes*. Lyon, 1610.

* CHARENCEY, *Catéchisme de Montpellier*. [BP.114]

CHARLEVOIX (de), PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER, *La Vie de la Mère Marie de l'Incarnation*. Paris, 1724.

* CHESNE, *Sermons*. [BP.147]

IOHANNIS CLIMACI (Sancti), *Abbatis Montis Synai, Scala Paradisi, SOPHRONII, Patriarchae Hierosolimitani, Pratum Spirituale*. Coloniae Agrippinae, 1601.

JEAN CLIMAQUE (Saint), *L'Echelle Sainte, ou les degrés pour monter au ciel*. Traduit par Arnauld d'Andilly. Paris, 1678.

CHRISOSTOMI AMERISTAE, *Adversus epistolas duas ab anonymo censore, in dissertationem commonitoriam Camilii Blasii, de Festo Cordis Jesu, vulgatas, Antirreticus*. Romae, 1772.

CROISET, JEAN, *Retraite Spirituelle pour un jour de chaque mois*. Paris, 1777. - *La Dévotion au Sacré Coeur de N.S. Jésus-Christ*. Montreuil-sur-Mer, 1895.

DENYS, L'AREOPAGIT (Saint), *Traité des Noms Divins*. Lyon, 1789.

DESMAY, JACQUES, Docteur de Sorbonne, *La Vie de Sainte Clotilde Reine de France*. Rouen, 1613.

DOGNON, Le Bon Laboureur, ou Pratique Familière des vertus de Saint Isidore Laboureur. Rouen, 1639.

EMERICH, ANNE-CATHERINE, (??) [FY.290]

EUDES, JEAN (Saint), Le Coeur Admirable de la Très Sacrée Mère de Dieu, ou la Devotion au Très Saint Coeur de la Bienheureuse Vierge Marie. Caen, 1681.

* FLEURY, *Histoire de l'Eglise*. [BP.778]

FRANÇOIS DE SALES, (Saint), Introduction à la Vie Dévote. Paris, 1860. - *Traité de l'Amour de Dieu*. Paris, 1747.

GALLIFFET, JOSEPH DE, *De cultu Sacrosancti Cordis Dei ac Domini Nostri Jesu Christi, in variis christiani orbis provinciis jam propagato*. Romae, 1726. - *De l'excellence de la Dévotion au Coeur Adorable de Jésus-Christ*, Avignon, 1832.

* GAUDERREAU, Curé de Vaugirard, *Tableau de l'Histoire Universelle*, [BP.1847]

GERVAISE, ARM. FRANÇOIS, *Histoire Générale de la Réforme de l'Ordre de Cîteaux en France*. Avignon, 1746.

GREGOIRE LE GRAND (Saint), *Le Cantique des Cantiques exposé mystiquement*. Traduit par Guillebert, Prêtre. Rouen, 1653.

GRANDE, LOUIS DE, O.P., *Le Catéchisme ou Introduction au Symbole de la Foi*. Paris, 1672. - *Le Mémorial de la Vie Chrétienne*, traduit par Girard. Paris, 1676. - *Traité de l'Oraison*, traduit par Girard. Paris, 1675. - *La Guide des Pécheurs*, traduite par Girard. Paris, 1679.

GROU, NICOLAS, S.J., *Caractères de la Vraie Dévotion* [BM.250] - *L'intérieur de Jésus et de Marie*. Paris, 1834.

GUILLORE, F., *Maximes Spirituelles pour la conduite des âmes*. Paris, 1841. - *Conférences Spirituelles pour bien mourir à soi-même et pour bien aimer Jésus*. Paris, 1844.

HORSTIO, M., *Septem tubae sacerdotales, sive Selecti Septem SS. Patrum Tractatus* (S. Chrysostomi, Hieronimi, Prosperi, Gregori, P. Damiani, Bernardi, Blesensis). Paris, 1663.

HUBY, VINCENT, *Oeuvres*. Rouen, 1786.

JESUITES: *Regulae Societatis Jesu*. Mussiponti, 1614. - *Corpus Institutorum Societatis Iesu*. Antverpiae, 1702. - *Constitutions des Jésuites, avec les déclarations, traduites sur l'édition de Prague*. En France, 1762.

JOURNAL, *La Vie de la Mère Antoinette de Jésus, Religieuse Chanoinesse de l'Ordre de Saint Augustin*. Paris, 1685.

JUDDE, P., *Collection Complète des Oeuvres Spirituelles*. Paris, 1781.

- * KEMPIS, *Imitation de Jésus-Christ*. [BP.2197]
- LALLEMENT, *La Vie et la Doctrine Spirituelle du P. L.* Lyon, 1735.
- LA MENNAIS, FELICITE DE (Deux livres?) [BM.1068]
- LANGUET, JEAN-JOSEPH, Ev. de Soisson. *La Vie de la Vénérable M. Marguerite Marie, religieuse de la Visitation de Sainte Marie, du Monastère de Paray-le-Monial*. Paris, 1729.
- * LE JEUNE, dit: L'AVEUGLE, *Missionnaire de l'Oratoire* (12 vols.). Clermont, 1836. [BP.66]
- MARSOLLIER, (de), *Vie de Saint François de Sales*. Lyon, 1823.
- MIET DE VESOUL, *Conférences Religieuses*. Paris, 1777.
- MOREL, DOM, O.S.B., *Du bonheur d'un simple religieux qui aime son état et ses devoirs*. Paris, 1752.
- NEPVEU, FRANÇOIS, *L'Esprit du Christianisme, ou la conformité du chrétien avec Jésus-Christ*. Paris, 1768.
- NICOLLET, GABRIEL FRANÇOIS, *Le Parfait Adorateur du Sacré Coeur de Jésus, ou Exercice très nécessaire pour les associés à la Dévotion du Sacré Coeur de Jésus*. Paris, 1765.
- * NOUET, JACQUES, *L'Homme d'Oraison*, Clermont-Ferrand, 1837. [FV.245]
- OLIER, *Catéchisme Chrétien pour la Vie Intérieure*. Paris, 1657. - *La Dévotion au Saint Sacrement*. Paris, 1791.
- PROVANSAL, LOUIS, *Le Séculier Parfait, ou Discours de la Vie et de la Mort de ce grand contemplatif Antoine Le Clerc*. Paris, 1644.
- * RANCÉ, Abbé de la Trappe, *De la Sainteté et des devoirs de la Vie Monastique*. Paris, 1683. [BM.23]
- RODRIGUEZ, ALPHONSE, *Pratique de la Perfection Chrétienne*, Traduite de l'abbé Regnier des Marais. Paris, 1715.
- SAINT-JURE, J-B., *De la Connaissance et de l'Amour du Fils de Dieu N. S. Jésus-Christ*. (6 vols.). Clermont-Ferrand, 1841. - *L'Homme Spirituel*. Paris/Lyon, 1842. - *L'Homme Religieux* (4 vols). Paris, 1857.
- SCUPOLI, LORENZO, *Le Combat Spirituel*. Trad. Jean Brignon. Rouen, 1792.
- * SURIN, *Les Fondements de la Vie Spirituelle*. Clermont-Ferrand, 1834 [BM.252] - *Catéchisme Spirituel*. Lyon/Paris, 1835.
- TRACY, P. de, *Conférences ou Exhortations à l'usage des Communautés Religieuses*. Paris, 1765. - *Vie de Saint Gaétan de Tizienne*. Paris, 1774. - *Nouvelle Retraite à l'usage des Communautés Religieuses*. Paris, 1782.

VERJUS, *Vie de Saint François Borgia*. Avignon, 1824.

VILLE-THIERRY (de), GIRARD, *La Vie de Jésus-Christ dans l'Eucharistie et dans la vie des chrétiens*. Paris, 1742. - *La Vie des Religieux et des Religieuses*. Paris, 1724.

VINCENT, BENOIT, O.S.B., *Conférences Monastiques*. Rouen, 1773.

* VIRGILE, *Eneide*. [BP.2]

* Anonymes: *Catéchisme* (le même que celui de Bossuet 9). [BP.293]

* " *Catéchisme Historique*. [BM. 866]

* " *Collection complète des Pères*. [BP .198]

* " *Complaisances ou Plaintes de l'Amour de Dieu*. [BM.142]

* " *Conversation sur l'Histoire Géographique*. [BM.1062]

" *Instruction sur les Observances Régulières et sur les Voeux Solennels, contenant...*". Paris, 1725.

" *Un Docteur en Théologie, Lettres sur les Devoirs d'un Supérieur des Religieuses*. Paris, 1777.

" *Le Miroir des Ames*. Lyon/Paris, 1822.

" *Principes de la Perfection Chrétienne et de la Perfection Religieuse*. Paris, 1753.

" *Quel est le meilleur Gouvernement, le vigoureux ou le doux. Pour les Supérieures des Religieuses*. Paris, 1776.

" *Sentiments qu'il faut inspirer à ceux qui s'engagent dans la Profession Religieuse*. Paris, 1743.

" *Sermons pour les Religieuses de Sainte Aure, Adoratrices Perpétuelles du Sacré Coeur de Jésus*. Paris, 1789.

* " *Compendiosae Institutiones Theologicae, ad usum Seminarii Pictaviensis, Tomus Primus*. Pictavii, 1772. [BP.236; ID.17]

* " *Thesaurus Sacerdotum*. [BP.859]

* " *Vie de Mme Louise*. [ID.17]

* " *Vie de M. de Rancé*. [BP.107]

" *La Vie de la Vénérable M. Marie de l'Incarnation, première Supérieure des Ursulines de la Nouvelle France*. Paris, 1677.

" *La Vie de la Vénérable Servante de Dieu Marie-Joseph-Albertine de l'Annonciade (Ursule Covorde)*, Marseille, 1778.

La traduction française offre d'autres documents en complément de ceux de l'Annexe.

I. Index des textes cités.

A- DE LA CONGREGATION

BM (Bonne Mère, M. Henriette AYMER)

BILLETS adressés au P. Coudrin :

n° 12

20, t. 1•

13	115, t. 3
21	94, t.14
22	20, t.2
26	52, t.2
	116, t.4
28	20, t.3
29	53, t.3
30	20, t.4
31	20, t.5
33	37, t.1
	147, t.7
34	21, t.6
36	21, t.7
	93, t.3
	116, t.5
40	53, t.4
43	21, t.8
46	21, t.9
REGLE (Projet de) (1800)	108, t.1
REGLEMENT dicté à Bernard de Villemort (1800)	100, t.2
	145, t.3
SUPPLIQUE des Soeurs aux Vicaires de Poitiers (Juin 1800)	146, t.4
 BP (Bon Père, P. COUDRIN)	
7 (fin 1788), à Mr Abraham Coudrin	7, t.1
11 (1.07.89), à M. Abraham Coudrin	7, t.2
18 (16003.90), à M. Abraham Coudrin	7, t.3
22bis (avant février 98), à l'Evêque de Poitiers	9, t.6
	82, t.2
	91,
	122, t.3
BP/BM (fin 1800), Supplique au Pape	146, t.5
25 (mai 1800), Supplique aux Vicaires de Poitiers	122, t.4
	146, t.6
 • Lire : page 20, texte 1.	
 BP	
29 (15.03.02), à Mgr de Chabot	12, t. 1
30 (21.03.02), à Mgr de Chabot	12, t. 2
	34, t. 1
- (22.05.02), Supplique à l'Evêque de Poitiers	147, t. 9
66 (17.10.02), au P. Isidore David	12, t. 4
57 (15.09.02), à Mère Aymer	16, t. 1
80 (26.11.02), à Sr Gabriel de la Barre	16, t. 2
110 (.05.03), au P. Isidore David	16, t. 3
113 (19.06.03), aux Zélateurs et Zélatrices de Poitiers	12, t. 5
	120
115 (13.07.03), à Sr Gabriel de la Barre	16, t. 4
128 (16.09.03), au P. Isidore David	16, t. 5
129 (30.09.03), au P. Isidore David	16, t. 6
131 (14.10.03), à Sr Gabriel de la Barre	16, t. 7

	117, t. 6
135 (20.10.03), à Sr Gabriel de la Barre	115, t. 2
138 (1.11.03), à Sr Gabriel de la Barre	12, t. 6
141 (14.11.03), au P. Isidore David	17, t. 8
	82, t. 1
	90
	117, t. 7
144 (5.12.03), à Sr Gabriel de la Barre	122, t. 5
169 (13.05.04), à Sr Gabriel de la Barre	12, t. 7
170 (17.05.04), à Sr, Ltudovine de la Marsonnière	10, t.10
172 (24.05.04), à Sr Ludovine de la Marsonnière	122, t. 6
182 (30.06.04), à Sr Gabriel de la Barre	13, t. 8
185 (15007.04), à Sr Gabriel de la Barre	13, t. 9
192 (4.08.04), à Sr Gabriel de la Barre	Annexe
190 (30.07.04), au P. Isidore David	12, t. 3
205 (15.10.04), à Sr Gabriel de la Barre	84, t. 1
216 (1804-1805), Note sur la Congrégation	39, t. 6
218 (5.01.05), aux Frères de Poitiers	13, t.11
232 (16.07.05), à Sr Félicité de Charaix	13, t.12
	85, t. 2
244 (16.10.05), à Sr Ludovine de la Marsonnière	13, t.13
254 (7.01.06), à Sr Gabriel de la Barre	13, t.14
272 (10.06.06), à Sr Ursule Roulleau / P. Hippolyte Launay	85, t. 3
	117, t. 9
292 (3.12.06), à M. Fillatreau	13, t.15
	122, t. 7
305 (13.04.07), au P. Hippolyte Launay	17, t.10
314 (17.06.07), à Sr Ursule Roulleau	14, t.16
339 (22.01.08), au P. Isidore David	122, t. 8
384 (1.05.09), à Sr Gabriel de la Barre	14, t.17
396 (5.02.10), à Sr Gabriel de la Barre	143
451 (1812-1813), à une personne troublée	14, t.18
452 (1812-1813), à une nièce	86, t. 4
472 (16.08.14), au P. Hilarion Lucas à Rome	40, t. 7
473 (29.08.14), au P. Hilarion Lucas à Rome	40, t. 8
474 (6.12.14), au P. Hilarion Lucas à Rome	40, t. 9
	147, t.11
475 (BP/BM) (25.10.14), Supplique au Pape	40, t.10
	112, t. 1
Apostille de Mgr de Chabot	34, t. 2
479 (29.12.14), au P. Hilarion Lucas à Rome .	148, t.15
483 (15.02.15), au P. Hilarion Lucas	14, t.19
	149, t.17
512 (27.08.16), à Sr Ilde Lacoste	14, t.20
	87, t. 5
BP 515 (18-10.16), au P. Hippolyte Launay	88, t. 6
519 (8012.16), Mémoire sur le titre de Zélateurs	14, t. 21
	90,
	102, t. 5
	112, t. 2

520 (27.12.16), Mémoire à la S.C. des Ev. et Rég.	149, t. 18
526 (12.02.17), au P. Isidore David	15, t. 22
528, 540, 564 (1817-1818), Formule de voeux	105, t. 6
532 (14.04.17), au Grand Aumônier de France	42, t. 14
	150, t. 20
533 (14.04.17), Circulaire sur l'approbation de la Cgation	15, t. 23
	42, t. 16
	90, t. 7
	123, t. 9
662 (26011020), Circulaire	42, t. 17
670 (23.01.21), à Mère Aymer	10, t. 11
673 (22002021), au P. Hippolyte Launay	15, t. 24
689 (16.05.21), Note présentée au Nonce à Paris	36, t. 5
	150, t. 21
694 (31.05.21), à Sr Françoise de Viart	11, t. 12
705 (14.07.21), au P. Joachim Delétang	15, t. 25
	90, t. 8
740 (1.02.22), à Mère Aymer	17, t. 11
776 (4.09.22), au P. Hippolyte Launay	17, t. 12
805 (27.12.22), à M. Abbé Dumonteil	112, t. 3
814 (001023), au P. Antonin Bigot	17, t. 13
861 (29007023), au P. Antonin Bigot	18, t. 14
897 (23012023), au P. Régis Rouchouze	143
903 (13001024), à Sr Ilde à Rennes	144
908 (26001024), à Sr Roseline à Mende	123, t. 10
972 (25.07.24), à Sr Gabriel de la Barre	123, t. 11
981 (20.09.24), Circulaire annonçant la clôture du Chapitre	124, t. 12
988 (20.10.24), Mémoire sur le Cérémonial de la Cgré	113, t. 4
1002 (23012024), au P. Martin Calmet.	11, t. 13
1008 (13.01.25), à Sr Anastasie, à Mende	117, t. 10
1053 (15007025), Mémoire au Saint Siège	43, t. 19
1083 (6.12.25), à Mère Aymer	15, t. 26
1104 (11.02.26), Circ de Promulgation des Constitutions	18, t. 15
	43, t. 20
	124, t. 13
1210 (.02 ?m 27), à Sr Adrienne de Bocquency ?	18, t. 16
1211 (18.02.27), à Sr Adélaïde Prieur-Chauveau	120
1241 (13004027), à Sr Thomaïde à Ste Maure	124, t. 14
1261 (21006027), à Sr Ilde Lacoste	18, t. 17
1341 (7.03.28), aux Soeurs du Mans	124, t. 15
1386 (8.07.28), aux Soeurs du Mans	18, t. 18
	91, t. 9
1387 (9.07.28), à Sr Françoise de Viart	15, t. 27
1466 (17.02.29), à Sr Justine Charrais	19, t. 19
1477 (10004029), au P. Bonamie	91, t. 10
1513 (29.11.29), à un Supérieur	92, t. 11
1547 (5003,30), au P. Bonamie	93, t. 12
1732 (28.09.32), au P. Bénigne Mac Cahill	125, t. 16
1912 (13006034), au P. Stanislas Caupert	11, t. 14
1978 (24.11.34), Cir. annonçant la mort de la B. Mère	143

BP	2131 (17.05.17), Supplique au Saint Siège	42, t.15	
	2197 Règlements du Bon Père	82, t. 3	
		91	
		Annexe	
	2199 Sermon sur la Foi	32-33	
		Annexe	
	2201 Sermon sur le sacrilège	10, t. 8	
	2202 Sermon sur la souffrance	Annexe	
	2202bis Sermon sur l'impénitence finale	7, t. 5	
		10, t. 9	
	2218 (23.07.88), Certificat de bonnes études en Théologie	29, t. 1	
	2242 (2.10.01), Supplique au Pape	37, t. 2	
	2243 (22.05.02), Supplique à l'Evêque de Poitiers	38, t. 3	
	2255 (30.07.21), à Mme Targe	19, t.20	
	2281 (1800), Voeux du Bon Père	104, t. 3	
	2282 (1801), Voeux du Fr.. Bruno (Isidore) David	104, t. 4	
	2283 (1801), Voeux temporaires d'Hilarion Lucas	105, t. 5	
	2302 (20.03.28), à Sr Justine Charret	117, t.11	
	AVIS SUR L'ADORATION	151, t.23	
	Prière au Coeur de Marie (fin 1800)	108, t. 2	
	Prière au Coeur de Jésus (1800-1801)	114, t. 1	
CSR	(Constitutions, Statuts et Règles)		
	Préambule des Constitutions de 1817	41, t.13	
	Chapitre préliminaire, 1825	42, t.18	
	Constitutions de 1825, chap. 7, art. 2 (formule des voeux)	105, t. 7	
	Constitutions de 1825, chap. 7, art. 1-20	127, t.18	
	Constitutions de 1840, art. 239 (formule des voeux)	106, t. 8	
	Chapitre préliminaire : 1817, 1826, 1840, 1966	Annexe	
	Textes relatifs à l'Adoration	Annexe	
GB	(Soeur Gabriel de la BARRE)		
	Mémoires (1802)	22, t.10	
	n° 71 et 73	38, t. 4	
	n° 73	101, t. 3	
	Mémoires (1823), n° 91	22, t. 11	
	(1824)	125, t. 17	
	Règle (Projet de) (1797-1798)	120, t. 2	
		145, t. 2	
	Règle générale en 113 articles (1802-1805)	101, t. 4	
HL	(Père Hilarion LUCAS)		
	Mémoire 6	22, t. 12	
	Mémoire 14	22, t. 13	
	1er Mémoire au Saint Siège (7.12.14)	34, t. 3	
		41, t. 11	
		147, t. 13	
	HL 2ème Mémoire au Saint Siège (26.12.14)	148, t.14	

3eme Mémoire au Saint Siège (24.01.15)	35, t. 4
	41, t.12
	148, t.16
VBM, 62 (Vie de la Bonne Mère)	37, t.1bis
VBP, 90 (Vie du Bon Père)	114, t. 1
QqRI (Quelques Remarques sur le P. Marie-Joseph, I)	Annexe
 MALIGE (P. Prosper)	
"La Vie Spirituelle"	154
 SORIEUL (P. Alexandre)	
Conférence du 16.10.1845 - But particulier de la Congrégation	44, t.21
Conférence du 24.01.1845 - La Profession religieuse	118, t.12
Conférence de noviciat - Les Voeux	129, t.19
	153, t.24
	(45)
 STATUTS de l'IMMENSITE	9, t. 7
	144, t. 1
RESOLUTIONS ANNUELLES (1800)	103, t. 1
VOEUX ANNUELS des Soeurs (1800)	104, t. 2

*
* *

B- AUTRES

PSAUMES	23, t. 1-6
IMITATION de Jésus-Christ (L. I, Chap. 1, 3	8
ANNE d'AUTRICHE, Acte de réparation BERULLE (Cardinal de)	141, t.2
BAUDRAND (P.), "L'Ame embrasée de l'Amour divin par son union avec les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie"	76, t. 6
BOSSUET, "Discours sur l'Histoire universelle"	26, t. 9
"CROISET (P.), "La dévotion au Sacré Coeur de Notre Seigneur Jésus-Christ" 65,	t. 1
FRANÇOIS DE SALES (Saint),	
- "Traité de l'Amour de Dieu", II, 3	24, t. 7
- "Introduction à la vie dévote"	62, t. 1
GALLIFFET (P. de), "De l'excellence de la dévotion au Sacré Coeur adorable de Jésus-Christ"	66, t. 2
GROU (P.),	
"L'intérieur de Jésus et de Marie"	58, n. 19
"Caractères de la vraie dévotion"	63, t. 2
Jean EUDES (St), "Le Coeur Admirable de la très sainte Mère de Dieu"	69, t. 3
LEJEUNE (P.), Sermon 99	25, t. 8
 MARGUERITE-MARIE (Sainte), Vision du 13 juin 1675	65
 MECHTILDE DU St SACREMENT (Sr), "Le véritable esprit des Religieuses Adoratrices Perpétuelles du Très Saint	

Sacrement"	140, t. 1
MONTFORT (Saint Louis-Marie Grignon de), - "Je vous salue, Joseph" - Cantiques	51, t. 1 78
SAINTE-JURE (P.), "L'Homme Spirituel"	71, t. 4
SURIN (P.), "Les Fondements de la Vie Spirituelle"	72, t. 5
SOMMAIRE DE THEOLOGIE A L'USAGE DU SEMINAIRE DE POITIERS	30, t. 2

II. Petite Oraison Funèbre de M. Louis Aymer de la Chevalerie par le BON PERE LEBP 2198

(Monsieur Louis AYMER, Marquis de la Chevalerie, Maréchal des camps et armées du roi, aide de camp honoraire de son Altesse Sérénissime le prince de Condé, décédé au Palais Bourbon le 14 de ce mois, après les obsèques faites à Ste Valère, a été transféré au cimetière des victimes de Picpus. - Lorsque M. le Curé de Ste Valère a fait la déposition du corps à l'entrée de la chapelle, Monsieur l'Abbé Coudrin a prononcé avec émotion le discours suivant :)

Monsieur,

Ils nous sont chers à bien des titres les précieux restes que votre piété nous confie, et la mémoire de celui qu'ils nous rappellent vivra longtemps dans cette enceinte. Mais aux pleurs de désolation que répandent ici la tendresse conjugale, la piété filiale, l'amitié fraternelle, se joignent aussi des pleurs d'admiration et de reconnaissance. Monsieur Louis Aymer de la Chevalerie réunissait en sa personne cet heureux mélange de loyauté, de valeur et d'amabilité dont sa famille lui offrait d'anciens et d'illustres modèles. Plein d'amour pour le Roi, il en reçut la douce récompense par les témoignages de confiance et d'estime dont il fut honoré.

Tendrement attaché à un auguste Prince (Mgr le Prince de Condé) qui fut toujours le consolateur et l'appui de la vertu malheureuse, et qui met son bonheur à faire celui de ceux qui l'entourent, il en reçut jusqu'à la fin les distinctions du plus vif intérêt. Mais ce qui honore surtout le caractère de celui que nous pleurons, c'est l'amitié, ce sont les regrets de ses braves compagnons d'armes, de ces illustres Condéens, de ces coeurs aussi vertueux que vaillants, qui savent allier aux devoirs de leur état, un noble respect pour ceux de la religion.

Les âmes ferventes, témoins d'un spectacle si touchant, bénissent le Seigneur et se disent avec admiration : Oui, il y a encore dans le monde des personnes privilégiées, que leur rang, que leur naissance, que leurs emplois n'empêchent point de rendre gloire à Dieu.

Cette supériorité d'esprit et de coeur, ce fonds solide de foi et de religion, cette loyauté de si bon goût et si chère à l'estime de tous les gens de bien, doivent nous inspirer une sainte confiance. Oui, le Seigneur est fidèle dans ses promesses...

Mais, dociles aux enseignements de l'Eglise, et nous souvenant que le Dieu trois fois saint découvre des taches dans les astres les plus purs, empressons-nous d'achever les prières que la Religion nous prescrit, et de rendre à la terre un corps que Dieu ne lui redemandera, nous l'espérons, que pour le faire participer à la glorieuse résurrection de ses élus.

CHAPITRES PRELIMINAIRES.

1817

1 - Le but de notre Institut est de retracer les quatre âges de Notre Seigneur; son enfance, sa vie cachée, sa vie évangélique, sa vie crucifiée, et de propager la dévotion aux Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie.

2 - Pour retracer l'enfance de Jésus-Christ, nous élevons gratuitement des enfants pauvres des deux sexes; nous ouvrons des écoles gratuites pour tous les enfants pauvres qui ne peuvent être élevés dans nos maisons; nous recevons des pensionnaires des deux sexes. Les frères en particulier préparent, par leurs soins, aux fonctions du ministère sacré les jeunes élèves du Sanctuaire.

3. Nous nous efforçons de retracer la vie cachée de Jésus- Christ, en réparant par l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement les outrages faits continuellement à la Majesté divine.

4. Les Frères retracent la vie évangélique du Sauveur par la prédication de l'Evangile et par les Missions,

5. Enfin nous devons rappeler, autant qu'il est en nous, la vie crucifiée de notre divin Sauveur, en pratiquant avec zèle et prudence les oeuvres de la mortification chrétienne, surtout en réprimant nos sens.

6- De plus nous avons pour but de faire tous les efforts qui dépendent de nous, pour propager la vraie dévotion envers le Sacré. Coeur de Jésus et le très doux Coeur de Marie, suivant qu'elle est approuvée par le Saint Siège Apostolique.

1826 Chapitre préliminaire

1 - Le but de notre Institut est de retracer les quatre âges de notre Seigneur Jésus-Christ; son enfance, sa vie cachée, sa vie évangélique, et sa vie crucifiée; et de propager la dévotion envers les sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

2 - Pour retracer l'enfance de Jésus-Christ, nous élevons gratuitement des enfants pauvres des deux sexes. Nous ouvrons des écoles gratuites pour tous les enfants pauvres, qui ne peuvent pas être élevés dans nos maisons. Nous recevons des pensionnaires des deux sexes. Les Frères, en particulier, préparent, par leurs soins, aux fonctions du ministère sacré les jeunes élèves du sanctuaire.

3. Nous nous efforçons de retracer la vie cachée de Jésus- Christ , en réparant, par l'adoration perpétuelle du très-saint sacrement, les injures faites aux sacrés Coeurs de Jésus et de Marie par les, crimes énormes des pécheurs.

4. Les Frères retracent la vie évangélique du Sauveur, par la prédication de l'Evangile et par les Missions.

5. Enfin, nous devons rappeler, autant qu'il est en nous, la vie crucifiée de notre divin Sauveur, en pratiquant avec zèle et prudence les oeuvres de la mortification chrétienne, surtout en réprimant nos sens.

6- De plus, nous avons pour but de faire tous les efforts qui dépendront de nous, pour propager la vraie dévotion envers le sacré Coeur de Jésus, et le très-doux Coeur de Marie, suivant que cette dévotion est approuvée par le Siège apostolique.

7- Nous avons pour patron spécial saint Joseph, époux de la bienheureuse vierge Marie; et pour protecteurs particuliers, S. Augustin, S. Dominique, S. Bernard et S. Pacôme.

8 - Le fondement de notre Règle est la Règle de saint Benoît. Nous vivons en commun, dans les pratiques régulières, sous l'obéissance du Supérieur général de toute la Congrégation, de la Supérieure générale des Soeurs, du Supérieur ou de la Supérieure de chaque maison

particulière, ainsi qu'il se*g*i-après. Les Frères et les Soeurs font des voeux perpétuels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

1840 Chapitre préliminaire

1. Le but de l'Institut est de retracer les quatre âges de Notre Seigneur Jésus-Christ : son enfance, sa vie cachée, sa vie évangélique et sa vie crucifiée, et de propager la dévotion envers les sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie.

2. Pour retracer l'enfance de Jésus-Christ, les Frères ouvrent des écoles gratuites pour les enfants pauvres. Ils tiennent de plus des collèges, dans lesquels ils se font un devoir d'admettre gratuitement un certain nombre d'enfants, autant que les ressources de chaque maison peuvent le permettre.

Les Soeurs ouvrent aussi des écoles gratuites pour les enfants pauvres de leur sexe. Elles tiennent de plus des pensionnats; et elles se font un devoir d'élever gratuitement un certain nombre de jeunes personnes, nées de familles malheureuses, autant que les ressources de chaque maison peuvent le permettre.

Les Frères en particulier préparent par leurs soins aux fonctions du ministère sacré les jeunes élèves du sanctuaire.

3. Tous les membres de la Congrégation s'efforcent de retracer la vie cachée, de Jésus-Christ, en réparant, par l'adoration perpétuelle du très-saint Sacrement de l'autel, les injures faites aux sacrés Coeurs de Jésus et de Marie par les crimes énormes des pécheurs.

4. Les Frères retracent la vie évangélique du Sauveur par la prédication de l'Évangile et par les Missions.

5- Enfin, tous les membres de la Congrégation doivent rappeler, autant qu'il est en eux, la vie crucifiée de notre divin Sauveur, en pratiquant avec zèle et prudence les oeuvres de la mortification chrétienne, surtout en réprimant leurs sens.

6 - De plus, ils ont pour but de faire tous les efforts qui dépendent d'eux, pour propager la vraie dévotion envers le sacré Coeur de Jésus et le très-doux Coeur de Marie, suivant que cette dévotion est approuvée par le Saint Siège apostolique.

7 - La Congrégation a pour patron particulier saint Joseph, époux de la bienheureuse Vierge Marie, et pour protecteurs particuliers saint Augustin, saint Dominique, saint Bernard et saint Pacôme.

8 - Le fondement de la Règle de la Congrégation est la Règle de saint Benoît. Les frères vivent en commun dans les pratiques régulières sous l'obéissance du Supérieur général de toute la Congrégation et des Supérieurs particuliers, comme il sera dit ci-après. Ils font des voeux perpétuels, mais simples, de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

9 - Les Soeurs font aussi des voeux perpétuels, mais simples, de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, et vivent en commun dans les pratiques régulières, sous l'obéissance du Supérieur général de toute la Congrégation, de la Supérieure générale des Soeurs, du Supérieur et de la Supérieure de chaque maison particulière, ainsi qu'il sera dit ci-après.

1966

§ 1 Texte de 1840

§ 2 Texte de 1840, avec inversion des § 2 et 3

§ 3 Texte de 1840

§ 4 Texte de 1840

§ 5 Texte de 1840

§ 6 Texte de 1840

§ 7 Texte de 1840

8 - Le fondement de la Règle de la Congrégation est la Règle de saint Benoît. Les Frères vi-

vent en commun dans les pratiques régulières sous l'obéissance du Supérieur général de toute la Congrégation et des Supérieurs particuliers, comme il sera ditci-après. Ils font des voeux simples de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, d'abord pour trois ans, puis pour toujours.

9 - Les Soeurs font aussi des voeux simples de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, et vivent en commun dans les pratiques régulières, sous l'obéissance du Supérieur général de toute la Congrégation, de la Supérieure générale des Soeurs et de la Supérieure de chaque maison particulière.

TEXTES RELATIFS A L'ADORATION CSR

1817

Les frères de chœur sont spécialement consacrés à la récitation publique de l'Office divin et à l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement (Statuts, chap. 1, art. 3).

L'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement de l'Autel est un des principaux devoirs de notre Congrégation, ou un des principaux exercices auxquels elle a pour but de se consacrer. Dans toutes les maisons où il y aura un nombre suffisant de frères ou de soeurs, à toutes les heures du jour et de la nuit, il y aura dans l'église ou l'oratoire un frère ou une soeur destinés à réparer, par l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement, les outrages faits par les hommes à la Majesté divine (Statuts, chap. 2, art. 8).

Le prochain Chapitre général de 1819 règlera le nombre de frères ou de soeurs nécessaires pour établir l'adoration perpétuelle dans les maisons de la Congrégation; mais les occupations des frères étant plus considérables que celles des soeurs, surtout par rapport à la prédication de l'Evangile et aux objets de l'enseignement, il faudra toujours le double des frères pour établir l'adoration perpétuelle dans les maisons d'hommes (ibid., art. 9).

Les donnés des deux sexes peuvent être employés pour l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement, comme les frères profès (ibid., art. 10).

1826

Les Frères de chœur sont spécialement consacrés à la récitation publique de l'Office divin et à l'Adoration perpétuelle du très-saint Sacrement (Constitutions, Règles et Statuts, chap. 4, art. 3).

L'Adoration perpétuelle du très-saint Sacrement de l'Autel est un des principaux devoirs de notre Congrégation, ou un des principaux exercices, auxquels elle a pour but de se consacrer (Constitutions, Règles et Statuts, chap. 9, art. 1)0

Les Frères donnés peuvent être employés pour l'Adoration perpétuelle du très-saint Sacrement, comme les Frères profès et novices (ibid., art. 2).

L'Adoration perpétuelle, de jour et de nuit, aura lieu dans toutes les maisons des Frères, qui seront composées de trente-six Frères, profès, novices ou donnés.

1840

Les fonctions ordinaires des Frères de chœur sont : la récitation journalière de l'office canonial, l'adoration perpétuelle du très-saint Sacrement, et la tenue des écoles gratuites. Durant les intervalles libres, ils sont employés aux travaux manuels suivant leurs moyens et leurs forces (Constitutions, chap. 1, art. 10).

Les Frères convers, soit profès, soit novices, sont appliqués aux travaux manuels. Ils sont aussi employés pour l'adoration perpétuelle (ibid., art. il).

L'Adoration perpétuelle du très-saint Sacrement de l'autel est un des principaux devoirs de notre Congrégation, et un des principaux exercices auxquels elle a pour but de se consacrer (Règles et Statuts, chap. 5, art. 303).

Les Donnés peuvent être employés pour l'Adoration perpétuelle du très-saint Sacrement de l'autel comme les Frères profès et novices (ibid., art. 304).

L'Adoration perpétuelle de jour et de nuit aura lieu dans toutes les maisons qui seront composées de trente-six personnes, y compris les Profès, les Novices et les Donnés. Dans les autres maisons, chaque membre de la Congrégation fera une demi-heure d'adoration par jour, et les adorations seront successives, autant que possible, eu égard au nombre des Frères et à leurs occupations (ibid., art. 305).

1966

Comme prolongement de la Messe, "où s'accomplit l'oeuvre de notre salut", nous pratiquons jour et nuit, avec un attachement spécial, l'adoration du Christ rédempteur dans l'Eucharistie. Par là, les membres de la Congrégation, selon la volonté des Fondateurs, s'unissant au mystère eucharistique, réalisent la mission confiée par l'Eglise à l'Institut de participer à l'Amour rédempteur de Jésus et de Marie, et de s'acquitter ainsi envers eux du devoir d'une juste réparation (La Vocation de la Congrégation, art. 6).

Pour "ressentir continuellement en nous le fruit de rédemption" du mystère eucharistique, en remplissant fidèlement notre mission réparatrice, comme délégués de l'Eglise en même temps que de la Congrégation nous acquitterons avec ferveur de l'adoration du très saint Sacrement de l'autel (Constitutions, arts 64).

Tous et chacun des profès rempliront le devoir de l'adoration pendant une demi-heure chaque jour et de plus, une fois par semaine, pendant une heure la nuit. Autant que possible, l'adoration du très saint Sacrement, de jour comme de nuit, sera organisée de telle façon qu'elle soit continue, au moins dans chaque province (ibid., art. 65).
